

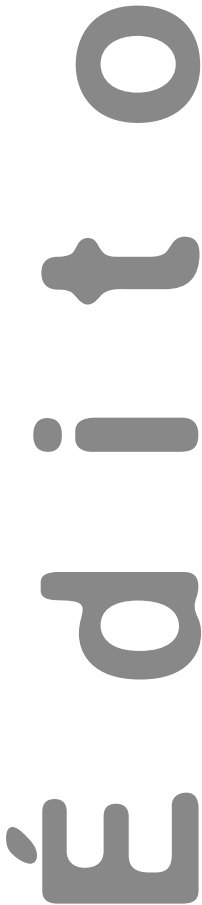
CASSE-RÔLES



Dossier

Prostitution, un mâle empire...





Dans un film actuellement sur les écrans, *George Orwell : 2 + 2 = 5*, Raoul Peck met en lien l'écrivain visionnaire George Orwell avec des images d'actualité du monde dans lequel nous vivons.

Attention, cela fait peur !

Big Brother vous manipule ! Qui est derrière Big Brother aujourd'hui ? Les images créées par l'intelligence artificielle explosent sur les réseaux sociaux, diffusant des *fake news* à gogo, dignes d'un scénario hollywoodien.

Ces images dessinent un monde manichéen : d'un côté les bons, de l'autre les méchants.

Arrêtons tout ! $2 + 2 = 4$ et non 5. Exerçons notre esprit critique :

- les États-Unis et Israël sont les agresseurs et non les défenseurs de la démocratie ;
- les militant-es d'extrême droite sont des fachos et non des gentils patriotes ;
- le capitalisme camoufle la réalité du monde, l'idéologie méritocratique permet de nier les inégalités sociales ;
- la marchandisation et la domination du corps des femmes sont réelles et doivent être combattues, comme nous le détaillons dans le dossier.

Restons vigilant-es face aux *fakes news* et lisons des journaux engagés et féministes comme le nôtre, qui traitent de l'actualité de manière indépendante sans avoir à rendre des comptes à un millionnaire.

CASSE-RÔLES

Association

Les Amies et Amis de Casse-rôles

Siège social :

Chez Michèle Gay
12, rue du Colonel Rol-Tanguy
87000 Limoges

Ont participé à ce numéro :

Alain, Aline, André, Annie, Christine, Colette, Élisabeth, Éloïse, Fabienne, Grégory, Jacky, Laurence, Margaux, Michèle G., Michèle M., Patric, Paulète, Sagna, Solange, Véronique

Couverture : Peintures d'Artémisia et d'Anthony Van Dyck

Maquette, mise en page, correction :

Jean-Marc B., Solange B.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 4 avril 2026

Abonnements : p. 41

Contact : casse-roles23@proton.me

Blog : <https://blog.casse-rôles.eu/>

Imprimerie :

Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961

En ligne ISSN 2804-3995

Les articles n'engagent que leurs auteurs et autrices

Sur la couverture deux tableaux, inspirés d'un récit biblique, représentent *Suzanne et les Vieillards*.

Dans un jardin de Babylone, Suzanne se baigne observée par deux vieillards qui la convoitent et la harcèlent ; comme elle refuse leurs propositions, ils l'accusent d'adultère. Le prophète Daniel révèle la vérité et lui sauve la vie.

Artémisia Gentileschi (1593-1654) a peint le premier tableau en 1610. Fille de peintre, elle réussit à s'imposer comme peintre de Cour et portraitiste. Ses tableaux reflètent la violence masculine dont elle fut victime. Son père ayant porté plainte contre le peintre qui l'a violée, il s'ensuit un procès humiliant pour elle. Ses tableaux expriment cette violence d'un point de vue féminin.

Le second tableau (1621-1622) est celui d'un peintre anversois, Anthony Van Dick, né en 1599.

CONTRIBUTIONS... Vous souhaitez nous adresser un article, des commentaires, positifs ou pas, pour le prochain numéro de *Casse-rôles* (n° 37, sortie 1^{er} août 2026) : vos propositions devront nous parvenir pour le 25 juin !

Génocide, apartheid, ghetto, pogrom...

« Le génocide de Gaza fait désormais partie de notre histoire collective, une tache indélébile qui pèsera sur l'humanité et pour laquelle nos petits enfants demanderont des comptes¹. »

Francesca Albanese, un témoin véridique

Francesca Albanese, c'est une Italienne qui ne fait pas un boulot facile. Elle est rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés. Rien à voir avec une certaine Caroline Yadan, députée des Français de l'étranger et soutien sans faille de l'État d'Israël qui s'est fait particulièrement remarquer récemment, notamment en déposant une proposition de loi tendant à rendre toute critique de ce pays passible de poursuites, avec toujours le même amalgame entre antisémitisme et antisémitisme.

Donc, pas un boulot facile parce que Francesca Albanese, elle, n'est pas une idéologue, mais une experte indépen-

dante dont le rôle consiste à « examiner les faits avec impartialité et à fournir une analyse juridique rigoureuse et étayée de la situation des droits de la personne des Palestiniens au regard des normes internationales pertinentes² ».

Or, tous ceux qui n'ont pas – volontairement ou non – la tête dans le sable savent qu'on arrive en période glaciaire en matière de droit international, d'où le traitement infâme qui lui est infligé, car dans le cadre de ses fonctions de rapporteuse, elle n'a cessé de dénoncer, encore et encore, la situation en Palestine avec une force de conviction aussi puissante que la haine qu'elle suscite de la part des ennemis de l'humanité et des soutiens de l'État d'Israël.

Pire qu'un génocide, sa dénonciation

Dans les différents rapports qu'elle a établis depuis sa nomination en 2022, Francesca Albanese n'a pas hésité à prononcer les mots qui fâchent : génocide, apartheid, ghetto à ciel ouvert, colonialisme, occupation, pogroms, torture, carceralité³... Autant dire que les critiques ne lui ont pas été épargnées, non plus que les bâtons dans les roues : salles de réunion refusées, fausses informations, attaques personnelles, le grand jeu avec mention spéciale, outre Israël bien sûr, pour trois pays occidentaux : l'Allemagne, les États-Unis et... la France, chacun y mettant sa petite touche personnelle.

En Allemagne, c'était le truc banal : en février 2025, deux événements auxquels elle devait participer ont été annulés par les universités de Berlin et Munich et ont eu lieu ailleurs, alors qu'était prévue la participation de, respectivement, Eyal Weizman, expert israélien d'architecture médico-légale, et Michel Barenboim, violoniste et professeur à la Barenboim-Said Akademie⁴.

Aux États-Unis, un peu plus d'originalité : Francesca Albanese s'est vu imposer les mêmes mesures financières coercitives que celles qui frappent les trafiquants de drogue mexicains ou les marchands d'armes nord-coréens. On en rirait si...

Une mention spéciale pour la France

Oui, la France est bien placée dans la catégorie campagnes calomnieuses et entrave à sa fonction de rapporteuse. Rien de moins qu'un appel à sa démission par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot en personne, lancé le 11 février dernier à la tribune de l'Assemblée nationale. Avec toujours le même argument : l'antisémitisme supposé de Francesca Albanese.

Comme d'habitude, tout ça repose sur la mauvaise foi et les informations non vérifiées, c'est pourquoi 150 personnalités, dont une majorité d'anciens diplomates néerlandais, mais aussi d'anciens ministres grecs, argentins ou danois ont condamné dans une tribune du *Monde*





« le recours à des éléments inexacts et manipulés pour discréditer une titulaire d'un mandat indépendant des Nations Unies⁵ ». La députée insoumise Gabrielle Cathala a, de son côté, saisi le Parquet sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale pour « diffusion de montage frauduleux et diffusion de fausses nouvelles ». Pour Amnesty International, qui considère que les propos de la rapporteuse ont été « hon- teusement détournés », il est choquant qu'un ministre français des Affaires étrangères choisisse d'exiger la démission d'une rapporteuse spéciale de l'ONU car son indépendance est « absolue et doit être protégée de toute ingérence étatique⁶ ».

Quoi qu'il en soit, Francesca Albanese, fidèle à ses convictions, a déclaré qu'elle ne céderait pas aux pressions exercées à son encontre.

Et nous qui ne sommes rien, dans notre petit coin de la planète, touché-es par son courage et son empathie, nous lui disons, tiens bon camarade, on te soutient du fond du cœur.

So long, Francesca! ■

Michèle Gay

Francesca Albanese et les enfants palestiniens

Une partie de son livre est consacrée aux enfants palestiniens, dont elle dit qu'on « arrache l'enfance ». Elle a d'ailleurs consacré son 3^e rapport, en 2023, à l'enfance.

Pour expliquer son choix, si tant est qu'il ait besoin d'explication, elle dit :

« Je me souviens d'un après-midi, un an plus tard. Par la fenêtre, je voyais mon fils Giordano sauter à la corde, riant aux éclats, tandis que, sur mon ordinateur, une mère de Gaza courait, hurlant de désespoir, vers sa maison où son fils était en train de brûler vif.

C'est ça, l'enfance en Palestine. »

1. *Quand le monde dort. Récits, voix et blessures de la Palestine*, traduit par Simonetta Greggio, Mémoire d'encrier, 2025, p. 28.

2. Edward Saïd, « Ça signifie que l'impartialité ne signifie pas indifférence », cité dans *ibid.*, p. 73.

3. *Dito*, p. 19.

4. À la fin de la conférence, Michel Barenboim a joué avec des musiciens palestiniens. Un joli pied de nez aux censeurs !, *id.*

5. *Le Monde*, 18 février 2026.

6. Article de Meriem Laribi, Agence Média Palestine.



**Tous les jours,
À Gaza, une femme, mère, sœur,
Tous les jours,
Une femme,
Pleure un enfant,
À Gaza.**

**Tout le temps,
À Gaza,
un enfant
Meurt
Brûlé, écrasé, démembré,
par balle, de faim, de maladie.**

**Tout le temps
Depuis des années et des années,
Un enfant
Meurt
À Gaza.**

**Tout le temps,
Depuis des années et des années,
Une femme, mère, sœur,
Pleure un enfant,
À Gaza.**

**Tout le temps,
Dans le silence
Assourdissant
Un silence,
Notre silence
Assourdissant
Des enfants
Meurent à Gaza
À Gaza, des femmes les pleurent.**

M. G.

Trois femmes cinéastes Un seul sujet: la Palestine

Trois films écrits et dirigés par des femmes cinéastes racontent la Palestine, celle d'hier, celle d'aujourd'hui et même celle d'avant-hier !

COMMENÇONS PAR L'ACTUALITÉ. *La Voix de Hind Rajab*, de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania (nominée aux Oscars 2026). Mi-documentaire, car basé sur des enregistrements audio et sur la réalité d'une nuit horrible, le film raconte, à travers une équipe de secouristes basées à Ramallah, les dernières heures de la vie de Hind, 5 ans, coincée dans une voiture parmi des membres de sa famille morts, et prise sous le feu des soldats israéliens.

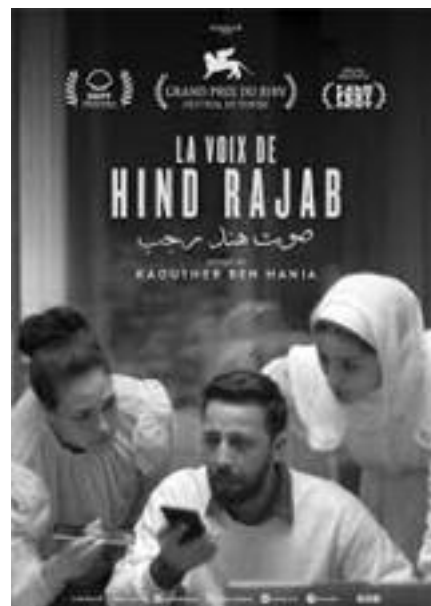
Deuxième film : *Ce qu'il reste de nous* de la Palestino-Américaine Cherien Dabis. C'est l'histoire d'une famille racontée par une narratrice, à la fois fille et sœur, puis épouse et mère ; elle parle d'hier (première intifada, 1988, avec la mort du fils de la narratrice) et d'avant-hier, la Nakba, lorsque la famille – dont le film raconte la vie – a dû fuir son pays, et aussi de maintenant.

Troisième film : *Palestine 36* de la Palestinienne Anne-Marie Jacir, encore plus loin dans le temps – ce qui montre que le « conflit israélo-palestinien » est bien plus ancien que la création de cet État, que ses racines sont profondes. Un film choral qui se déroule au moment de la grande révolte palestinienne, paysanne et populaire, et documente aussi la trahison d'une partie des élites bourgeoises palestiniennes.

Ces films ne parlent pas seulement des souffrances et des trahisons supportées par le peuple palestinien

Ils sont surtout la prise de parole d'un peuple que personne n'a voulu entendre, et que personne encore ne souhaite entendre. Quand je dis « *personne* », je parle non des peuples qui descendent dans les rues un peu partout et multiplient les actes de solidarité (et sont souvent réprimés), mais de nos gouvernants, des décideurs politiques et économiques, d'une partie du monde intellectuel qui, quelles qu'en soient leurs raisons – et elles sont diverses – préfèrent soutenir l'occupant, l'agresseur jusqu'au bout de l'horreur, au mépris du droit et des droits humains. Et aussi des faux frères, les pays arabes qui, chacun, ne voit que son intérêt, et même parfois de certains militants/faux amis, ceux-là qui, prétendant soutenir la cause palestinienne, parlent (et décident) à la place des Palestiniens.

Et ces trois films, aussi divers qu'ils soient, parlent de résistance : résistance à l'oubli et au temps qui passe et ensevelit jusqu'aux souvenirs, résistance à l'idée que les Palestiniens n'existent pas, ou qu'ils n'ont pas d'Histoire, résistance à celles et ceux qui voudraient les faire disparaître. Ils apportent un message politique fort : la Palestine et les Palestiniens existent, et luttent maintenant comme elles et ils luttent depuis plus d'un siècle pour que leur existence soit reconnue, pour leur terre, leurs droits, leurs vies mêmes.





Bien sûr, le cinéma ne libérera pas la Palestine, mais ces trois films – des films de femmes – ont hissé cette cause jusqu'aux plus hautes marches de l'art cinématographique. Les divers prix distribués signent la reconnaissance accordée aux cinéastes qui les ont réalisés, des artistes qui les interprètent ; ils rendent un peuple et son histoire visibles dans une grande partie du monde, ils donnent la parole aux vaincu·es, à celles et ceux qui continuent à se battre...

Dans son ouvrage *Une histoire populaire des États-Unis*, Howard Zinn écrivait : « Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, l'histoire sera racontée par les chasseurs. »

Maintenant « les lapins » ont des historiens et, encore mieux – car tout le monde ne lit pas les historiens, mais beaucoup de gens voient des films –, ils ont de grandes cinéastes qui écrivent et filment magnifiquement leur histoire. ■

Colette Berthès



Guerre partout... quand le capitalisme en ressent la nécessité

**Message de Roland Nivet,
ancien président du Mouvement de la paix**

REGARDEZ L'IMAGE CI-DESSOUS. Il s'agit d'un missile de 3 millions de dollars, lancé depuis un avion de 200 millions de dollars, dont le vol coûte 20 000 dollars de l'heure.

Il est utilisé pour tuer des personnes qui vivent avec 10 dollars par jour.

Le monde est vraiment malade.

Rejoignez le Mouvement de la paix :

<<https://boutiquedelapaix.com/soutien/41-adhesion-au-mouvement-de-la-paix.html>>.



« Je suis arabe »

RIMA HASSAN, députée insoumise, a été sommée de s'expliquer sur la publication d'un poème de Mahmoud Darwich, *Carte d'identité*, lors d'une audition de 11 h 30 pour son soutien à la Palestine, le dernier extrait de ce poème étant jugé violent et menaçant.

Ce poème est aussi connu dans le monde arabe que celui d'Éluard, *Liberté*, écrit sous l'Occupation.

Mahmoud Darwich est né le 13 mars 1941 sous la Palestine mandataire. Son village natal en Galilée est détruit par Israël après 1948, le contraignant à une vie clandestine et à l'exil jusqu'à sa mort en 2008.

Il publie son premier recueil de poèmes à 19 ans. Il écrit *Carte d'identité* en 1964, qui devient et reste un hymne chanté dans tout le monde arabe. Ses écrits évoquent la nostalgie de la terre natale volée, l'exil, et trouvent un écho déchirant dans l'actualité de la Palestine. ■



Annie Nicolai

Inscris
Je suis Arabe
Le numéro de ma carte est cinquante mille
J'ai huit enfants
Et le neuvième viendra... après l'été
Te mettras-tu en colère ?

Inscris
Je suis Arabe
Je travaille avec mes camarades de peine
Dans une carrière
J'ai huit enfants
Pour eux j'arrache du roc
La galette de pain
Les habits et les cahiers
Et je ne viens pas mendier à ta porte
Je ne me rabaisse pas
Devant les dalles de ton seuil
Te mettras-tu en colère ?

Inscris
Je suis Arabe
Mon prénom est commun
Je suis patient dans un pays
Bouillonnant de colère
Mes racines
Fixées avant la naissance du temps
Avant l'éclosion des siècles
Avant les cyprès et les oliviers
Avant la croissance végétale
Mon père...
De la famille de l'araire
Et non des seigneurs de Noujoub
Mon grand-père, un paysan
Sans arbre généalogique
Il m'a appris les mouvements du soleil
Avant la lecture
Ma maison
Une hutte de gardien

Faite de roseaux et de branchages
Es-tu satisfait de ma condition ?
Mon nom est commun

Inscris
Je suis Arabe
Cheveux noirs
Yeux... marrons
Signes distinctifs
Sur la tête un keffieh tenu par une cordelette
Ma paume, rugueuse comme le roc
Écorche la main qu'elle empoigne
Mon adresse :
Je suis d'un village perdu, sans défense
Et tous ses hommes sont au champ et à la carrière...
Te mettras-tu en colère ?

Inscris
Je suis Arabe
Tu m'as spolié des vignes de mes ancêtres
Et de la terre que je cultivais
Avec tous mes enfants
Et tu ne nous as laissés
Ainsi qu'à notre descendance
Que ces cailloux
Votre gouvernement les prendra-t-il aussi
Comme on le dit ?

Alors
Inscris
En tête de la première page
Moi, je ne hais pas mes semblables
Et je n'agresse personne
Mais... si jamais on m'affame
Je mange la chair de mon spoliateur
Prends garde... prends garde
À ma faim
Et à ma colère !

Darwich Mahmoud,
« Carte d'identité », *La Poésie
palestinienne contemporaine*,
poèmes traduits
par Abdellatif Laâbi, 1990.

Ce poème a été publié, ainsi que la référence à Rima Hassan, sur le site de l'Union juive française pour la paix (UJFP), le 20 avril 2025.

Nous n'oublirons pas Leïla...

De réfugiée au Liban à diplomate en Europe, Leïla Shahid a toujours eu le cœur en Palestine.

L EÏLA A FERMÉ LA PORTE DE SA VIE, le 18 février 2026, cette porte ouverte le 13 juillet 1949, à Beyrouth, dans une famille palestinienne réfugiée.

Par sa mère, elle appartenait à deux grandes « familles » palestiniennes, les Al-Husseini et les Al-Halami; la famille de son père avait été chassée de Palestine lors de la création de l'État d'Israël.

La guerre de juin 1967 – alors qu'elle se prépare à passer le baccalauréat – et la défaite arabe la poussent à rejoindre le mouvement Fatah, mouvement de lutte politique et armée, qui se bat pour l'établissement d'un État démocratique et laïque pour tous sur le territoire de la Palestine historique.

C'est là qu'elle se rapproche de nombreux militants, artistes, écrivains palestiniens chassés de Jordanie entre 1970 et 1972, après « Septembre noir », dont Yasser Arafat.

Après des études à Beyrouth, elle continue ses études à Paris où elle devient présidente de l'Union des étudiants palestiniens en France, en 1976. Elle épouse un écrivain marocain, Mohammed Berrada, et part vivre au Maroc pendant plusieurs années.

À l'été 1982, après l'invasion du Liban par Israël et les massacres de Sabra et Chatila, elle accompagne Jean Genet dans l'horreur des camps dévastés; il écrira *Quatre heures à Chatila*.

En 1989-1990, elle est nommée représentante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en Irlande, puis aux Pays-Bas et ensuite au Danemark. De 1993 à 2005, elle est déléguée générale de Palestine en France avant d'occuper, entre 2006 et 2015, le même poste au sein

de l'Union européenne à Bruxelles. C'est en 1994 qu'elle peut enfin, pour la première fois, se rendre en Palestine.

Durant cette période, pour les militants, les politiques, les médias, elle est la voix de la Palestine. Une voix forte qui revient inlassablement aux faits historiques et au droit international, qui dit et redit sans relâche son opposition à l'antisémitisme et, en même temps, au sionisme.

En 2015, elle quitte définitivement tout poste officiel et se consacre à des activités culturelles et sociales, ainsi qu'à l'appui à des institutions palestiniennes de recherche et d'enseignement, depuis le Gard où elle vit. Elle se rend disponible pour des conférences, des rencontres, des festivals, des événements culturels autour de la Palestine; on la croise dans toute la France, aussi bien dans un grand festival de cinéma que lors d'une rencontre avec des groupes de militant-es.

La parole comme arme

Leïla avait compris, dès le début de son engagement, que la lutte pour la Palestine et la reconnaissance des droits des Palestiniens ne se jouaient pas seulement sur le terrain, là-bas, mais aussi ici, en Europe, dans les discours, les mots, les idées. Lors des débats, face à ses contradicteurs ou adversaires (ou à des journalistes qui essayaient de la coincer), elle revenait toujours à l'histoire et à l'origine, aux dates, aux faits vérifiés. Personne ne pouvait lui reprocher des « à peu près » et encore moins des falsifications ou mensonges.

Ses combats, ses espoirs la faisaient vivre. Elle persistait, malgré les déceptions, malgré les trahisons, malgré la mort de nombre d'amis – dont plusieurs assassinés.

Le génocide contre la population de la bande de Gaza, la mainmise totale d'Israël sur la Cisjordanie en vue d'une annexion, le silence complice de la communauté occidentale, les trahisons des États arabes, la maladie aussi qui, depuis des années, la conduisait souvent à l'hôpital et affaiblissait ses forces, ont eu raison de son courage.

Quand les rêves, qui ont tissé toute une vie et pour lesquels on a tout donné, sont morts, on peut mourir de chagrin. Et quand le cœur et l'espoir sont morts, peu importe la façon dont le corps lâche la vie, maladie ou suicide, l'un et l'autre, l'un ou l'autre.

Pour moi, Leïla est morte du génocide toujours en cours à Gaza, morte de Jérusalem volée, morte de la Cisjordanie annexée et pillée, morte de l'hypocrisie mortifère de la soi-disant communauté internationale, morte car il n'y avait plus pour elle « *ce qui mérite vie* » (comme disait Mahmoud Darwich).

C. B.



Ciné Palestine, Toulouse Occitanie, 2023.

Faut-il des prisons ?

Thierry Lévy, avocat pénal, chargé d'affaires criminelles graves tout au long de sa vie, a très vite dénoncé l'inefficacité et l'absurdité du système pénitentiaire.

EN 1972, il avait accompagné Claude Buffet dans les couloirs de la mort et écrit à ce sujet : « *Seuls les suppliciés avaient le visage d'êtres humains. Nous autres, avions tous des gueules d'assassins.* »

Son premier combat pour l'abolition a été gagné en 1981, quand la peine de mort a été supprimée, mais un autre combat lui tenait à cœur : éviter aux justiciables, quels qu'ils soient, de connaître l'enfer carcéral, conviction qui s'est renforcée quand il a présidé, de 2001 à 2004, l'Observatoire international des prisons. « *Pour ces personnes chaque jour nouveau annonce une lutte vouée à l'échec contre le bruit, la saleté, les mauvaises odeurs, l'étouffement et par voie de conséquence la haine des autres et de soi.* »

Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons

C'est le très beau titre d'un court essai de Thierry Lévy paru en 2006. Dans ce livre, l'auteur s'interroge sur le sens ou plutôt le non-sens de la peine d'emprisonnement. Pourquoi des prisons ? Le livre commence par un rapide détour historique.

Au Moyen Âge, la règle est d'imposer aux coupables de crimes autant de douleurs que celles qu'ils ont causées, les châtiments, tortures, supplices, bannissement sont terribles.

Les murs de la prison n'ont pour fonction que de tenir l'accusé à la disposition des juges et des bourreaux. L'emprisonnement est provisoire. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle, avec l'abolition de la torture, que la prison va associer surveillance et punition et, selon la théorie chrétienne du rachat, possibilité de se repentir et de s'amender.



Le pari est que le détenu enfermé, avec pour seule occupation de sonder sa conscience, pourra éprouver du remords. La prison sert aussi, comme la mise à mort sur la place publique, à décourager les futurs délinquants, pense-t-on alors.

Aujourd'hui on considère que la prison remplit quatre fonctions :

- empêcher un prévenu de se soustraire à son procès,
- protéger la société des individus dangereux,
- punir, mais aussi rééduquer et réinsérer,
- décourager la récidive.

La surpopulation carcérale, les conditions indignes de détention, la présence de nuisibles dans les cellules, l'accès insuffisant aux soins médicaux, le manque de personnel et d'activités, l'absence d'intimité font que ces fonctions sont loin d'être remplies et que le taux de récidives et de suicides est plus élevé que jamais.

Alors, pourquoi faire de la détention, qui reproduit les inégalités, la seule réponse à la criminalité ? Pourquoi les militants-es, chercheurs et chercheuses, qui plaident pour son abolition, et sont si peu audibles ?

Tant mieux si la prison fait souffrir

Dans son essai, Thierry Lévy apporte une réponse : notre raison admet les insuffisances et les échecs de la prison, mais les passions qui nous agitent inconsciemment nous empêchent de les remettre en cause, la peur bien sûr, mais aussi l'esprit de vengeance qui nous fait penser que si la prison fait souffrir, tant mieux, la punition doit être terrible et douloureuse !

Il n'est pas si facile de reconnaître que l'usage d'une violence légitime procure une satisfaction. Nous nous indignons des atroces supplices que subissaient les criminels autrefois, mais nous pensons encore, sans nous l'avouer, que si la prison fait mal, c'est tant mieux !

S'il est si difficile de lutter contre l'idéologie punitive de la prison et son inefficacité, c'est, comme l'écrit l'auteur, parce que « *notre raison en convient mais quelque chose de très profond et de très inavouable, à l'intérieur de chacun de nous renâcle, quand un homme est en cage, il en faut un pour le surveiller, le discipliner, le dominer et le nourrir. Il en faut un autre pour lui prodiguer des paroles apaisantes et un autre pour lui promettre un avenir meilleur et un autre pour lui faire miroiter une libération imminente et un autre pour le ramener à la réalité et tous ces gens sont liés par un grand mensonge qui les asservit et les humilie.* » ■

Sagna

Thierry Lévy, *Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, Grasset, 2006.

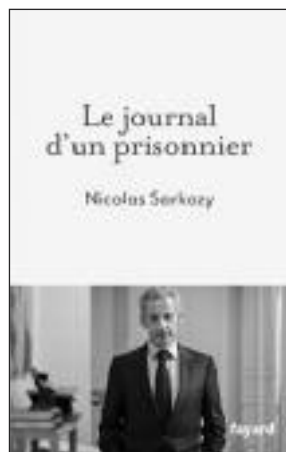
Le journal d'un prisonnier...

**L'année littéraire 2025
aura été marquée
par une œuvre majeure,
Le Journal d'un prisonnier,
de Nicolas Sarkozy,
parue le 10 décembre 2025,
un mois après sa libération,
le 10 novembre.**

ÀN'EN PAS DOUTER, il restera dans les annales de la littérature française, aux côtés des *Misérables* et de *Germinal*. Si, comme moi, vous n'avez pas eu la chance de le parcourir, laissez passer ces moments d'euphorie populaire bien compréhensibles avant d'investir dans ce monument littéraire. Son titre ne peut que nous inciter à la communion dans l'épreuve douloureuse de cet ex-président de la République condamné pour « association de malfaiteurs » dans le cadre du financement libyen de sa campagne présidentielle. Ce titre, *Le Journal d'un prisonnier*, pourrait nous évoquer Buchenwald, Guantánamo, la prison d'Abou Graïb ou le Goulag. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais d'un emprisonnement de trois semaines dans l'univers carcéral abominable du quartier VIP de la prison de la Santé. Alors que, partout sur notre territoire, les détenus ont la chance d'apprécier la convivialité d'une vie communautaire à 2 ou 3 par cellule, il aura eu à affronter la solitude, surveillé en permanence par 2 gardes du corps dans la cellule voisine.

**Selon Europe 1,
dont on connaît
la neutralité
politique, au 1^{er} jour
de sa détention,
Nicolas Sarkozy
s'agenouille
pour prier**

C'est alors que le miracle se produit. Le 29 octobre à 19 heures, il voit apparaître Gérard Darmanin, le garde des Sceaux, venu partager durant 3/4 d'heure la souffrance du condamné. Voilà un beau geste de compassion



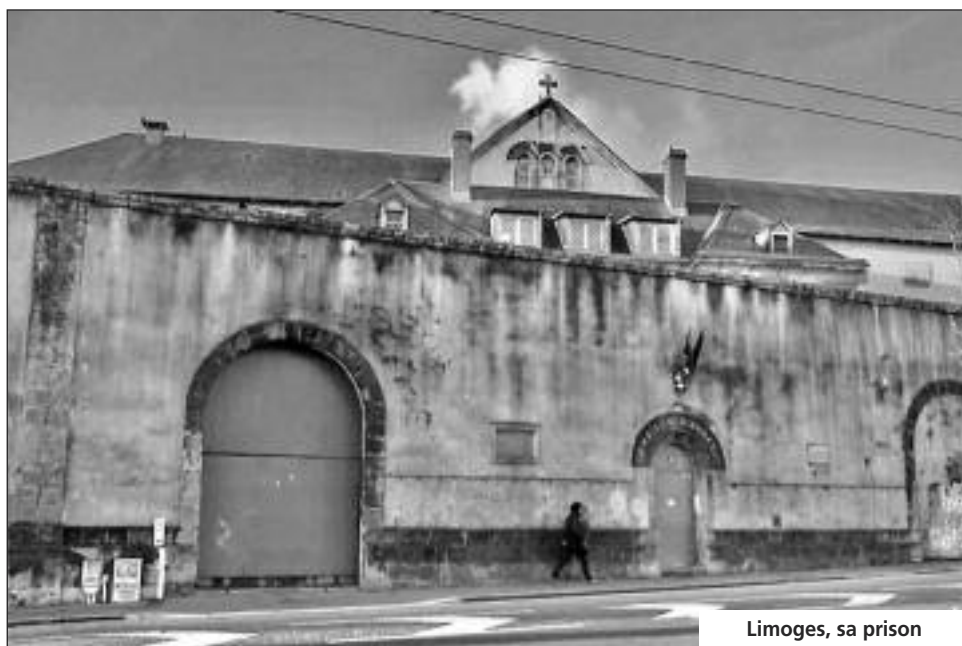
à l'égard de cet homme meurtri et brisé.

Il est vraisemblable que le ministre de la Justice aura une telle sollicitude à l'égard de tous les détenus de toutes les prisons dont il a la charge. Je lui suggère de commencer par la prison de Limoges, qui, comme beaucoup d'autres, rencontre quelques difficultés, qui ont été relevées le 6 novembre 2024 par des représentants du barreau de Limoges.

La prison de Limoges

Ils décrivent la vétusté et l'insalubrité des cellules, la promiscuité, la prolifération de punaises de lit ou encore les installations électriques défectueuses et dangereuses, etc., autant de conditions indignes de détention, aggravées par la surpopulation endémique et un délabrement généralisé des infrastructures. « Il n'est pas rare que le détenu en surnombre soit contraint de poser son matelas sur le sol dans l'urine qui fuit des toilettes », expliquent-ils par exemple.

Il a également été relevé que l'espace sanitaire des cellules n'est pas cloisonné, que « certaines cellules ne disposent pas même d'armoire pour recueillir les effets personnels ; les affaires sont posées à même le sol, ce qui pose un réel problème avec l'infestation aux punaises de lit », ou encore que certaines fenêtres sont brisées sans être réparées, laissant entrer le froid hivernal et la pluie.



Limoges, sa prison

En s'appuyant sur ces constats alarmants, l'Observatoire international des prisons (OIP) et l'ordre des avocats du barreau de Limoges, soutenus par la LDH, ont saisi le juge des référés du tribunal administratif de Limoges.

Dans une ordonnance du 16 décembre 2024, ce dernier a ordonné à l'administration de mettre en œuvre plusieurs mesures urgentes : délivrer sans délai une couverture supplémentaire aux personnes détenues qui en font la demande, lorsqu'il n'a pas été procédé à la réparation immédiate des fenêtres cassées, procéder à la distribution régulière et gratuite de kits d'hygiène et de kits d'entretien, assurer un cloisonnement suffisant des toilettes en cellules collectives.

Par ordonnance du Conseil d'État du 13 février 2025, il est enjoint à l'administration d'organiser à très brefs délais une visite de la maison d'arrêt par la sous-commission départementale de sécurité incendie. Vous trouverez l'intégralité de cette décision dans l'arrêt du Conseil d'État suivant (CE, 13 fév. 2025, n° 500243¹) :

Revenons au Sieur Sarkozy

Cette incarcération a d'autant plus heurté les soutiens de ce détenu exceptionnel que celui qui aurait été à même de le disculper a malencontreusement disparu.

En effet, le colonel Kadhafi, probablement victime d'une incivilité, n'est plus là pour témoigner. Il aurait sans doute eu beaucoup à dire, lui qui fut reçu en grande pompe en décembre 2007 et a planté à cette occasion sa tente bédouine dans les jardins de l'hôtel de Marigny, tout près de l'Élysée. Rama Yade, alors secrétaire d'État aux droits de l'Homme, eut l'impudence de déclarer : « *Le colonel Kadhafi doit comprendre que notre pays n'est pas un paillason, sur lequel un dirigeant, terroriste ou non, peut venir s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits. La France ne doit pas recevoir ce baiser de la mort.* » Ce qui lui valut immédiatement un recadrage de la part du « patron », comme elle l'explique dans cette interview².



Cnews, chaîne d'extrême droite, n'a pas manqué, durant de longues semaines, de nous faire pleurer sur le cas de cet ex-président de la République, romancier à l'occasion, victime de « *la république des juges* ».

Par contre, le livre posthume d'Olivier Marleix,

Dissolution française, la fin du macronisme, paru en novembre 2025, juste après la libération de Sarkozy, n'aura pas eu les honneurs de médias ni de ses camarades politiques. Off Investigation (auquel je vous conseille de vous abonner) lui a consacré une enquête³.

Vous pouvez aussi avoir accès à une interview d'Olivier Marleix par Off Investigation en 2021⁴ : Olivier Marleix est mort le 7 juillet 2025. L'enquête a conclu à un suicide par pendaison...

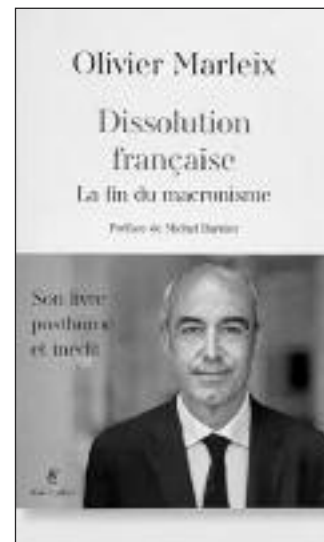
Le 10 janvier 2020, il avait reçu le prix Éthique de l'association Anticor pour sa mission de président de la commission d'enquête parlementaire sur Alstom. Il fait partie des quelques suicidés de l'ère Macron.

Tous les auteurs n'ont pas droit au même traitement ; Boualem Sansal, écrivain d'extrême droite, a eu droit, très logiquement, à une campagne quotidienne de la part de Cnews pour sa libération, qui est intervenue le 12 novembre 2025. Il était incarcéré depuis le 15 novembre 2024. Naturalisé par Macron en 2024, il vient d'être nommé à l'Académie française. Peut-être ses positions dans le conflit à Gaza ont-elles joué un rôle dans sa libération. Si l'emprisonnement d'un individu pour ses convictions (politiques ou religieuses) est intolérable, la campagne médiatique autour de Boualem Sansal est une escroquerie intellectuelle manifeste.

D'autres prisonniers ont été moins « chanceux » : Christophe Gleizes est incarcéré depuis le 28 mai 2024, Jacques Paris et Cécile Kohler, arrêtés le 8 mai 2022 et enfermés à la sinistre prison d'Evin, sont, depuis le 22 octobre 2025, assignés à résidence à l'ambassade de France à Téhéran⁵.

Il est vrai que ce ne sont que des ex-syndicalistes enseignants, de tendance anarcho-syndicaliste ! Et ça ne fait même pas quatre ans qu'ils sont emprisonnés ! ■

Jacky Texier



1. <<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000051170977>>.

2. <<https://www.dailymotion.com/video/x5egdsy>>.

3. <<https://www.off-investigation.fr/olivier-marleix-homme-qui-accusait-macron-avoir-vendu-la-france>>.

4. <<https://www.youtube.com/watch?v=oaJbRNDwRqW>>.

5. Libérés en avril 2026 (presque quatre ans !).

À écouter

Dans *Vla la gamelle*, rediffusion de l'émission spéciale de la Courte Échelle, enregistrée le 22 février 2026, en lutte contre l'agrandissement de la prison des Baumettes, et en lutte contre toutes les prisons :

<<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-49/>>.

<<https://www.aioli-radio.org/emissions/infos-reportages/vla-la-gamelle-50/>>.

Quand la science rejoint le populo

En juin 2025, l'administration Trump a fermé le site fédéral sur le changement climatique, énorme source de vulgarisation des données scientifiques sur le climat à destination du public... après avoir viré l'équipe en charge.

CETTE INITIATIVE a provoqué une levée de boucliers jusque chez les électeurs républicains, mais comme on le sait, et comme il l'a copieusement exprimé à l'ONU en septembre, Trump considère le changement climatique comme «*la plus grande manipulation de l'histoire*».

S'en est suivie une véritable guérilla des scientifiques concerné-es pour à la fois sauver les données menacées de destruction et les remettre en ligne sur un site indépendant, ce qui a été fait en août, grâce à une équipe restreinte d'une dizaine de rédacteurs et rédactrices, chercheurs et chercheuses et «*ninjas du web*». Le nouveau site s'appelle *climate.us*, et on peut y trouver la plupart des ressources autrefois hébergées sur *climate.gov*. En effet, comme l'explique à cette occasion Rebecca Lindsey, ancienne cheffe de projet jetée par-dessus bord, *climate.gov* redirige désormais les utilisateurs vers un autre site Web de la National

Oceanic and Atmospheric Administration (dont elle dépendait), contrôlé par des personnes nommées politiquement. Et donc y disparaissent purement et simplement des données cruciales sur El Niño ou la concentration des gaz à effet de serre par exemple. C'est vraisemblablement ce programme, qui contraignait les sites industriels à publier leurs données d'émissions, qui a provoqué l'estocade.

Mais nos vaillant-es pieds nickelés, en s'adressant à la société civile et aux ONG, ont prouvé que si la science doit être sabordée par l'État aux mains d'un autocrate atteint de démence sénile, eh bien *fuck the state* et vive la science ! C'est grâce à l'ONG Multiplier – une organisation qui se fait fort de mettre en relation donateurs et projets écologiques – que les scientifiques ont pu réagir rapidement et trouver les fonds nécessaires pour récupérer les données et lancer leur propre site alternatif. Multiplier soutient aussi le groupe de sauvetage de données Environmental data ainsi que Governance initiative, qui ont contribué au sauvetage de données. Et il était temps, car il faisait chaud chaud : le ministère de l'Énergie commençait à balancer des données climatosceptiques et tentait de miter des données qui, pourtant, font consensus au sein de la communauté scientifique.

Voilà nos savant-es intrépides viré-es du giron d'un État en déliquescence paranoïaque et qui abordent dans le champ prometteur de la société civile. On le sait, les donateurs non institutionnels sont capables d'armer 1000 Madleens, de faire vivre ici les médias indépendants, de financer toutes les ONG qui sillonnent la Méditerranée pour y repêcher les exilé-es, et tant d'autres choses ! En France, 59 % du fric dédié à la «*générosité*», selon la France Générosités, vient des donateurs, le reste de diverses fonda-





En Éthiopie...

tions, subventions, etc. Oxfam, par exemple, tire 48 % de ses revenus des dons non institutionnels.

Il faut compter sur le populo ! Beaucoup d'entre nous n'ont pas de thunes, mais la plupart donnent. Il en est de même aux USA, et sans doute les scientifiques seront-ils plus en sécurité sous ce régime, car le *vulgum pecus* états-unien, fût-il réac, tient à sa science. Sur le site *climate.us* apparaît un petit bouton rouge : *donate*.

Mais revenons à l'initiatrice, avec deux anciens collègues, de ce braquage en technicolor de ce qui, après tout, appartient au peuple, pour en faire un portail en libre accès mis en place par une organisation à but non lucratif

Rebecca Lindsey, la rédactrice en chef du site sabordé, a réagi très rapidement en recrutant un grand nombre de ses ancien-n-es collègues dans cette nouvelle aventure. Pour être juste, nombre de scientifiques encore dans la place leur ont aussi filé un sacré coup de main clandestin. Le site est aujourd'hui opérationnel, et les membres de la nouvelle organisation se proposent de faire du conseil, de fournir les cartographies des risques d'inondation par exemple, aux autorités locales qui, elles, sont demandeuses. Les scientifiques ont travaillé depuis l'été à temps plein et sans salaire, mais la levée de fonds s'avère substantielle.

Cette aventure, comme le souligne le site *Blueberry Climate Action*, démontre que « la justice climatique est intrinsèquement liée aux luttes sociales ». En effet, sans information fiable sur les données climatiques, la vulnérabilité des collectivités locales, des communautés, des individus est extrême, tandis qu'une bonne anticipation et des données solides les rendent plus résilient-es. Or, les lobbies pétroliers et les milliardaires aux manettes s'opposent frontalement à la circulation des données scientifiques et pratiquent une désinformation blindée de thunes à grande échelle, en une véritable guerre aux intérêts communs.

On peut saluer les scientifiques qui ont refusé que ce portail, créé en 2010 et qui pouvait s'enorgueillir d'être fréquenté par un million de visiteurs, disparaisse dans le néant, et particulièrement la pugnace Rebecca. Et on peut aussi célébrer la société civile, qui est l'avenir de l'humanité.

En France, le collectif d'universitaires RogueESR semble se préparer à quelque chose d'équivalent, puisque dans son dernier courrier portant sur la mobilisation *Stand up for Science* du 7 mars 2026, il est projeté de « s'organiser concrètement en réseaux de solidarité locaux disposant d'un fonctionnement autonome ». On y prévoit « un atelier d'autodéfense numérique pour sécuriser les communications [...], les stockages d'information et ouvrir un site Internet capable de tenir un choc autoritaire. Il s'agit en particulier de doter les réseaux locaux d'outils fiables et sûrs ».

Et on dira que les scientifiques n'ont pas les pieds sur terre... ■

Laurence Biberfeld

Insoumission absolue

**L'Europe,
c'est déjà les États-Unis,
bientôt des sous pour avorter
dans un autre pays.**

LA PROCÉDURE d'initiative citoyenne européenne est vendue comme la possibilité d'agir sur la législation européenne en obtenant un million de signatures de 7 pays différents. Mais c'est survenu : si un texte atteint le million de signatures, la Commission européenne doit décider d'une action à entreprendre, qui ne sera pas forcément une modification de la législation. La Commission européenne, c'est l'exécutif qui, entre autres, propose des lois à voter par le Parlement européen et veille à leur respect.

L'initiative citoyenne européenne « Ma voix, mon choix »

L'initiative qui nous intéresse s'appelle « *Ma voix, mon choix* ». C'est un appel en faveur d'un mécanisme de solidarité volontaire financé par l'Union européenne pour les soins liés à l'avortement des femmes n'y ayant pas accès de façon sécurisée et légale. Ce qui signifie : de l'argent donné volontairement par des États (plus des sous de l'Europe) aux États membres qui seraient en mesure de réaliser des interruptions de grossesse pour toute personne en Europe qui

n'aurait toujours pas accès à un avortement sans danger et légal (texte de l'initiative). Elle a recueilli 1,2 million de signatures d'avril 2024 à avril 2025.

La procédure d'une telle initiative, c'est, après vérification, contrôle, validation et autres processus bureaucratiques, la rencontre avec un-e membre de la Commission pour expliquer, puis une audition publique au Parlement européen, puis la Commission donne sa réponse, ce qu'elle envisage de faire (ou pas) et ses raisons de le faire (ou pas). L'audition publique a eu lieu mi-décembre et les député-es ont... approuvé l'initiative. Pas tout-es : 358 voix pour, 202 voix contre et 79 abstentions. C'est-à-dire qu'elles et ils demandent à la Commission européenne de créer ce mécanisme financier.

Pour ce qui est des Français-es¹, se sont abstenus les membres du RN, ainsi que Nadine Morano (LR) ; ont voté contre, les 4 membres du groupe Identité Libertés (dont je subodore que Identité suffirait à les nommer), 2 membres de LR et le membre de l'UDR ; ont voté pour, 2 membres de LR, 8 membres de LFI, les 6 membres du groupe RE, 3 écologistes, les 3 membres du Mouvement démocrate, les 2 hors-groupes, 8 membres du PS ; et enfin n'ont pas voté 1 RN, 1 LFI et 1 PS.

Le texte² est plein de « vu », d'abord toutes les Conventions (dont l'universelle et l'européenne des droits de l'Homme), puis toutes ses résolutions sur l'avortement (dont celle de 2024 demandant l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux) et d'autres textes. Ensuite, 20 « considérant » sur l'égalité terri-



toriale et entre les femmes et les hommes, sur la nécessité du droit à l'avortement, sur les obstacles rétrogrades imposés par certains pays. Deux « *considérant* » méritent une attention particulière. Le L qui dit que « *considérant que, statistiquement, la plupart des avortements ont lieu au cours du premier trimestre de grossesse; que la majorité des femmes qui avortent ont déjà des enfants, sont mariées ou dans une relation stable, ou ont recouru à un moyen de contraception* » : donc, visiblement, elles n'abusent pas, vous voyez. Il manque le « *c'est toujours un drame* » de Simone Veil qui aurait complété la chose, mais Simone Veil, on peut pas lui en vouloir, un peu de manipulation était nécessaire pour obtenir la première dépénalisation. Et le Q, tellement sorti de nulle part et ajouté après la fin de la rédaction que la renumérotation apparaît toujours sur le document en ligne et qui dit « *considérant que seules les femmes biologiques peuvent tomber enceintes et avoir des enfants* ». Fort heureusement aucune position n'est prise en conséquence de ce *considérant*, juste un petit rappel transphobe pour le plaisir ?

Ensuite, viennent les positions à coup de *salue, souligne, rappelle, réitère, demande, dénonce*. Très impressionnant le dictionnaire de synonymes utilisé. La position qui nous intéresse ici : « *invite la Commission, comme le propose l'ICE "My Voice, My Choice", à mettre en place un mécanisme de solidarité, ouvert à la participation des États membres volontaires et doté d'un soutien financier de l'Union, sans ingérence dans les lois et réglementations nationales; prie la Commission de présenter une proposition visant à apporter un soutien financier aux États membres qui proposent un avortement sûr, conformément à leur droit national, à toute personne résidant dans l'Union qui n'a toujours pas accès à un avortement sûr et légal* ».

Pas de sous

Enfin en février, la Commission européenne a rendu sa décision, pas tout à fait conforme aux demandes du Parlement... Elle refuse la création d'un fonds dédié, mais

permet aux États membres de recourir au Fonds social européen (FSE) pour améliorer l'accès à une IVG sûre et légale. C'est donc pas des sous en plus, mais des sous pris à d'autres actions.

Dans sa réponse à la pétition, la Commission européenne a rappelé que les objectifs du FSE sont la réduction des inégalités en matière de soins de santé et la garantie de l'accès aux services de santé essentiels. Sauf que... pour la France, les programmes financés par ce fonds, pour la période 2021-2027, s'appellent « *Emploi, inclusion, jeunesse et compétences* », « *Soutien européen à l'aide alimentaire* » ; il y a aussi des programmes par région déclinés en une Europe plus intelligente, une Europe plus verte et une Europe plus sociale. Et une région, c'est pas un pays d'à côté. J'ai mauvais esprit, mais je le sens pas bien, ce financement du droit à l'IVG. La Commission a également souligné les limites juridiques des compétences européennes, le droit à l'avortement relevant principalement des compétences nationales.

Pour compléter, on peut lire l'interview³ de la militante féministe Consuelo Catalá et recopier cette citation : « *L'avortement est une insoumission absolue au mandat prioritaire de la société patriarcale*. »

Ch. R.

1. <<https://votemap.eu/10term/fr/3678/>>.

2. <https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0338_FR.html>.

3. <<https://medfeminiswiya.net/2026/01/02/consuelo-catala-lavortement-est-une-insoumission-absolue-au-mandat-prioritaire-de-la-societe-patriarcale/>>.



Dossier Prostitution, un mâle empire...

SOMMAIRE

La Prostitution dans le regard des clients: voyage au bout de l'horreur.....	17-18
Chair fraîche	19-20
Les mots ont un impact / <i>La prostitution, un « métier » ?</i>	21
Où sont les clients	22-23
Que veulent les clients	24-26
Dissociation... ..	26-27
Service-service	28-31
Système prostitutionnel: changer notre regard?	32-33
Proxénètes: les invisibles du système prostitutionnel	33-36
Maisons closes	37-38
Articles déjà parus dans <i>Casse-rôles</i>	38
La réalité de la prostitution n'est pas complexe. Elle est simple	39-41
Bulletin d'abonnement	41
Les consommateurs de prostitution, ces clients salauds ordinaires.	41-43
« Kokomo City » de D. Smith	44-45
Courrier reçu	45

La prostitution dans le regard des clients : voyage au bout de l'horreur

Beaucoup se demandent ce que des hommes cherchent en ayant recours à la prostitution.

Tâchant de trouver la réponse à cette question, je me suis longuement plongé dans les forums où des hommes « clients », dits *punters*, vont discuter et surtout laisser leurs commentaires sur des femmes.

DANS TOUS LES PAYS, il existe de tels sites où les *punters* réalisent ce qu'ils appellent des EV (évaluations), fiches de notations des femmes qu'ils ont payées, avec commentaires détaillés, exactement comme on peut le faire à propos d'un restaurant sur *Trip Advisor*. Se plonger dans une telle littérature vous fait appréhender à quoi ressemble l'humanité quand elle s'abstrait de toute forme d'empathie. On y comprend comment un peuple peut un jour se lever pour organiser le massacre de son voisin sans faire preuve de la moindre compassion !

Les *punters* expriment leur satisfaction ou leurs griefs et échangent ainsi des conseils à propos de femmes prostituées qu'il faut éviter ou qu'ils recommandent.

La lecture de milliers de commentaires et EV permet de mesurer combien l'argent est au cœur du discours. La marchandisation de la femme est le cœur des propos centrés sur la valeur du bien loué. On en a eu ou pas « pour son argent ». Les rares commentaires sur la sympathie ressentie pour une femme rencontrée ne parviennent pas à masquer combien le *punter* se considère bien comme un « client » qui achète et paie pour quelque chose de précis. Il estime ensuite si le montant de la transaction était au juste prix.

Il peut estimer qu'une « prestation » était telle ou telle, mais sa valeur sera toujours jugée selon le prix demandé. Ainsi un *punter* termine une « mauvaise EV » par :

– « C'est le problème avec certaines filles de l'Est qui bossent sans intention de donner aux gens ce pour quoi ils ont payé. »

Revenant du bois du Boulogne, un autre commente :

– « Elle commence par une fellation debout bien faite et la levrette obligatoire. Petit moment agréable pour 20 euros. Sans concurrence avec un autre type de prostitution. »

Mais le jugement vaut pour les « prestations » plus chères :

– « La prestation d'une demi-heure ne vaut pas plus de 100 €. »

– « Pour quelques euros de plus, en cherchant un peu, vous trouverez beaucoup mieux ailleurs. »

La qualité relative au prix payé est ainsi jugée à propos de la « prestation », mais aussi de la « marchandise » – puisqu'il s'agit bien de cela :

– « Corps bof bof, poitrine flasque, fesses correctes. Point positif : elle suce vraiment très bien. Tout ça pour un rdv négocié à 80 euros. Donc bilan plus négatif que mitigé. »

– « P. est blonde, petite assez mignonne, je lui donne entre 45 et 55 ans mais elle a un joli visage, jolis seins, joli cul, jolie chatte aux lèvres un peu prééminentes [sic] comme je les aime. »

– « Je retourne la moche pour ne pas voir sa tête et son ventre flasque. »

Le temps est souvent un facteur pour juger de la qualité du « produit ». Les *punters* louent un corps pour une durée précise, une heure, une heure et demie, deux heures. Exactement comme ils loueraient une voiture. Ils calculent, montre en main :

– « Le rendez-vous était pris et j'avais payé pour une cession d'une heure et demie qui finissait 55 minutes plus tard, douche comprise. »

– « La demi-heure ne vaut pas plus de 100 €. »

– « Bien que j'avais payé pour une heure j'étais dehors après 35 minutes. »

– « Après seulement trois minutes de fellation, enfilage d'un présé, j'aurais préféré que ça dure un peu plus... »

– « Très déçu par la prestation : fellation protégée (car j'ai payé 100) pressée par le temps (m'a rappelé au moins 2 fois le temps restant). »

Le jeu sur le temps est souvent décrit de la même manière : le *punter* veut que cela dure le plus longtemps possible, quand la femme prostituée, elle, veut écourter son calvaire au maximum :

– « La fellation était nulle et elle regardait l'horloge. »

– « Bref très mécanique, fait tout pour faire gicler le petit : puis dehors. »

– « Missionnaire mais, voyant que ça risquait de durer, elle me propose une levrette. Je suis donc derrière elle et elle bouge son cul magnifique avec beaucoup d'énergie. Je lui demande de prendre un peu de temps (je ne suis pas un hardeur). »

– « J'ai failli jouir au bout de 20 sec tellement elle était magnifique mais là je lui ai dit de ralentir, puis de reprendre, mais là je l'ai vue pas du tout concernée par le truc, elle ne me regardait pas, semblait triste et regardait parfois par la fenêtre, ainsi que son portable pour voir l'heure. »



– « Elle se met à gémir faussement pour que vous veniez rapidement mais on ne fait pas la grimace à un vieux singe. Je la prends de force si bien qu'elle a mal. »

Outre le temps imparti selon le *deal* conclu, le « savoir-faire » est l'objet de jugements très précis et révélateurs :

– « La fellation n'est pas terrible, la sensualité n'est pas de mise, bref elle ne sait pas bien y faire. »

– « Ni la première éjac' suite à ces contacts répétés, ni la deuxième après la finition manuelle (à 2 doigts et du bout du doigt) ne me fera oublier ce massage de piètre qualité. »

Surtout les pratiques sont notées comme sur une *check list* de ce qui est pratiqué ou non par la femme prostituée. Le prix à l'heure dépend donc du type de « prestation », et la négociation comprend la liste exacte de ce qui sera accepté.

Pour décrire leurs pratiques extrêmement stéréotypées, les « clients » usent d'abréviations internationales. Ils vérifient donc le temps et dressent scrupuleusement la liste de tous les gestes dont la valeur est estimée.

– CBJ, Covered Blow Job, ou fellation avec préservatif

– CIM, Cum in Mouth, ou fellation avec éjaculation dans la bouche

– COB, Cum on Breast, ou éjaculation sur les seins

– COF, Cum on Face, ou éjaculation sur le visage

– PSE, Porn Star Experience, ou sexe comme dans un film pornographique

– AP, Anal Penetration, ou sodomie... et enfin

– GFE, Girl Friend Experience, ou attitude de la femme prostituée qui joue la petite amie, qui simule son plaisir.

Car le client a le plus souvent une exigence de proximité avec la femme prostituée. Hors des lieux comme les bois – où il admet que, pour quelques euros, il ne peut pas obtenir autre chose qu'un acte bref et sans discours –, le *punter* exige du « *social time* ». En effet, s'il choisit une durée d'une heure ou plus, il peut espérer ce qu'il appelle un « *second round* » :

– « Je finis par me laisser aller en me disant que ce sera mieux pour le *second round*, mais elle se lève te ramasse ses affaires pour s'en aller... Je lui fais part de mon étonnement, j'avais compris une heure. »

Entre les deux « *rounds* », le « client » apprécie d'être traité amicalement. Il faut que la femme prostituée semble prendre du plaisir à discuter avec lui. Dans le cas contraire, c'est la mauvaise note assurée :

– « Pas de discussion, aucune interaction, rien... »

– « *Social time* : moyen. Madame n'a pas le temps... »

– « Elle m'a pas fait passer un moment épanouissant mais je la trouve pas assez à l'écoute du client. »

– « Très bon *social time* entre deux *rounds*, café, etc. »

Pendant la « relation sexuelle », le « client » apprécie la « *Girl Friend Experience* ». La femme prostituée joue alors la petite amie, semble prendre du plaisir, fait semblant de jouir et beaucoup de *punters* se laissent prendre au jeu, pensant réellement donner du plaisir à la femme prostituée. Mais d'autres clients prostitueurs sont moins dupes :

– « Elle essaye de me faire croire qu'elle prend du plaisir. »

Mais dans tous les cas, la femme prostituée doit montrer du cœur à la tâche. Même si elle ne prend pas de plaisir sexuel, elle doit prendre plaisir à en donner. Sans quoi, la critique tombe.

– « La baise était sans entrain et j'aurais pu baiser une poupée gonflable et avoir plus de plaisir. »

– « Quelqu'un devrait lui dire qu'une part de son boulot consiste à montrer quelque enthousiasme et à donner du plaisir au client. »

– « Si tu veux baiser de la viande morte elle fera le boulot, mais rien d'autre, alors économise ton fric. »

Le plus frappant dans la lecture des commentaires des « clients » est la fraternité qui s'en dégage. Les hommes se rassurent entre eux, s'encouragent, se soutiennent

Lorsque l'un d'entre eux confesse sa timidité, ses pannes, ses inquiétudes, nombre de participants au forum se précipitent pour lui asséner conseils et réconfort. Des nouveaux « clients » n'ont pas peur de demander conseils et recommandations. Ils les obtiennent dans tous les cas en toute amitié. On lit ainsi la solidarité presque romantique qui se joue dans la sphère masculine dans la reproduction d'une domination totale et violente des femmes.

Jamais un mot n'est prononcé en forme de compassion pour celles-ci. Elles ne sont après tout que des objets.

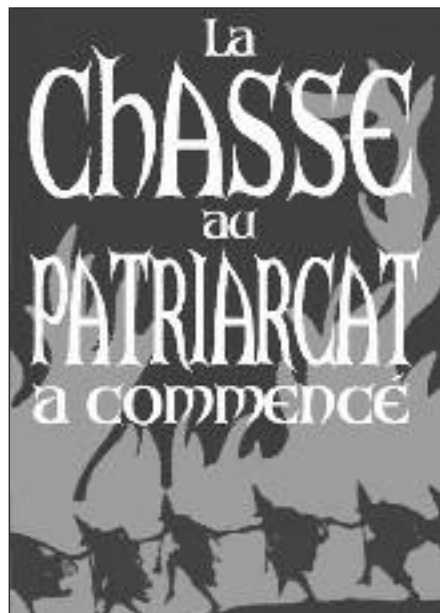
Des chercheurs et chercheuses ont parfois mis en lumière, après des entretiens avec des clients prostitueurs, qu'un sentiment de honte, de culpabilité ou de mauvaise conscience pouvait s'exprimer chez eux. Rien de tel sur les forums. Là, on est entre hommes, et on ne parle que virilement.

Le sentiment de vide et de dégoût, décrit par certains clients aux mêmes chercheurs, est totalement absent des forums lui aussi. Certains prostitueurs racontent en effet qu'ils partent en courant, ayant lu chez la femme prostituée la répulsion qu'ils provoquaient en elle. Ils se jurent alors ne plus recommencer, sentant leur estime de soi encore plus basse qu'avant d'y être allé.

Mais sur les forums, ce type de déclaration serait incongrue. On roule des mécaniques. On se raconte des histoires à peine croyables, dignes des plus grands mythomanes. On se vante d'avoir eu un nombre incroyable de relations sexuelles en un jour ou une semaine. Les femmes se comportent comme des tours de foire.

Pour celles et ceux qui en douteraient encore, voilà ce que l'on ose appeler « le travail du sexe ». ■

Patric Jean



Chair fraîche

S'il y a un domaine de la prostitution où il est particulièrement compliqué de distinguer le client du proxénète, c'est bien celui de la prostitution infantile. D'abord parce que la pédocriminalité s'exerce de plus en plus sur Internet, et que les groupes de pédocriminels qui s'y constituent fonctionnent sur le mode du troc de contenus : pour avoir du nouveau, il faut en produire. Le *livestreaming* ne concerne pas que l'achat de viols d'enfants à l'autre bout de la planète, il se produit aussi dans les familles françaises.

EN COLOMBIE, aux Philippines, à Madagascar, des pédocriminels occidentaux payent des familles misérables pour assister en direct à des viols d'enfants. Les victimes sont la plupart du temps très jeunes, moins de 10 ans. Ainsi, par exemple en juin dernier, dans notre pays, un homme de 55 ans, soupçonné d'avoir commandité des centaines de viols pendant des années sur les enfants d'une fratrie colombienne, a été mis en examen. Selon les policiers de l'Office des mineurs (Ofmin) et les associations de protection de l'enfance, lors du confinement du covid-19, les touristes sexuels se sont reportés en masse sur ce type de cybercriminalité, qui a alors connu une véritable explosion. Qu'est-ce qu'on va devenir, ouin-ouin, si on peut plus violer les gosses des pays pauvres ? Violons-les par personne interposée. Depuis, les frontières se sont rouvertes, mais cette criminalité n'a cessé de s'étendre.

En novembre 2024, l'Ofmin a infiltré un réseau déployé sur une cinquantaine de pays, avec des dizaines de milliers de participants qui échangeaient sur Telegram des milliers d'images et vidéos pédopornographiques mettant en scène des enfants d'un mois et demi à 8 ans. Ces braves gens « *n'hésitaient pas à traverser la France pour aller commettre des viols et abus sexuels sur des mineurs après des échanges sur la plateforme en ligne* », nous apprend TFi. En attendant que Bardella arrive à créer des coopératives-maisons closes pour les prostituées qui n'en demandent pas tant, il semble que les coopératives de clients s'organisent sans la moindre difficulté. Les premiers cravatés sont deux pères de famille, un animateur périscolaire et un retraité.

Six mois plus tard, 55 autres contrevenants sont pris au collet, parmi lesquels, selon France info., un prêtre, un ambulancier, un grand-père, un professeur de musique, etc., âgés de 25 à 75 ans. Sans surprise, les mis en cause minimisent les faits ou les nient.

Ce qui me fait du bien ne peut pas faire de mal

Les pédocriminels agissent globalement de deux façons : en payant en cryptomonnaies sur le darknet des vidéos de *livestreaming* à l'autre bout du monde, ou de manière plus locale et proactive en pratiquant le *grooming* (en se faisant

passer pour des mineurs sur des sites fréquentés par les enfants, et en entrant en contact avec eux, jusqu'à proposer des échanges sexuels, de payer pour des *nudes*, ou même des rencontres physiques). De ce point de vue, la machine s'emballe : « *Il y a dix ans, dit un officier de police, on a retrouvé des procédures où il y avait 70 pages d'échanges de tchat avant que le pédophile ne propose de voir la personne, alors qu'aujourd'hui en moins de trente secondes, un mineur peut recevoir une photo.* » Une fois l'enfant piégé, on exerce du chantage sur lui pour le contraindre à fournir toujours plus, de l'argent ou des services, on fait ce qu'on appelle de la sextorsion. On le menace de diffuser les images obtenues sur ses réseaux. Avec l'IA, depuis peu, le grooming n'est même plus nécessaire : on sélectionne des contenus sur les post publiés par les mineurs, on leur applique des applis de déshabillage, voire des mises en scènes sexuelles, et on les menace pareillement. Et c'est tout aussi efficace. Les contenus s'échangent à 70 % sur le clearnet, par le biais de réseaux comme Snapchat, Instagram, Discord, Telegram, Tiktok, voire des plateformes comme Le Bon Coin, Airbnb ou Vinted.

Cette activité est soutenue par les évolutions sociétales qui veulent que de plus en plus d'enfants publient des contenus, que se mettre en scène de façon sexy est une pratique massive et valorisée, et que d'ailleurs, si les institutions restent d'un abolitionnisme qui verse dans le néoprohibitionnisme, la culture Internet valorise et banalise l'exhibition physique, voire la prostitution. Tout le monde est sur les réseaux ! On ne peut pas non plus minimiser le rôle de parents, voire de personnels qui travaillent auprès des enfants, dans la diffusion de contenus pédocriminels. Joindre l'utile à l'agréable.

On touche au gore pour certains contenus en augmentation exponentielle où les enfants, qui avaient autour de 4 ans il y a quelques années, sont aujourd'hui des nourrissons.

Ça se vend. Ça s'échange. Tout se vend. Si on est abolitionniste (à l'ancienne), ce n'est pas parce qu'on trouve scandaleux que des femmes vendent leurs charmes, pour le dire à l'ancienne aussi. C'est parce que la prostitution valide l'irresponsabilité sexuelle des hommes en faisant du sexe un marché officiel. Comme ailleurs, il y a la possibilité



➔ d'un marché noir et d'une contrebande. À partir du moment où on accepte que les corps soient proposés sur un marché, tous les corps peuvent l'être et pour n'importe quoi, ça devient juste une question de prix, de caprice, de goût.

Ce qui est présenté comme une liberté est d'abord une flagornerie sans vergogne envers une sexualité masculine qui n'a surtout pas à s'encombrer d'un minimum de conscience, puisqu'elle est de droit absolu. Fais-toi plaisir, camarade, ici c'est le domaine du sexe, le pays des jouets.

La tendance lourde, ces dernières années, est le rajeunissement des victimes, appelons-les comme ça. Car hélas ce ne sont pas les travailleuses du sexe (TDS) qui font la tendance, mais les clients. Et les clients, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir du transgressif. Ils veulent des choses qui font mal. Qui détruisent. Le sexe de pouvoir a les travers du pouvoir : il vire vite à l'ivresse du pouvoir, à l'abus de pouvoir. Or, ce qui définit la prostitution, c'est la possibilité de se passer du désir de l'autre, et toujours de son consentement dans le cas des enfants.

Le problème de la prostitution, ce ne sont évidemment pas les TDS, mais les clients

Il n'y a pas de rapport entre vouloir subvenir à ses besoins en partant avec des handicaps dans un monde de chiens et vouloir se faire plaisir sur la peau d'autrui et surtout, surtout, sans engager sa responsabilité.

Mais revenons à nos clients. Il ne faut pas minimiser le simple visionnage de contenus pédocriminels : dans 40 % des cas, selon l'Ofmin, « un internaute qui visionne des contenus pédocriminels en ligne est passé ou passera à l'acte en commentant à son tour des violences sexuelles sur des mineurs de son entourage ». Les cybercriminels ont des profils d'addicts : ils collectionnent les contenus toujours plus extrêmes et violents, et en obtenir un nouveau est littéralement comme avoir sa dose. Se créent ainsi des groupes étendus qui échangent des contenus sur diverses plateformes. L'IA générative achève de déresponsabiliser les amateurs, même si ces contenus sont toujours issus de véritables images de véritables enfants, reproduites et modifiées à l'infini. Son utilisation est encore marginale, mais en augmentation constante.

La seule enquête que j'ai trouvée concernant les amateurs de cette prostitution si particulière est australienne. Elle a été faite sous la forme d'un questionnaire anonyme sur un panel de 1500 participants. On y apprend que 15 % ont des attirances pédophiles, et que 9 % passent à l'acte d'une façon ou d'une autre. Ils sont 11 fois plus nombreux que la moyenne à regarder de la pornographie violente, 16 fois

plus nombreux à chercher des contenus sexuels en ligne et 26 fois plus susceptibles de regarder des contenus zoophiles.

Ils soutiennent les abus sexuels sur des enfants et nient que les actes

pédocriminels leur soient

préjudiciables. Bin

voyons ! Une catégorie particulière, longtemps passée sous les radars, concerne les « spécialistes », qui ont une riche vie sociale,

sont appréciés et inspirent la confiance, ont beaucoup de *self-control*, et préméditent au plus haut point leur *grooming* et le choix des enfants qu'ils prennent pour cible.

Une autre tendance récente est l'exploitation à grande échelle des adolescentes confiées à l'ASE par des réseaux de proxénètes qui ont visiblement décidé de cibler massivement cette manne. Il s'agit là de prostitution directe, par le biais de *lover boys*, et en louant des Airbnb ou des chambres d'hôtel pour y faire tourner les gamines en recrutant les clients sur Internet.

Une rencontre près de chez toi !

Le nombre de mineures entre 12 et 17 ans livrées à la prostitution est impossible à évaluer, l'ASE ne donne évidemment pas de chiffres, mais iels seraient en France, tous mineurs confondus, de 15 à 20 000 à être livrés à la prostitution. Pour le nombre de clients, on peut multiplier par 100.

En avril 2025, sort une étude de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, où on parle d'ubérisation de la prostitution : on constate, par rapport à 2021, une augmentation de 107 % de la prostitution de mineures (tandis que la prostitution de majeures baisse de 4 %).

Est-il possible de responsabiliser les clients ? Ça n'en prend pas le chemin. La prostitution peut-elle être humanisée ? Et le capitalisme, d'ailleurs, peut-il avoir un visage humain ? ■

L. B.



« Quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots », disait Jean Jaurès...

Les mots ont un impact

AINSI LE TERME travailleurs ou travailleuses du sexe renverrait à l'idée qu'échanger des services sexuels peut être considéré comme un travail comme un autre, et permettrait de définir une identité professionnelle et des droits garantissant contre les discriminations et les violences.

Mais est-ce un travail ce que subissent des êtres humains dans la prostitution ?

Ce terme de travailleurs ou travailleuse du sexe ne serait-il pas une banalisation de la prostitution plutôt qu'un refus de stigmatiser, et un euphémisme pour ne pas nommer une violence genrée spécifique ?

Faut-il rappeler que les industries du sexe représentent des milliards, que le trafic des êtres humains à des fins de prostitution fait partie des 3 grands trafics mondiaux avec les armes et les drogues, et qu'il est celui qui fait prendre le moins de risques ?

Faut-il rappeler que la prostitution surfe sur les représentations séculaires de la masculinité et sur la pollution que produit la pornographie – accessible à tou·tes dès l'enfance –, que le colonialisme prostitutionnel amène la marchan-

dise dans les pays riches où sont les clients que l'on transporte également vers les paradis du viol tarifé ?

Que fait le client sinon imposer sa volonté en prenant du plaisir sur et dans le corps d'un être humain – une femme le plus souvent –, se permettre contre quelques billets de l'insulter et de le menacer, de le transformer en ustensile de plaisir, en exutoire de la violence et de la domination ?

À nous, qui sommes abolitionnistes, on nous répond que chacun·e est libre de disposer de son corps et de sa sexualité comme elle ou il l'entend, mais le chemin qui mène à la prostitution tient plus à la précarité des conditions de vie qu'à la liberté ; si, pour subsister, il faut vendre son corps, c'est qu'on a rien d'autre à vendre.

Nous refusons le réglementarisme et la légalisation d'une « profession », ce qui s'accompagne d'une reconnaissance des droits des personnes victimes de cette situation et oblige à sortir d'une hypocrisie en se préoccupant de l'attitude de ceux qui considèrent que le corps d'une femme ou d'un homme est un objet de consommation comme un autre : les proxénètes et les clients. ■

A. N.

———— La prostitution, un « métier » ? ————



Ce court-métrage de Frédérique Pollet-Rouyer – réalisatrice engagée et féministe – dénonce par l'absurde les propos visant à légitimer et à rendre acceptable la prostitution¹.

UNE JEUNE FILLE, en réorientation scolaire, se voit proposer par la conseillère d'éducation, une formation aux soi-disant « métiers du sexe » en deux ans.

Cette situation fictive démontre à la fois que la violence est constitutive de la prostitution et que la considérer comme « un métier » comporte de nombreux dangers, tant pour les personnes prostituées que pour l'ensemble de la société.

Frédérique Pollet-Rouyer est réalisatrice de documentaires (*Né sous Z* et *Dix-huit ans*) et photographe ; elle a réalisé le spot de la campagne contre le viol d'Osez le féminisme, Mix-cité et du Collectif féministe contre le viol, ainsi que la campagne contre la prostitution du lobby européen des femmes.

Car si c'est un « métier », alors réclamons une formation qualifiante et des conventions collectives. L'extrême gauche se retrouve avec l'extrême droite favorable à la légalisation, alors qu'on sait bien que cela favorisera de grands groupes industriels de la prostitution.

Diversité des ressentis

La force du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (Mlac, créé en 1973) était d'accueillir des féministes de diverses sensibilités (à l'époque, le Planning familial était divisé sur la contraception pour les jeunes filles et hostile à la « promotion de l'homosexualité »)...

Il faut accepter de se battre ensemble (abolitionnistes ou non) et d'avoir des fenêtres de discussion. N'oublions pas que les prostitué·es constituent un groupe social très minoritaire, composé majoritairement de femmes étrangères asservies. Le débat ne porte que sur les quelques « indépendantes » mises en avant, alors qu'elles ne représentent rien ou presque dans la « profession ». ■

Solange & Véronique

1. Ce court-métrage a été réalisé pour Osez le féminisme (<<http://www.osezlefeminisme.fr/>>) : <https://www.youtube.com/watch?v=yh_wVj_xf4o>.

OÙ SONT LES CLIENTS ?

Je ne crois pas qu'il existe une activité ou une profession au monde, dont les bénéficiaires sont à ce point invisibilisés. Si le travail du sexe existe, et il existe, puisque la nomenclature existe au moins pour un certain nombre d'institutions, comment se fait-il que ses clients passent toujours sous les radars ?

DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES aux institutions susnommées (l'ONU en général, et l'OIT, Onusida et l'OMS en particulier), la question des clients, dans le cas de toutes les prostitutions, et des proxénètes dans le cas de la prostitution de traite et/ou de contrainte, est assez peu abordée. Celle des proxos l'est chaque fois qu'un réseau tombe, la plupart du temps avec force détails :

Ce 3 décembre, dans la Drôme, cinq hommes, dont quatre âgés de 19 ans et un de 27, ont été mis en examen pour avoir prostitué six adolescentes âgées de 12 à 17 ans. Des gamines recrutées à la sortie des foyers où elles étaient placées (ah, l'ASE, toujours assidue à sauver les petits enfants malheureux chez eux), et qu'une des mères avait réussi à localiser. Les mômes, ulcérées qu'on les empêche de vivre selon leur bon vouloir car c'est « *leur vie, leur choix* », ont envoyé les flics aux prunes. L'une a même mordu un pandore, une autre a dû être maîtrisée après en avoir frappé un autre. Ça fait penser au film *Alda*, où une gamine incestée et folle amoureuse de son père s'imaginer que la vie se passe au plumard en tête-à-tête avec son géniteur, sans école ni vie sociale.

En tout cas ces gosses ont bien retenu la leçon : « C'est notre vie, notre choix. »

À 12, 14 et 15 ans ? Pendant leur temps libre, « *elles écumèrent les boutiques de vêtements et de parfums* ». Douze clients se sont fait mettre la main au collet, mais on peut subodorer qu'en un an, quelques centaines de bons samaritains ont versé leur obole à Valence, Avignon, Saint-Étienne, Perpignan et Marseille. Les petits maquereaux ne cessaient de déplacer leur cheptel et organisaient les rencontres via Internet. Les gamines sont reparties pour les foyers de l'ASE, sans rancune, en attendant la prochaine fois, tandis que leurs « *amoureux* » partaient pour la zonzone.

Ah ! Le 5 décembre, à Mulhouse, on jugeait un maquereau de 21 ans pour séquestration, proxénétisme aggravé, violence, détention d'une arme de catégorie B et infraction à la législation sur les stupéfiants. C'est sa gagneuse qui l'a dénoncé, cette fois, car au RSA, elle ne pouvait plus payer ses doses et avait convenu de faire l'escort pour lui, mais probablement pas à ce point. La jeune femme souffre d'une pathologie psychiatrique. Il s'est pourtant trouvé des clients peu regardants sur ses conditions d'exercice.

Le 10 décembre, deux habitants de l'Yonne passaient en jugement pour avoir livré à la prostitution une « *mineure en perdition* ». Ils ne se sentent pourtant pas responsables, comme, suppose-t-on, les clients qui ont profité de l'aubaine. La gamine avait fugué d'un foyer d'accueil et se prostituait pour survivre. C'est pas beau d'être radin, mademoiselle. Faut partager.

Le 15 décembre, un couple, dont la femme se prostituait, est jugé pour proxénétisme aggravé. Leur victime, mineure, s'était planquée dans les toilettes du train dans lequel ils l'avaient embarqué pour la changer de crèche. Elle était copieusement insultée et battue. La sûreté ferroviaire l'a sortie de là. Rien sur les clients.

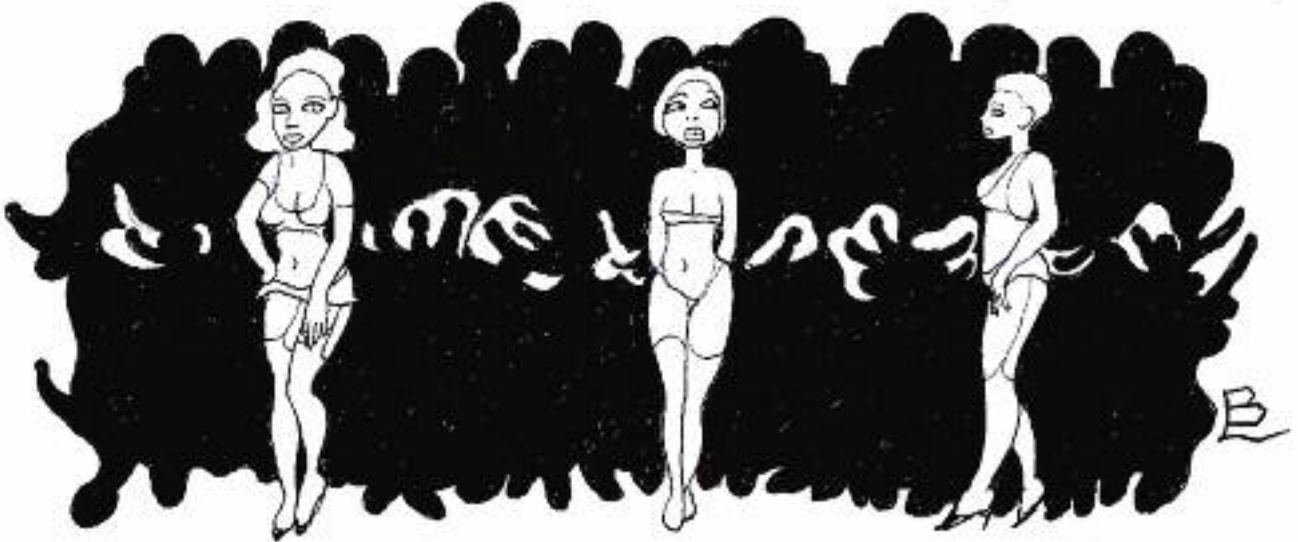
Le 16 décembre, on retrouve à Toulouse une adolescente de 14 ans qui avait disparu depuis neuf mois, embarquée par deux messieurs. Deux hommes (les mêmes ?) sont mis en examen pour viol, les parents soupçonnent un réseau de prostitution.

Le 19 décembre, le tribunal de Toulouse s'attaque au volet « *mineurs* » d'un réseau de proxénétisme de grande ampleur livrant à la prostitution des gamines suivies ou hébergées par l'ASE en France, en Suisse et en Belgique. Les treize proxos majeurs ayant été jugés en octobre. La tête du réseau pilotait les opérations depuis sa cellule et a pris une rallonge de quatorze ans. Six gamins et deux gamines sont condamnés. Une neuvième mineure, accusée aussi de proxénétisme et qui était livrée à la prostitution, a été relaxée : elle avait permis de démanteler le réseau. Quant aux clients, eh bien...

Le 22 décembre, 4 personnes sont condamnées par le tribunal de Beauvais pour proxénétisme aggravé : elles avaient prostitué de façon intensive une adolescente de 16 ans pendant une quarantaine de jours, jusqu'à 15 passes par jour. En sus de la taule, elles lui devront 10 000 €. Et les 400 mecs peu ou prou qui lui sont passés dessus ? À raison de 10 passes par jour, ça fait 25 € la passe, 10 000 €, c'est du dédommagement, hein, pas un remboursement.

Et ce n'est que la presse générale de décembre, sans faire des recherches acharnées non plus. On le voit, le proxénétisme à l'ancienne n'a pas disparu, il connaît au contraire une embellie à la faveur des possibilités illimitées ouvertes par Internet, mais aussi de la banalisation assez prodigieuse de tous les usages marchands du corps, couplée à une valorisation toujours plus frénétique du bling-bling dans un

où sont les clients ?!?



contexte d'extension massive de la grande pauvreté, du chômage, de la précarité. Le corps féminin mais pas que, de plus en plus jeune, est plus que jamais le luna-park d'une sexualité masculine totalement dépourvue de conscience. Pourquoi se priver quand les cornes d'abondance déversent à cette vitesse une manne aussi vite consommable que jetable? Comme le viol d'aubaine, la consommation d'aubaine (j'ai payé, c'est pas du viol, ou si c'est du viol c'est pas ma faute) pousse partout où le cynisme et l'abandon font son nid. C'est pas ma faute si la prostitution explose sous tant de formes; ok, je sais pianoter sur un clavier et j'aime pas qu'on me dise non quand ça me chatouille, faut bien que je me détende, mais quand même c'est pas ma faute si la prostitution explose. Et comment on reconnaît les mineures forcées des majeures à leur compte, je suis pas madame Irma?

J'entends déjà les chœurs des thuriféraires de la liberté sur les champs de bataille, les chantres de l'agentivité en terrain impraticable essayer encore un peu plus de limiter à un quasi-néant la réalité objective de certaines situations (un trou dans la terre, des sables mouvants, un enfant à nourrir sans la moindre perspective, que sais-je, l'impossibilité d'accéder à un toit, puisque la première entrée dans la prostitution c'est le logement). Car si les prostituées se prostituent, c'est pas parce que le combo patriarcat/capitalisme (tu ne vaux rien mais tu peux rapporter gros) offre peu de choix à certaines, ou leur tend des pièges impossibles à éviter. Pas parce que le régime sexuel qui veut que les mecs disposent de corps de femmes (d'adolescent-es, d'enfants) à des fins récréatives ne propose pas une autre distribution des rôles sexuels, avec un chouïa d'égalité et de réciprocité. C'est parce qu'elles l'ont choisi. Et pour être bien sûres et certaines que ce régime (les hommes baisent comme ils veulent quand ils veulent, c'est un droit qu'ils ont mais qui ne peut pas s'exercer dans le vide) baigne dans l'huile, alors, bah oui, quand il n'y a pas preneuse, il faut des

personnes à violer, des enfants à incester, sans préjudice, parce que l'argent sanctifie tout en règne capitaliste, d'une branche de métier qu'on pourrait appeler «service à l'homme» plutôt que franchement «travail du sexe», du sexe de qui, est-il question? Celui qui est à disposition ou celui qui commande? Comme si la réalité sexuelle des hommes et des femmes était la même... Les clients étant en quasi-totalité des hommes et les personnes à disposition en immense majorité des femmes, appelons un chat un chat et nommons cette industrie pour ce qu'elle est: branche du «service sexuel aux hommes». Ça va mieux en le disant. Et puis ça entérine économiquement et politiquement le fait que les hommes ont besoin, et donc le droit, qu'on soit à leur service sexuellement, et que les femmes, ça tombe bien, sont à leur service sexuellement puisqu'elles n'ont rien d'autre à foutre dans la vie. Et après ça je ne veux plus entendre parler de liberté sexuelle, de clitoris, de choix, de consentement, de sexualité féminine, de notre corps nous autres, de plaisir sans pénétration et tous ces trucs d'hystériques. Parce que dans un pays où une bonne proportion de mecs dispose, car c'est normal, de personnes dédiées à leur service sexuel, où le discours général conforte cette approche (avec une hypocrisie très chrétienne hein, c'est juste pour que les «TDS» aient de meilleures conditions de vie, pas pour que le narcissisme sexuel masculin soit solidement, officiellement et définitivement conforté), eh bien on peut se l'accrocher, quand on a le malheur d'être hétéro, pour espérer une sexualité qui ne soit pas totalement centrée sur la bite.

Quant aux rapports égalitaires entre les sexes et les genres, hosanna, oublie ça, le client est roi! Il est invisible, ce client, mais il est souverain. ■

L. B.

QUE VEULENT LES CLIENTS ?

La question de la prostitution pose évidemment celle du régime sexuel qui est en vigueur dans une société, bien que la question ne soit jamais posée en profondeur et de façon détaillée. Car la prostitution est massive dans certaines sociétés, et marginale ou absente dans d'autres.

IL FAUT EN FINIR AVEC L'IDÉE que le patriarcat est la seule forme exclusive de société qui ait jamais existé dans l'humanité. On reconnaît que dans certaines sociétés dites matriarcales, Égypte ancienne, société étrusque, la prostitution n'existait pas ou, à tout le moins, qu'elle n'était pas fondamentale, structurelle dans les rapports de sexe, comme dans le monde romain et le monde grec (exceptée Sparte, où la prostitution n'existait pas et se généralisa par coercition à partir de la domination athénienne).

On peut citer nombre de sociétés matriarcales où « *le plus vieux métier du monde* », entendez du monde patriarcal, n'existait pas. Car, ô stupeur, pour que la prostitution existe, il faut quelques conditions qui n'étaient certes pas réunies dans toutes les sociétés : une domination masculine élitiste, une féroce inégalité entre les sexes, reflet d'une féroce inégalité tout court, et la prévalence de l'argent comme expression du pouvoir dans les rapports sociaux. En somme, il faut des sociétés patriarcales : pyramidales, où une minorité d'hommes gouverne, et où les gouvernés sont soumis et exploités, les femmes se trouvant au plancher des hiérarchies. Dans ces patriarcats qui sont aussi des viriarcats, le sexe détermine la distribution des statuts, et l'activité sexuelle démontre l'appartenance au sexe dominant.

Le régime sexuel est donc celui d'une domination par la sexualité

Le vocabulaire guerrier s'invite logiquement dans tout ce qui a trait au sexe, et les partenaires contraints sont mis à la disposition de tout homme pour qu'il puisse régulièrement prouver qu'il est un homme. C'est ainsi que Solon, au VI^e siècle avant notre ère, créa à Athènes des bordels municipaux remplis d'esclaves dont tout homme pouvait jouir pour une obole, un prix dérisoire qui permettait à tous d'y aller. Il est à noter qu'à Rome, même aux esclaves mâles, ce privilège masculin transcendant les classes était reconnu.

Quid des sociétés matriarcales au sens où l'entend Goettner-Abendroth, et qu'elle décrit par le menu dans ses deux volumineux essais ? Ce ne sont évidemment pas des patriarcats inversés où les femmes régneraient sans merci

sur les hommes, les privant de tout droit, mais des sociétés horizontales, égalitaires, où le bien commun, la propriété collective des clans (la famille nucléaire n'existant évidemment pas) est géré par les femmes.

Ce sont des sociétés matrilineaires et matrilocales. Les hommes y jouissent de tous leurs droits, et la paternité sociale est exercée par l'oncle de l'enfant, ou un homme du clan de la mère. La coercition sexuelle y est donc inconnue, car, quel que soit le père biologique de l'enfant de ma sœur, il sera toujours de mon sang. La valeur structurante de ces sociétés, où la spiritualité est très intense, est la fécondité, en ce qu'elle permet la renaissance. Il y a un culte des morts très important. La sexualité est plutôt encouragée, il n'existe guère de notion de fidélité et la virginité n'a aucune valeur. Le mariage, souvent collectif, signe plutôt des alliances entre clans, et les femmes mariées ne sont absolument pas astreintes à une quelconque fidélité, pas plus que les hommes d'ailleurs. Le régime sexuel est donc défini par la liberté de choix et l'échange érotique égalitaire.

Je remarque que les thuriféraires du patriarcat génétique, exclusif et éternel, sont aussi ceux qui ne supportent pas l'idée que la prostitution puisse être une institution (au sens de coutume bien enracinée) contingente. Cette rage à vouloir que la domination masculine et donc la prostitution soient des caractéristiques rigides et univoques de l'évolution humaine, depuis que nous sommes descendu-es des arbres, en dit beaucoup plus sur ce que Laborit appellerait

QUE VEULENT
LES CLIENTS ?



L'EMBARRAS DU CHOIX !

leurs nids de convictions sécuritaires que sur la sexualité humaine, laquelle se caractérise par son caractère hautement culturel. Car il faut le reconnaître, faire avec le même matériau un taliban et une drag-queen n'est pas donné à tous les mammifères.

Se pencher sur les clients de la prostitution, malgré leur modestie de violette dans l'espace public, renseigne au moins sur les valeurs qui prévalent dans leur sexualité

Bien que la focale soit sur les plus visibles et les moins nombreuses parties du système prostitutionnel, les prostituées, il existe quelques études sur les clients. Celle, d'abord, de Saïd Bouamama et Claudine Legardinier : *L'homme en question, le devenir client de la prostitution*, mais aussi celles de Dominique Sistach, de Sophie Avarguez et Aude Harlé sur les clients des clubs et des bordels de La Jonquera, en Catalogne, dont la clientèle est à 80 % française. Par ailleurs, avant le vote de la loi de 2016 et surtout son volet répressif pour les clients (moins d'ailleurs que pour les prostituées, par personnes interposées, mais c'est un autre sujet), les médias se sont penchés sur cet élément essentiel de la prostitution. Gaëlle Dupont pour *Le Monde*, Violaine Jaussent pour France-info, on ne sait qui pour *20 Minutes*, Laure Barret pour le *JDD*. S'y ajoute l'étude d'Emmanuel Jovelin de 2011, *De la prostitution aux clients de la prostitution*, etc.

On pourrait d'ailleurs le formuler autrement : que cherchent les clients dans la prostitution ?

Sans surprise, un certain nombre de clients ont tendance à se présenter d'abord comme des victimes qui ont des difficultés à nouer des relations avec les femmes : isolés, maladroits, moches, ils en chient dans la grande foire d'empoigne du sexe. « *Il n'y a pas d'autres femmes pour moi.* » Mais comme le souligne Mansson dans une étude, *Les Pratiques des hommes « clients » de la prostitution : influences et orientations pour le travail social, « les scénarios sexuels ont autant à voir avec la vengeance et le contrôle que chez les autres clients »*. Les hommes souffrant d'isolement existent, mais ils sont minoritaires dans le recours à la prostitution.

Il suffit de gratter un peu pour découvrir que le client, c'est monsieur tout-le-monde, et que, par conséquent, nombre d'entre eux sont en couple ou en relation avec un-e partenaire. Certains sont en rupture ou en divorce et trouvent dans les relations tarifées une forme de revanche. D'autres estiment que les relations deviennent de plus en plus compliquées, en résumé il faut trop donner pour recevoir des égards sexuels, il faut mouiller sa chemise avec de l'attention, de l'écoute, de l'affection, que sais-je, voire un engagement, c'est abuser. Pourquoi pas du plaisir sexuel tant qu'on y est ? Et ma bite dans tout ça ?

Ce qui revient de façon récurrente, c'est, pêle-mêle, l'enjeu d'essayer des trucs que leur partenaire rechigne à fournir, ou que, selon la distinction classique entre la mère et la pute, leur partenaire n'a pas à fournir, de changer de monture, car la variété, il n'y a que ça de vrai, de reprendre la main au plume, le contrôle, le manche, c'est moi qui commande, c'est moi qui conduis, c'est moi qui décide.

Le monde de la prostitution offre aux clients une sorte de refuge patriarcal, un des seuls endroits interdits aux femmes, la dernière casemate de leur virilité ulcérée

Un espace sans garde-fous, ce qui est clairement exprimé par un des clients d'un bordel de La Jonquera : ici on est entre hommes, pas de femmes pour venir nous emmerder. Entendez : pas de femmes jouissant de droits égaux aux nôtres et susceptibles de nous adresser la parole. Et, en effet, bordels et puticlubs de La Jonquera sont interdits aux femmes, je veux dire aux femmes libres qui viendraient, comme le font beaucoup d'hommes, boire un coup et passer une soirée sans forcément monter. Ce qui est assez révélateur de la façon dont ces clients voient les putains : de simples utilités, des corps, du bétail à baise. Qu'un client puisse dire peu ou prou « *ici ce qu'il y a de bien, c'est qu'on est entre hommes* », dans un lieu où des dizaines de femmes sont au turbin et exposées comme des crèmes dessert de différentes marques, en dit long sur leur vision des femmes en général et des prostituées en particulier.

C'est encore hélas le point de vue de certains clients, ceux que Bouamama appelle les *décalés de l'égalité*, dans leurs rapports avec les femmes. Ils veulent avoir accès à leur corps, mais sont beaucoup plus réticents à s'engager dans des relations qu'ils considèrent comme menaçant leur liberté et surtout leur suprématie, car c'est bien de ça qu'il s'agit : d'un refus viscéral de reconnaître les femmes comme des égales, le sexe étant considéré, dans une société structurellement patriarcale mais où à peu près tous les domaines deviennent poreux à l'intrusion des femmes, comme le dernier sanctuaire inviolé de la domination masculine. OK, on est égaux partout, mais pas au lit.

Refus de l'égalité, rancœur vis-à-vis des femmes qui refusent aux hommes le sexe auquel ils ont l'impression d'avoir droit, sexualité identitaire, syndrome du consommateur, si on essaie de définir le régime sexuel auquel aspirent les clients de la prostitution, il s'agit bel et bien d'un régime sexuel ultra-patriarcal. La question du désir et du plaisir féminin est un hors sujet complet, il n'est pas question de ça. Ceux qui veulent expérimenter ce que leurs partenaires à la ville refusent, car c'est triste à dire mais les gorges profondes, les sodomies sauvages, les éjaculations faciales, les gangbang, l'équilibre en talons aiguilles sur un corps nu ou la pratique du fouet n'excitent pas l'immense majorité des femmes, n'envisagent pas une autre sexualité que bitocentrique.

Je vais ici lister les motivations présentées par les différentes études :

Jovelin :

- Satisfaire ses fantasmes (71,5 %)
- Avoir du plaisir (60,3 %)
- Le manque d'amour (36,5 %)
- Le désespoir (20,7 %)
- Le besoin d'être écouté

Avarguez (sur les puticlubs catalans) :

- Omniprésence des bordels dans la socialisation masculine précoce
- Privilège de classe de sexe, non-mixité fantasmée
- Injonction collective à l'hétérosexualité

**Mansson**

- Fantasma excitant de la « sale putain »
- Types de rapports sexuels qu'on ne peut faire qu'avec les putains

- Pas d'autre femme qui veuille
- Consommer du sexe
- Autres types de femmes (fort antiféminisme)

Bouamama

- Isolement affectif et sexuel
- Rupture, déception amoureuse
- Revendication d'égalité des femmes pas supportée (avant, chacun était à sa place)
- Envie de consommer du sexe
- Sexualité irrépressible de l'homme par rapport à la sexualité quasi absente de la femme
- Variété des performances (on peut tout faire)
- Choix varié des partenaires
- Refus d'engagement
- Pour ne pas tromper sa femme
- Addiction sexuelle

Gaëlle Dupont (dans *Le Monde*)

- Assouvir ses fantasmes
- Facilité et absence d'engagement
- « On n'est pas dans un monde de bisounours »...

Comme on le voit, la prostitution est une institution prodigieusement conservatrice en ce qui concerne les rapports de sexe ET la sexualité

Il ressort que ses pratiquants (et n'oublions pas que les hommes sont 100 fois plus nombreux à recourir à la prostitution que les femmes à se prostituer, c'est donc bien d'eux que dépend son existence) tiennent à leur suprématie sexuelle, sont sexuellement du genre autocentré, n'éprouvent globalement pas d'empathie envers les putes, qu'ils considèrent comme des femmes à part, à la fois totalement dépréciées et excitantes, considèrent la sexualité comme un droit pour les hommes, un devoir pour les femmes, toutes les femmes, un véhicule à une place, le cœur identitaire de leur virilité toujours menacée. Les clients, c'est bel et bien monsieur tout-le-monde, mais un monsieur tout-le-monde plutôt réactionnaire en ce qui concerne les rapports de sexe, plutôt penchant du côté masculiniste.

Comme dit Brigitte Fontaine, « *il n'y a pas d'homme de gauche quand il s'agit de femmes* », et j'ajoute mais encore moins que ça quand il s'agit de prostituées. ■

L. B.

Dissociation...

Je vais essayer, en bonne autodidacte, de décrire ce que j'ai compris des mécanismes de la dissociation traumatique et de la mémoire traumatique.

DANS NOTRE CERVEAU, le siège de recueil des stimuli émotionnels, véritable système d'alerte qui trie en agréable/désagréable ou rassurant/effrayant, et qui prépare la réponse la plus immédiate, est l'amygdale cérébrale, système constitué de deux unités, petites boules qui ressemblent à des amygdales. En cas d'alerte, l'amygdale, en même temps qu'elle déclenche la production d'hormones de stress qui sont des hormones de mobilisation du corps, adrénaline et cortisol, suscitant une accélération de la respiration et des battements cardiaques, une élévation de la pression artérielle, déclenche une production élevée de glucoses, qui seront le carburant d'urgence de cette réaction, mais aussi de dopamine, qui stimule et motive.

En même temps, l'amygdale enregistre ce qui se passe de façon indifférenciée, sous forme de mémoire exclusivement émotionnelle, et elle transmet les données recueillies à l'hippocampe, structure cérébrale en forme d'hippocampe, pareillement duelle, qui pour sa part transforme cette mémoire émotionnelle en mémoire discursive, organisée, triée et analysée, et est une instance modulatrice de la réponse, gouvernant la navigation spatiale et l'inhibition du comportement. S'y ajoute le thalamus, relais entre le cortex et le tronc cérébral, qui a une fonction d'intégration motrice et sensorielle, et est un régulateur de la conscience.

Donc, face à tout événement stressant voire dangereux, on a une première réaction très forte d'alerte qui est rapidement modulée par la compréhension de ce qui se passe et de la conduite appropriée à adopter : les diverses productions végétatives de flots d'hormones de stress vont aussi être adaptées.

En cas d'événement traumatique inimaginable par le niveau de douleur et de stress qu'il génère, il se peut, surtout chez les enfants, que l'hippocampe n'ait pas en stock, en quelque sorte, le matos mémoriel pour ajuster sa réponse. Et donc il n'y a pas de réponse régulatrice ni de traduction discursive de la mémoire, il n'y a rien. L'amygdale, en l'ab-



sence de réponse, passe à la vitesse supérieure, et les taux d'adrénaline et de cortisol commencent à présenter un risque vital : risque d'AVC, de mort neuronale, d'infarctus.

Dans ce cas, la réaction du corps menacé est de disjoncter littéralement l'amygdale, la coupant du reste du système : elle continue à enregistrer les stimuli, mais ne peut plus induire la production potentiellement létale des hormones de stress. En même temps, se produit une sécrétion massive des hormones analgésiques et émotionnellement anesthésiantes, endorphines et substances kétamine-like. La victime ne ressent plus ni douleur ni émotion, elle continue à vivre l'événement mais comme si elle était posée à côté d'elle-même. C'est l'état de dissociation traumatique. Par ailleurs, l'événement sera mémorisé, mais uniquement par l'amygdale et sous sa forme émotionnelle, non triée, non historisée, non analysée. C'est cette mémoire brute qui amalgame l'excitation sadique de l'agresseur avec la terreur de la victime, et incorpore et approprie les deux sans mise en conscience. Elle se manifestera donc sous forme non seulement de pensées intrusives très déstabilisantes, la victime pouvant ressentir les pensées, les paroles et les émotions de l'agresseur comme siennes, mais aussi subir brusquement des sensations brutes, visions, perceptions de voix, impression d'être touchée, aussi intenses que lors de l'événement, même des années plus tard.

Si la victime reste exposée à l'agresseur, ce qui est le cas en cas d'inceste, ou dans la même situation, la dissociation peut devenir chronique

Mais ce n'est pas parce qu'on ne sent pas la douleur en posant la main sur une plaque chauffée au rouge, quand on est blindé de morphine et de kétamine, que la main n'est pas brûlée. Les personnes dissociées ont des capacités affectives et relationnelles amputées par cette absence de ressentis. Elles ne réagissent plus face au danger et à la violence, et leur insensibilité manifeste fait qu'elles n'éveillent pas d'empathie et elles ont donc peu de chances d'être secourues. Ces caractéristiques les exposent à répéter les expériences dangereuses et traumatisantes. En outre, la dissociation traumatique affecte la mémoire et peut donner lieu à une amnésie traumatique, auquel cas cette mémoire émotionnelle enkystée, non triée ni transformée en récit chronologique, agit en sous-marin, accentuant la sensation de déréalisation.

Il m'est arrivé de lire sur un blog de prostituée l'explication de la façon dont elle se sert de la dissociation pour faire son boulot sans trop dérouiller. Ce qui revient quand même à dire : c'est génial, je ne sens rien, je peux m'écraser le visage ou me couper un ou deux doigts et ça me fait ni chaud ni froid. Sauf que l'anesthésie ne fait qu'anesthésier, elle ne transforme pas en robot : le corps reste de chair et le psychisme d'affects, et les séquelles corporelles et psychiques, même si elles ne sont pas ressenties, sont de fait. La destruction se poursuit à bas bruit, et ce qui vous a d'abord sauvé la vie finit par vous miter la vie. De fait, la dissociation traumatique vide de désirs et de volonté, c'est, comme le dit Salmona, une véritable hémorragie psychique. Et quand la dissociation traumatique est levée, la victime se trouve débordée par les intrusions de la mémoire traumatique, un tsunami émotionnel non réglé qui peut la rendre folle de douleur.

Pour ne pas désespérer Billancourt, il faut dire qu'il existe un moyen de sortir de ce bordel, mais il n'est pas facile : il faut aller chercher cette mémoire traumatique qui n'a rien perdu de son intensité, au contraire de la mémoire discursive, et lui permettre, cette fois, d'être intégrée et historicisée. Cela se fait au moyen d'une thérapie spécifique, et avec un accompagnement lourd. Il peut être nécessaire, pour amortir l'impact de l'ouverture du paquet traumatique, d'être médicalement accompagné-e et sous traitement le temps de la thérapie. ■

L. B.

SERVICE-SERVICE

Si on veut bien admettre la notion de régime sexuel dans une société donnée, le régime sexuel patriarcal se caractérise par une sexualité de droit pour les hommes, dont découle une sexualité de service pour les femmes ou leurs partenaires en général, consentant-es ou non consentant-es.

CETTE SEXUALITÉ DE SERVICE peut être explicite dans le droit, ou implicite dans le fonctionnement de la société, par exemple si le viol est défini comme un crime, mais que dans les faits et malgré la loi, il n'est pas sanctionné, situation qui entérine l'impunité des violeurs. Il en est de même pour l'inceste et toutes les agressions touchant les enfants. Notre société, même si les lois changent, reste structurellement patriarcale par ses hiérarchies de plus en plus dures, et le fait que les droits concédés aux femmes n'ont pas entraîné une situation quelconque d'égalité en quelque domaine que ce soit, ni dans le respect de leur sexualité ni d'un point de vue social et économique (même si leur condition est incontestablement meilleure que sous un patriarcat légalement assumé). Les femmes continuent, malgré de louables efforts, d'être ignorées et minorées dans l'histoire, négligées en médecine, sous-représentées dans tous les arts, et malgré les mouvements récents de dénonciation, l'exploitation et la coercition sexuelles persistent.

Nulle institution ne représente mieux le régime sexuel patriarcal que la prostitution, depuis que la Cour européenne des droits de l'Homme a jugé, dans un arrêt rendu en janvier 2025, que «*la réaffirmation du devoir conjugal et le fait d'avoir prononcé le divorce pour faute au motif que la requérante avait cessé toute relation intime avec son époux constituent des ingérences dans son droit au respect de la vie privée, dans sa liberté sexuelle et dans son droit de disposer de son corps*». En outre, «*la Cour ne saurait admettre, comme le suggère le gouvernement, que le consentement au mariage emporte un consentement aux relations sexuelles futures. Une telle justification serait de nature à ôter au viol conjugal son caractère répréhensible*».

Voilà qui signe la fin de la coutume selon laquelle la communauté de vie entraîne une communauté de lit, ainsi que des jurisprudences à la con se basant sur le devoir conjugal pour prononcer le divorce aux torts d'une conjointe rebelle, sans préjudice de lui extorquer des dom-

mages et intérêts pour les crampes dont a souffert cruellement son époux. Ça, c'est fait. Ça ne veut pas dire que la pression sexuelle va changer du jour au lendemain au sein du conjugal, mais que, de fait, la loi, qui reconnaît le viol conjugal, se met en conformité avec ses propres décisions en invalidant les textes qui l'autorisent tacitement.

Voilà le service sexuel botté hors du mariage, un de ses sanctuaires historiques

Reste, Dieu soit loué, l'institution de la prostitution pour garantir un service sexuel contractuel aux messieurs (ainsi que, pour ce qui est du non-contractuel, le viol, l'inceste et les abus sexuels, si ridiculement punis que ça vaut le coup d'y aller franco, mais il faut avoir un petit goût du risque). Cependant, pour compenser les épouses rétives, il faut recruter en masse, et une sale petite musique s'insinue partout, tenant au consentement d'un grand nombre de putains, fussent-elles mineures, à rendre service de leur plein gré.

Alors là nous voilà comme deux ronds de flan. C'est pas comme si l'être humain était ce qu'il est, manipulable à souhait et ce d'autant plus qu'il est vulnérable, prêt au sacrifice et d'une abnégation totale. C'est pas comme si la manipulation, individuelle et collective, était au cœur des manœuvres des dominants et des oppresseurs pour convaincre opprimé-es et dominé-es que leur position découle du bon sens, des équilibres naturels, de la volonté divine ou, plus récemment, de leur liberté individuelle.

L'œuvre qui parle le mieux du consentement ces dernières années est le livre de Vanessa Springora dont c'est le titre. Car l'adolescente séduite par Gabriel Matzneff est absolument, éperdument, consentante. Ce n'est qu'à l'orée de l'âge adulte qu'elle constatera, à travers une crise psychotique de dépersonnalisation, le carnage opéré sur son esprit – et nous ne parlerons même pas de son corps.

Le film *Dalva*, de la réalisatrice belge Emmanuelle Nicot, sur une gamine incestée et gardée dans une bulle étanche par son père, expose remarquablement les mécanismes d'emprise qui font d'une fillette de 12 ans un petit soldat du sexe au service de son père, auquel elle voue une adoration totale. La réalisatrice ne s'attarde pas sur la période d'embrigadement sexuel, mais sur la lente et douloureuse déradicalisation de cette enfant-soldat d'un genre particulier. Car Dalva, incestée depuis l'âge de cinq ans, ne sait même pas quelle couleur elle préfère, elle a été totalement désocialisée, sans autre repère que son père, alpha et oméga de son monde. Emmanuelle Nicot dit avoir eu l'idée de ce film par le biais d'un éducateur qui s'était trouvé confronté à une petite de 6 ans, ultra-sexualisée, qui vivait littéralement dans un caisson étanche avec son père. Elle s'est demandé ce que serait devenue cette gosse à 12 ans si elle n'avait pas été secourue.

dans les stations-service du masculinisme

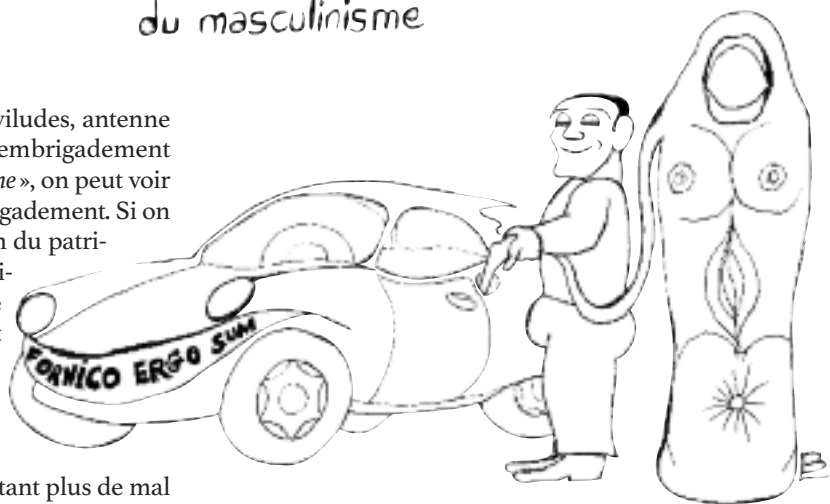
Si on va sur le site gouvernemental Miviludes, antenne du ministère de l'Intérieur consacrée à l'embrigadement sectaire, à la page « *Comment aider un proche* », on peut voir détaillées les caractéristiques de cet embrigadement. Si on en enlève tout ce qui touche à la captation du patri-moine ou des revenus, on trouve la définition de l'embrigadement: l'emprise mentale, la rupture avec l'environnement d'origine, l'existence d'atteintes à l'intégrité physique et psychique, l'embrigadement des enfants, le discours antisocial et la diabolisation du monde extérieur.

Le consentement, chez l'humain, a d'autant plus de mal à être éclairé que nous sommes des animaux exceptionnellement grégaires et prodigieusement influençables. Ce que savent, soit dit en passant, tous les *lover boys*, cette catégorie de proxénètes qui procèdent par un mélange de séduction, de coercition et de discours d'assurance qu'on pourrait croire sortis de la bouche de certain-es « *féministes* »: c'est ton choix, t'as besoin de personne, t'en es capable, t'es une vraie guerrière, et j'en passe. Discours qu'on peut retrouver d'ailleurs, bien au-delà des proxos, chez toute personne qui cherche à en confisquer une autre pour son usage personnel.

Persuader les prostituées qu'elles sont en pleine possession de leur volonté quand cette volonté s'exerce contre leurs intérêts les plus élémentaires, contre leur estime de soi, leur santé, leur position sociale, est le B-A BA de l'enrôlement: tu le fais pour toi. Les mêmes mécanismes sont à l'œuvre quand on entraîne des jeunes hommes à vénérer leur nation au point de s'enrôler dans les boucheries les plus sordides. Comme l'a dit Anatole France, on croit mourir pour sa patrie, on meurt pour des industriels. Pour qui meurent les putains?

La tentative bien dégueulasse d'attribuer leurs malheurs aux organisations abolitionnistes ou néoprohibitionnistes, quand ce sont les clients qui les tuent ou les rackettent, et les maquereaux qui les tabassent, les contraignent et les déportent, sent bien sa manœuvre de détournement massif de culpabilité, quand on sait qu'elles ne peuvent guère se passer des clients et ont souvent des rapports d'emprise avec leur proxo, quand elles en ont un.

Ça fatigue, cette haine absurde des abolos, comme elles disent. Je suis loin de partager tous les points de vue des néoabolitionnistes, et surtout sur le volet solutions pénales, j'y reviendrai. Mais elles ont raison de considérer la prostitution comme une exploitation archaïque et viriarcale. Monnayer l'usage de son corps n'est pas une liberté, et sans la férocité des rapports sociaux qui privent certaines de ressources, il ne resterait que la traite pour fournir du personnel au service sexuel des clients. Lesquels restent en minorité en France, il faut le dire: le fait « *d'aller aux putes* », sauf dans le cadre particulier des surenchères festives de virilisme de groupe – comme on peut en voir dans les bor-



dels catalans –, reste assez honteux, ça fait mec dont personne ne veut et qui est obligé de payer, l'image en prend un coup. Même les types qui échangent leurs avis et se vantent de façon d'ailleurs assez ignoble de ce qu'ils font subir aux prostituées sur les forums ne s'en vantent pas en public.

La glamourisation publicitaire des escorts et des maîtresses Tralala élude par ailleurs le fait que l'immense majorité des prostituées est dans une extrême précarité et contraintes d'endurer violences et humiliations pour des prix dérisoires. Si on lit bien *La Maison*, d'Emma Becker, par exemple, on s'aperçoit qu'objectivement, cette bourgeoise, qui n'a pas été poussée à la prostitution après avoir perdu ses dents à force de crever de faim et sa santé à force de dormir dehors, commence par un bordel douteux où visiblement il y a des filles trafiquées et où, potentiellement, les mauvais traitements peuvent arriver. Comme elle a le choix, elle passe ailleurs, tant mieux pour elle. Toutes les filles bénéficient-elles de cette capacité de choisir? En Allemagne, paradis de la prostitution où 30 à 40 000 prostituées sont déclarées sur les quelque 400 000 qui officient, on peut en douter.

Entre ce que décrivent les clients des passes et ce que mettent en scène les prostituées, tout sauf le détail des passes, il y a un monde. Les hommes parlent de cul comme des porcs, tandis que les femmes parlent de leur statut sans trop entrer dans le détail. Si bien que pour savoir ce à quoi sont confrontées les prostituées, il vaut mieux lire – c'est une épreuve qui donne envie de balancer des flots de napalm sur le genre masculin – les clients que les considérations générales des prostituées. Les clients disent: « *Je lui ai limé son petit trou pendant quarante minutes* » ou « *Je l'ai sodomisée comme un goret et elle me faisait des câlins* », mais je n'ai jamais lu de blogs de prostituées où on lit: « *il m'a sodomisée comme un goret et je lui ai fait des câlins.* » Les hommes vont s'étendre sans complexe sur le combo devenu banal (dans l'ordre) comme d'hab' sodomie-pipe-éjac faciale qu'ils ont appris dans les pornos, mais qui racontera « *Il m'a sodomisée, ensuite je l'ai sucé et pour finir il m'a éjaculé au visage, comme d'hab* »?



Franchement la seule chose que je peux mettre en parallèle avec ces forums, ce sont les conversations sur les forums de chasseurs sur comment ils ont déterré un blaireau ou fini par massacrer un sanglier. L'empathie avec les femmes est à peu près la même que celle que les chasseurs ont pour le gibier : la reconnaissance du plaisir qu'ils ont eu à en faire un carnage. On me dira que ce sont les pires qui s'expriment sur les forums. Eh bien, je le crois, et en tout cas je l'espère sincèrement pour les putains. Au passage, je vois passer des prix de l'ordre de 80 balles pour une heure et demie en open bar, ce qui me paraît très très bas, mais on trouve dans les bordels géants d'Allemagne des services *low-cost* de prostitution où, pour des forfaits assez bas (parfois moins de 100 €), on peut tout faire avec toutes les partenaires disponibles, boissons et buffet à volonté étant comptés dans le forfait, pendant toute une journée.

Les chiffres de la prostitution sont difficiles à évaluer, tant ce vocable recouvre de réalités différentes

Quarante pour cent de celles qui ne vivent que de ça seraient victimes de traite, mais ce mot n'englobe ni les proxénètes locaux ni les *lover boys*. Les grands réseaux de proxénétisme sont identifiés : nigériens, albanais, chinois, russes, sud-américains, mais les grands réseaux sont tenus par une myriade de petits proxos, et ceux-ci peuvent tomber sans que le réseau soit démantelé. La prostitution génère un fric abyssal et ne demande pratiquement aucun investissement, au contraire de la came et du trafic d'armes : la ressource paye elle-même son voyage, sa nourriture, son abri. Elle est peu risquée, tant les abus sexuels sont considérés comme des sous-crimes dans notre pays. J'ai pu lire ainsi, à la faveur du regain de ce que les flics appellent le proxénétisme de proximité, que les loulous s'étaient rendu compte que c'était beaucoup moins risqué et tout aussi lucratif que le trafic de came. Les fillettes de l'ASE de 12, 15 et 17 ans, qui proclamaient, lors d'une descente de flics, qu'elles l'avaient choisi et qu'elles étaient consentantes, illustrent à merveille la facilité avec laquelle les *lover boys* peuvent se faire des couilles en or en mouillant un peu leur chemise par de grandes manifestations d'amour et un peu de fermeté. L'amour vache, depuis Piaf et avant elle Frehel, est une passion tragique à laquelle on persiste à aspirer, tant la culture nous a appris le masochisme amoureux. Ajoutons à ça l'attrait du bling-bling, le sentiment que le fric coule à flots, pour des gamines souvent misérables et toujours privées de tout, et croyez-moi, le consentement va leur gicler par tous les pores de la peau. Vivre enfin l'amour fou, nager dans le pognon, c'est Harlequin mais en vrai. Quand on est jeune, on n'envisage pas la durée, on a un tel capital physique et psychique qu'on pourrait se croire immortelle, on n'imagine absolument pas les effondrements futurs.

Tout ça pour fournir du service sexuel

Ce qui n'est pas sans impact concret sur la situation de toutes les femmes, dont le régime sexuel suppose de vivre dans un espace où leur libre arbitre sera perpétuellement

menacé par l'existence de situations où le libre arbitre ne s'applique pas. J'entends encore un proche littéralement élevé au bordel (pas en France) me dire « *ah bin si elle veut pas me faire ça, moi je vais aux putes, hein* ». C'est aussi simple que ça. D'autres diront qu'avec les putes, ils peuvent se défouler, faire tout ce que leur femme refuse, ou qu'ils ne veulent pas infliger à leur femme parce qu'ils la respectent (toujours la vieille dichotomie patriarcale mère-pute). Tous les espaces où la prostitution s'exerce sont les espaces d'une coercition sexuelle qui ne s'exerce pas que sur les putains. Sophie Avarguez, Aude Harlé et Lise Jacquez, dans *Du visible à l'invisible, prostitution et effets-frontière. Vécus, usages sociaux et représentations dans l'espace catalan transfrontalier*, abordent la condition des autres femmes, et particulièrement des jeunes femmes dans cet espace catalan qui est devenu, comme les abords des grands bordels allemands, une utopie prostitutionnelle à grande échelle. La pression qui s'exerce sur elles, dans un espace où les jeunes hommes vont au bordel, pour à la fois ne surtout pas être des putes, et fournir des services sexuels qui supportent la comparaison, est instructive. Cette microsociété, qui est un quasi-laboratoire de ce que serait un monde où la prostitution aurait autant d'importance, serait aussi centrale que dans le monde gréco-latin qui marque le deuil de toute possibilité d'égalité sexuelle. Les hommes sont sursexualisés et renforcés dans leur narcissisme sexuel par l'offre incessante, et les femmes fragilisées au plus haut point dans les rapports de sexe. Inutile de dire que, dans ce contexte, il vaut mieux oublier les concepts encore fragiles qui tournent autour d'une sexualité féminine qui ne soit pas de service. Ce qu'on voit surtout, c'est que le service sexuel tarifé, là où il s'exerce massivement, entraîne que le service sexuel non tarifé devient la norme.

Est-ce le régime sexuel que nous voulons voir renforcer et pérenniser ? C'est aussi la question que nous pose la prostitution. Car on n'en finira pas avec le régime patriarcal de service sexuel aux hommes sans en finir avec elle

Sur les façons de faire disparaître progressivement la prostitution, il faut tout de suite préciser que cette institution patriarcale a toute la force que lui donnent les structures capitalistes et patriarcales de notre société.

Dans notre évolution neuronale, on peut relever le rôle des circuits d'inhibition ou de renforcement pour nous faire abandonner certaines conduites liées à la douleur, au dégoût, à la contrainte ou à la peur, d'une part, et nous en faire renforcer d'autres qui sont liées au plaisir, à la gratification sur toutes ses formes, au sentiment de sécurité. Notre cerveau étant ce qu'il est, une machine délicate à régler, les circuits d'inhibition peuvent être court-circuités par les états traumatiques de dissociation, tandis que les circuits de renforcement peuvent s'emballer jusqu'à l'addiction.

Pourtant tout se transfère en valeurs socialement opérationnelles : certain-es pensent que les circuits d'inhibition (tout ce qui relève de l'affliction, de la douleur, de la peine,

de la punition) sont les plus efficaces pour venir à bout d'un problème social, tandis que d'autres parient plutôt sur les circuits de renforcement : rendre aimables et attractives des conduites socialement bénéfiques au plus grand nombre pour venir à bout du même problème social.

Abolitionnistes à l'ancienne, privilégions la seconde solution, sans pour autant abandonner complètement la première, mais il s'agira au plus de mettre publiquement le nez dans leur merde et leurs actes aux adeptes de la plus féroce inégalité sexuelle, qui d'ailleurs, de nos jours, hélas, s'assument de plus en plus.

L'État est une construction coercitive qui s'est constituée par la force, et par une accumulation de force. On pourrait dire qu'au premier noyau exclusivement dédié à la répression, la conquête et la domination, s'est ajoutée une seconde couche, qui consiste en une appropriation populaire et en l'utilisation de cette machine de guerre pour le bien commun. Dans le premier noyau, on trouve ce qu'on appelle les fonctions régaliennes de l'État, police, justice, armée, et capacité de battre monnaie, le nerf de toutes les guerres. Dans la seconde couche, on trouvera la santé, la culture, l'éducation, et plus largement ce qui relève de l'État social, rééquilibrage des richesses, accès au logement, etc.

Nous ne croyons pas que les institutions les plus féroce-ment patriarcales de l'État, les fonctions régaliennes, puissent être appropriées pour remédier à une des manifestations les plus féroce-ment patriarcales de la société. On ne fait pas changer de point de vue un homme violent en l'écrasant par la violence ; au contraire, sa grille d'interprétation des rapports humains s'en trouvera renforcée : il y a des gagnants et des perdants, des forts et des faibles, il a changé de catégorie, c'est le jeu. Je ne critique en aucun cas les femmes qui ont recours, dans des situations désespérées, à ces institutions, c'est le cas de certaines de mes proches. Je constate simplement que ces institutions ne sont pas fiables et même ont une tendance lourde à se retourner contre elles et à organiser, de fait, l'impunité des hommes violents, harcelants, obsessionnellement malveillants.

En ce qui concerne la prostitution, de fait, la pénalisation du recours à la prostitution des clients dans la loi de 2016 non seulement a aggravé la situation des putes et les a mises encore plus à leur merci, mais s'est traduite par un nombre absolument ridicule de contraventions : 1146 en 2024. Sachant que le nombre de prostituées est évalué autour de 40 000, et que les clients pourraient être cent fois plus nombreux, cela signifierait qu'un sur 4 000 s'est fait mettre la main au collet, la plupart du temps pour, au pire, régler une amende et éventuellement faire un stage de sensibilisation. Même pour celles et ceux qui avaient parié sur la punition, le moins qu'on puisse dire est que les services de police n'ont pas suivi, pour des raisons qui doivent aller de leurs priorités à leurs manques de moyens, en passant par une mauvaise volonté opiniâtre : ces corps de métier, ce n'est un secret pour personne, se placent sur l'extrême droite de l'échiquier politique, endroit d'où on a rarement envie de taper sur les prérogatives masculines.

Côté mesures de renforcement, il y aurait beaucoup à en dire. Les assocos font bravement leur boulot mais les moyens n'y sont pas. Proposer une aumône de quelque

300 balles par mois, passée récemment à 559 €, pour s'insérer socialement, doit-on rire ou pleurer ? C'est grotesque.

Continuons à pleurer : au 31 décembre 2024, selon les chiffres du Sénat, 903 personnes étaient en parcours de sortie de la prostitution (PSP). C'est plus qu'en 2023 (845), qui était plus qu'en 2022 (643). À ce rythme-là, dans quarante et quelques années, toutes les prostituées auront peut-être le cul sorti des ronces... Cette exigüité des chiffres tient à la férocité du droit des étrangers, qui heurte de plein fouet les exigences du droit tout court. Le Mouvement du Nid et Grisélidis, dont les points de vue sur la prostitution sont assez radicalement opposés mais qui assurent l'une comme l'autre des PSP, en témoignent. L'immense majorité des PSP concernent des étrangères, souvent en situation de traite et sans papiers. Il y a à ce sujet, comme témoigné par le Nid, des tentatives de faire passer les PSP pour des manœuvres frauduleuses de régularisation, bien que les deux ne relèvent pas des mêmes juridictions. Les OQTF prononcées de façon revancharde par les préfectures, après certains PSP où la personne avait réussi son parcours de sortie, ne sont pas rares. La logique régaliennne : foutre les étrangers dehors, la logique sociale : inclure tout le monde. Choisissez !

Eh bien, c'est fait, en ce qui nous concerne. Fuck la prostitution, et personne n'est étranger. Comme je l'ai déjà exposé dans mon bouquin sur la prostitution, la meilleure solution (et largement au-delà de la prostitution) est d'attacher les droits aux personnes et non à ce qu'elles font, car tout le monde travaille de toute façon bien au-delà de son activité salariée. Instaurer un salaire à vie à la Friot (et certainement pas un revenu universel qui boufferait toutes les aides sociales pour généraliser une misère structurelle) sans préjudice d'assurer, qu'on se démerde, un accès inconditionnel et garanti au logement, à l'éducation, à la santé, à la culture et j'ajoute, dans le droit fil des revendications liées à la sécurité sociale de l'alimentation de la Conf', à la bouffe, serait la façon la plus profitable de remédier aux inégalités abyssales qui font le lit de la prostitution, ainsi que du travail clandestin du côté de la chiourme concernée.

Du côté de ces enfoirés, clients et proxos, ainsi que proxos-clients, voire putains-proxos, qui en tirent profit sans vergogne, eh bien déjà assécher la source les laissera un peu plus en tête-à-tête avec leur prurit de domination sexuelle, et ensuite un effort global d'éducation générale à l'égalité de tous les humains sans distinction de races, sexes, orientations sexuelles et opinions/croyances, la base qui me semble-t-il est inscrite dans le socle de notre Constitution (par ailleurs penser absolument à faire un autodafé du caractère sacré de la propriété privée) devrait largement suffire. Yapluca ! Au moins prendre pour principe de se diriger de ce côté. ■

L. B.

Système prostitutionnel: changer notre regard?

C'est ce que nous a proposé Florence Montreynaud dans son ouvrage *Amours à vendre. Les dessous de la prostitution*, paru aux éditions Glénat en 1993.

CERTAIN-ES diront peut-être que ce livre est trop ancien pour être intéressant ou qu'il est devenu introuvable... Pourtant, les questions soulevées par l'autrice sont toujours d'actualité, hélas! Elle nous invite à explorer ce monde, tant d'un point de vue historique qu'international ou législatif.

La richesse iconographique montre que les clichés sexistes traversent les siècles et les pays, ainsi que les différentes formes d'expression artistique et de publicité.

Acheter est la première question: qu'est-ce qui est acheté et par qui?

Dans leur grande majorité, les personnes prostituées sont des femmes. Et quand ce sont des hommes, il faut savoir que ceux qui achètent ces corps ou ces morceaux de corps, sont des hommes à plus de 95%. Dans les vitrines d'Amsterdam comme dans les bordels de Bangkok, sur les trottoirs parisiens et provinciaux comme sur ceux du Brésil, les corps sont exposés comme des marchandises. Il ne manque que l'étiquette du prix.

Ces acheteurs sont des monsieur tout-le-monde, de toutes classes sociales, qui sont attirés par des relations où ils peuvent imposer leurs désirs, sans se soucier du consentement des personnes. La cohabitation du système prostitutionnel avec le «milieu» mafieux et criminel les fait fantasmer sur les risques qu'ils prennent. Dans la panoplie du «vrai mec», il y a ce goût du risque, qui conduit les hommes à imposer des rapports sans préservatif, à mettre leur santé (et celle de leurs compagnes et épouses!) en danger.

«Que croient-ils acheter? Du réel ou de l'apparence? Du plaisir ou une illusion de pouvoir?» (p. 38)

Se vendre: qui se vend et pourquoi?

Pendant longtemps, l'opposition entre «*mamans*» et «*putains*» était claire: les premières ne fumaient pas dans la rue et ne portaient pas de tenues affriolantes, les secondes étaient maquillées comme des «*camions volés*». «*Le décalage dans le temps entre ces deux types féminins peut être important, mais il tend à se réduire. [...] À partir des années 1980, les effets de la mode se font sentir plus vite et dans des milieux plus larges. [...] Autour de 1990, la haute couture semble avoir abandonné son érotisme de bon ton pour le porno le moins édulcoré.*» (p. 48)

Celles qu'on appelle les «*femmes de mauvaise vie*» commencent leur parcours dans la prostitution sous la

contrainte de la pauvreté, d'une maternité non désirée à une période où l'avortement est interdit (filles mères rejetées par leurs familles), de violences subies dans l'enfance (qui ont détruit l'estime de soi, fragilisé la personne ou rompu le lien avec l'entourage) ou encore en raison des manipulations exercées par des proxénètes.

Quelle que soit la période ou le pays, les chiffres de la prostitution sont rares et peu fiables: soi-disant éradiquée dans les pays socialistes, «*les bordels poussent comme des champignons aux frontières*» (p. 57). Même les régimes réglementaristes peinent à compter le nombre de personnes prostituées. Par exemple, l'Allemagne compterait 20 000 personnes dans les *éros centers*, mais en réalité, il y en aurait 100 000 environ, en raison des formes les plus illicites et clandestines, ou encore du phénomène des «*occasionnelles*» (dont le nombre augmente avec le chômage...).

Changer, cela nous concerne tous et toutes!

Comprendre un problème, c'est d'abord le nommer et le définir.

«*Quand la double morale en matière sexuelle – liberté pour l'homme, soumission pour la femme – reste une norme quasiment universelle, quand le corps féminin est toujours l'image la plus utilisée pour faire vendre, quand la florissante industrie pornographique avilit la sexualité, "éliminer la prostitution" paraît une formule simpliste [...] tant que la sexualité ne sera pas vécue dans un rapport d'échange dans l'égalité et la liberté. Nommer le problème, c'est aussi dénoncer l'impunité des clients, le pouvoir sur autrui de ces hommes dont on tolère qu'ils achètent les services sexuels de personnes démunies.*» (p. 99)

Ne pas se résigner!

«*On peut agir sur l'offre et sur la demande. D'une part, aider celles et ceux qui le désirent à quitter la prostitution, d'autre part, encourager les clients à s'abstenir.*»

«*On peut apprendre aux enfants à dire non, à être conscients de leur dignité, à la défendre et à affirmer que "payer pour ça", c'est nul!*» (p. 99)

Ce livre a permis à de nombreuses militantes, féministes ou non, de mieux comprendre ce qu'est la prostitution. Il préfigure les débats des années 2000 en faveur d'une nouvelle législation, protectrice pour les personnes prostituées et sanctionnant l'achat d'actes sexuels et le trafic des êtres humains.

Inspirée du modèle nordique, portée par une très forte mobilisation du mouvement féministe, cette loi verra le jour le 13 avril 2016 en France.

La loi abroge le délit de racolage et prévoit la pénalisation des clients de personnes prostituées. Elle prévoit des mesures de protection et d'accompagnement des personnes prostituées, qui sont désormais reconnues comme des victimes, et non plus comme des délinquantes.

Par ailleurs, la loi prévoit la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation concernant la lutte contre la marchandisation des corps.

Les personnes prostituées étrangères, engagées dans un parcours de sortie de la prostitution, bénéficieront d'une autorisation provisoire de séjour de six mois les autorisant à travailler. Enfin, une nouvelle instance présente dans les départements aura pour but de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution¹.

Cependant, près de dix ans après son adoption, elle reste insuffisamment appliquée

Dans un communiqué publié le 15 mars 2026, le collectif FACT-S² alerte une fois de plus les pouvoirs publics sur le déficit d'application persistant de cette loi et les dérives créées par le durcissement de la politique migratoire en France.

Là où elle est appliquée intégralement, la loi a prouvé son efficacité. Mais alors que les réseaux prospèrent, le collectif lance un nouveau cri d'alarme aux autorités.

Les parcours de sortie de la prostitution sont entravés localement par des politiques migratoires iniques; de plus en plus de mineur-es se retrouvent dans des situations d'exploitation; la pénalisation des «clients» proxénètes demeure largement insuffisante.

Dans un contexte de mutations du système prostitutionnel à l'ère du numérique, de défaillances systémiques de la protection de l'enfance et de durcissement des politiques migratoires impactant les droits des personnes étrangères, nos associations rappellent que la protection des personnes en situation de prostitution constitue un enjeu majeur des droits humains.

Le 29 avril prochain, le collectif FACT-S publiera un rapport étayé d'évaluation de la loi de 2016. Confortée par les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en 2024, la loi abolitionniste française doit être pleinement appliquée sur l'ensemble du territoire³. ■

Élisabeth Gigant Claude

1. <https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=18317>.

2. Fédération des acteurs et actrices de terrain et des survivantes de la prostitution, aux côtés des personnes prostituées, composée de l'Amicale du Nid, de CAP International, de la Fédération nationale des CIDFF, de la fondation Scelles, du Mouvement du Nid et d'un collectif de survivantes.

3. <<https://fncidff.info/prostitution-9-ans-apres-la-loi-de-2016-les-associations-de-terrain-alertent-toujours-sur-son-manque-dapplication/>>.

Proxénètes: les invisibles du système prostitutionnel

En France, depuis une décennie, le proxénétisme a connu des transformations profondes.

S I LE PHÉNOMÈNE reste difficile à quantifier avec précision, les données disponibles montrent une augmentation des victimes enregistrées, une évolution des profils (notamment un rajeunissement) et une mutation des modes opératoires, largement influencés par le numérique. Cette évolution s'inscrit également dans un cadre législatif profondément modifié en 2016.

De quoi ou de qui s'agit-il ?

Le proxénétisme¹ consiste à tirer profit de la prostitution d'une autre personne ou à la favoriser. Le proxénète est celui ou celle qui commet l'un des actes suivants :

- aider, assister ou protéger la prostitution d'une personne, même sans en tirer profit,
- tirer profit de la prostitution d'une autre personne,
- embaucher une personne en vue de la prostituer, ou exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou qu'elle continue à le faire,
- servir d'intermédiaire entre un-e prostitué-e et ses clients,
- aider un individu à donner une apparence légale aux ressources qu'il tire de la prostitution d'une autre personne,

– vivre avec un-e prostitué-e sans pouvoir justifier des ressources qui permettent son train de vie,

– empêcher l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation, entreprise par les organismes qualifiés pour aider les prostitué-es.

Que risquent-ils en France ?

Les clients de prostitué-es et les proxénètes peuvent être sanctionnés, de même que le gérant d'un lieu dans lequel des personnes se prostituent. Chaque personne, qui a joué un rôle dans la prostitution de la victime (client, proxénète, gérant d'établissement), encourt des peines différentes. Ces sanctions varient également en fonction des circonstances dans lesquels les faits se sont déroulés. Le proxénétisme est puni de peines pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende. Ces peines peuvent être portées à dix ans de prison et 1 500 000 € lorsque les faits sont commis :

- sur une personne particulièrement vulnérable en raison de son âge, d'une maladie, d'un handicap mental ou d'un état de grossesse,
- sur plusieurs personnes,



- à l'égard d'une personne qui a été incitée à se prostituer à l'étranger ou en arrivant en France,
- par un ascendant de la personne qui se prostitue ou par une personne qui a une autorité sur elle en raison de ses fonctions (par exemple, un employeur, un propriétaire),
- par un membre d'un organisme de lutte contre la prostitution,
- par une personne portant une arme,
- sous la contrainte ou avec violence,
- par plusieurs personnes qui agissent en tant que coauteurs ou complices,
- par le biais d'un service de communication en ligne.

Ces peines sont encore plus aggravées lorsque le proxénétisme a été accompagné d'actes de torture ou qu'il a été commis en bande organisée.

Le juge peut ajouter une peine complémentaire à la peine principale (exemples : interdiction temporaire ou définitive d'exercer une activité professionnelle ou sociale en relation avec la lutte contre le proxénétisme, amendes, confiscation de biens, etc.).

Statistiques officielles

Deux mille cent vingt-sept personnes² ont été mises en cause pour traite ou exploitation des êtres humains et enregistrées par les services de sécurité en 2024, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023, et une hausse annuelle moyenne de 5 % depuis 2016. Toutefois, cette augmentation globale masque des divergences d'évolution par finalité d'exploitation. En effet, si les mis en cause pour proxénétisme et exploitation par le travail sont en hausse, respectivement de 12 % et de 18 % par rapport à 2023 (pour une augmentation annuelle moyenne respectivement de 5 % et 7 % depuis 2016), ceux pour traite des êtres humains et exploitation de la mendicité connaissent une baisse par rapport à 2023, de 6 % et 13 % respectivement (pour une baisse annuelle moyenne respectivement de 1 % et 9 % depuis 2016). 76 % des mis en cause pour proxénétisme sont des hommes, alors qu'ils représentent 48 % de la population française. Ils sont en moyenne plus jeunes que les autres mis en cause : 28 ans en moyenne, pour un âge médian de 24 ans.

Comme pour les victimes, le profil des mis en cause pour proxénétisme a rajeuni depuis 2016, la part des mis en cause de moins de 25 ans passant ainsi de 31 % à 53 % de l'ensemble des mis en cause.

Le proxénétisme est également marqué par une augmentation du nombre de mis en cause de nationalité française, ces derniers constituant 75 % des mis en cause pour proxénétisme enregistrés en 2024, soit 25 points de plus par rapport à 2016.

Parmi les personnes poursuivies pour proxénétisme, 70 % ont fait l'objet d'une instruction et 17 % d'une comparution immédiate. Pour le reste, 2 % ont reçu une convocation par un officier de police judiciaire et 11 % ont connu d'autres modes de poursuite. Ces dernières ont, en grande partie, fait l'objet d'une comparution à délai différé ou d'une convocation sur PV du procureur.

Ce rajeunissement global des condamnés pour traite et exploitation des êtres humains, et particulièrement pour proxénétisme, présente plusieurs caractéristiques : tout d'abord, les jeunes proxénètes sont souvent connus des services de police, de gendarmerie et de la justice pour des faits liés au trafic de stupéfiants. Certains pourraient se tourner vers le proxénétisme, si la mise en œuvre de l'exploitation sexuelle s'avère plus rapidement lucrative et plus discrète que les trafics de stupéfiants. Enfin, le développement de l'intermédiaire numérique entre proxénètes et clients de l'exploitation sexuelle, et tout particulièrement sur les réseaux sociaux, participe à la baisse de l'âge moyen des proxénètes, parfois mineurs (Observatoire national de la protection de l'enfance, 2022). En effet, en 2016, les mineurs représentaient 1 % des condamnés pour au moins une infraction de traite ou d'exploitation des êtres humains et, en 2023, cette proportion s'élève à 6 %.

Plus de condamnés de nationalité française, moins de condamnés d'autres pays de l'Union européenne. Depuis 2016, la part des personnes de nationalité française parmi les condamnés pour traite ou exploitation des êtres humains augmente, passant de 36 % en 2016 à 67 % en 2023. Cette augmentation reflète, essentiellement, l'augmentation de la part des personnes de nationalité française parmi les condamnés pour proxénétisme (44 % en 2016, 73 % en 2023).

Quelques exemples à partir d'environ 50 articles de presse

Les chiffres officiels décrivent froidement la réalité du système prostitutionnel. Aussi, une recherche d'articles de presse sur les faits de proxénétisme permet de mieux illustrer les faits.

Les articles consultés mentionnent 57 hommes et 8 femmes proxénètes. Ils agissent fréquemment en groupe, dont le chef est presque toujours un homme (sauf 3 situations où c'est une femme) ; 24 sont mineurs.

À côté de l'activité de proxénétisme, ces hommes peuvent être légionnaire ou agent immobilier, élu local ou policier, hôtelier ou acteur célèbre. À quelques exceptions près, ils sont organisés en réseau et souvent liés au trafic de stupéfiants. Il n'est pas rare qu'ils opèrent depuis la prison où ils sont incarcérés pour d'autres faits, comme le meurtre de leur compagne.

Leurs victimes sont très majoritairement des filles et une partie d'entre elles (12) sont mineures. Elles viennent de France, de République dominicaine, du Paraguay, de Chine, du Brésil, certaines ont transité en Espagne. Pour celles qui sont d'origine étrangère, elles sont presque toujours en situation irrégulière. Les jeunes femmes françaises ont souvent été suivies par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Une situation concerne de nombreux garçons sénégalais, exploités par un hôtelier de la région de Beauvais, qui utilisait un réseau de 14 personnes ; celles-ci étaient pour la plupart séropositives et contaminaient les garçons.

Tous les services concernés par la prostitution s'inquiètent du développement très rapide du proxénétisme chez les gar-

çons mineurs, qui entraînent dans la prostitution des filles de plus en plus jeunes. Le livre *Papa, viens me chercher!*³ est très éclairant.

Les formes et lieux de l'exploitation sexuelle sont très divers: appartements type Airbnb, hôtels, toilettes du collège, salons de massage, rues et routes, Internet, vidéos et réseaux sociaux. Selon la demande, les personnes prostituées subissent de la mobilité géographique, en particulier vers des pays où la législation est favorable, comme la Suisse ou la Belgique.

Récemment, le phénomène des «sugar daddy et sugar mama» a défrayé la chronique! Des camions circulaient autour des facultés en interpellant les étudiant·es avec l'affiche publicitaire du site «RichMeetBeautiful», sur laquelle on peut lire: «Hey les étudiant(e)s! Romantique, passion et pas de prêt étudiant: sortez avec un sugar daddy, sugar mama.»

L'adjointe à la mairie de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, Hélène Bidard, a saisi le procureur pour que la plate-forme Pharos (qui permet de signaler les contenus et comportements illicites sur Internet) ferme ce site et que ces pubs soient retirées. «Cette publicité a pour objet d'attirer les étudiant·es en situation de précarité et de les inciter à accepter de se livrer à des actes sexuels avec des personnes plus âgées», a réagi la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), qui a dit vouloir porter plainte pour «proxénétisme⁴».

Parmi les violences subies par les personnes prostituées, l'une, Alaïs, a été battue à mort; une autre a été «offerte» à un autre proxénète sortant de prison pour lui faire bénéficier des revenus générés par la prostitution de la jeune femme.

Selon ces divers articles, on peut noter que les sanctions prononcées sont rarement publiées. On évoque de lourdes peines, mais on ne précise rien. Alors que la sanction peut aller jusqu'à sept ans, voire dix ans en cas de circonstances aggravantes, selon les informations collectées, ces peines peuvent être de six mois fermes ou de douze mois avec sursis, et la plus élevée a été de quatre ans ferme. Quelquefois, des amendes ou des saisies ont été prononcées.

Les violences commises par les proxénètes

Selon Reem Alsalem, rapporteuse spéciale auprès de l'ONU sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences⁵, les auteurs des violences dans le système prostitutionnel ont été progressivement, quoiqu'inégalement, définis par le droit international.

Outre les acheteurs d'actes sexuels, qui sont les principaux auteurs des violences, notamment des féminicides, pour répondre à la demande, les tiers, qui organisent la prostitution et en tirent profit, commettent eux aussi de grandes violences contre les victimes. Sous la forme principalement de réseaux criminels organisés, de proxénètes ou de gangs, l'acte de proxénétisme est parfois commis par des membres de la famille, des partenaires, des amis ou d'autres personnes de confiance. Des individus en position de pouvoir au sein des forces de l'ordre et de l'appareil judiciaire, des autorités religieuses ou des médias, dans le secteur hôtelier ou sur des

plates-formes en ligne ou numériques peuvent aussi commettre des violences en tant que tiers. Ils sont, non seulement personnellement responsables des actes de violence commis, mais, collectivement, ils créent une demande pour un système intrinsèquement violent fondé sur la subordination sexuelle des femmes et des filles.

Dans son rapport, l'autrice souligne aussi que «les institutions publiques créent et favorisent parfois des situations qui accroissent le risque que des femmes et des filles puissent se livrer à la prostitution et y rester piégées sans pouvoir en sortir. Il arrive que des États s'abstiennent délibérément de protéger les prostituées parce qu'ils tirent des bénéfices financiers de l'exploitation et des abus dont elles sont l'objet. On peut alors parler à juste titre d'État proxénète», soit un État à la tête des efforts visant à aseptiser et légitimer la prostitution, favorisant ainsi le secteur et invisibilisant l'exploitation qui va de pair. Pour ce faire, l'État peut par exemple criminaliser et punir les prostituées en fermant les yeux sur les activités et les gains financiers des proxénètes, ou ne rien faire pour endiguer la demande ou pour amener les acheteurs d'actes sexuels et les proxénètes à répondre de leurs actes».

Que faire?

Une idée qui date de 1973: condamner les proxénètes à travailler! «Il n'y a qu'un moyen de lutter contre la prostitution: punir sévèrement les souteneurs. Lors de mon premier voyage en URSS (en 1935), j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des responsables, hommes et femmes, de la lutte contre la prostitution. Après avoir essayé divers moyens, tous étaient arrivés à la conclusion que la seule lutte possible devait être dirigée contre les souteneurs, et ils avaient obtenu que ces derniers soient condamnés à "travailler" dans des entreprises spéciales, pendant dix ans au minimum, et en cas de récidive... à vie.

Or, que lisons-nous dans nos journaux? «Untel, proxénète notoire». Et cela pas accidentellement, mais tous les jours. Alors? Que ces gens-là soient du SAC ou agents électoraux donnent une idée de notre société. [...] Vous me direz qu'il est difficile de prendre en "flagrant délit" ces messieurs. Allons donc! La police les connaît et il serait facile sinon de les "supprimer" tout au moins, si les peines étaient plus sévères (les faire travailler) et surtout appliquées, il n'y aurait plus que des prostituées volontaires, disons 5 à 10 %⁶».

Un organisme officiel: l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH)

Au sein de la direction nationale de la police judiciaire, l'OCRTEH⁷ existe depuis 1958, et lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle (TEHES) et le proxénétisme. Quelques mesures phares du plan de l'OCRTEH pour 2024:

- le renforcement des capacités des services d'enquête en termes de moyens humains, techniques, pédagogiques et d'aide à l'enquête,
- la mise en place d'un réseau de référents départementaux (police et gendarmerie nationale), assurant la coordination locale et la remontée d'informations opérationnelles sur les affaires diligentées, mais également sur des enjeux

➔ essentiels telle que l'exploitation sexuelle des mineurs à des fins prostitutionnelles,

- l'amélioration de la politique de contrôle et de verbalisation des clients en vue de faire diminuer la demande,
- le renforcement de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes, en créant ou consolidant, au niveau local, les partenariats entre les forces de sécurité intérieure et le secteur associatif spécialisé.

Toute association qui souhaiterait signaler des faits, échanger sur la situation d'une victime susceptible de déposer plainte, ou encore proposer un partenariat ou une initiative en lien avec l'accueil et la prise en charge des victimes dans le cadre des missions des services de police ou de gendarmerie, peut contacter l'adresse fonctionnelle de l'OCRTEH⁸.

Que peuvent faire les citoyen·nes pour lutter contre le proxénétisme ?

Certes, iels ne sont guère outillé·es pour lutter contre les trafics et n'ont pas à se substituer à la police et à la justice. Leur principal moyen d'action est de dénoncer le système prostitutionnel dans son ensemble :

- éduquer la jeunesse à une sexualité libre ET consentie,
- combattre les idées reçues, comme les besoins sexuels des hommes qui seraient « irrépessibles » ou la protection que les proxénètes assureraient aux personnes prostituées (non ! ce sont eux aussi qui les violentent !),
- débattre de la question du *travail du sexe* : pour de nombreuses féministes, pour les survivantes de la prostitution, il s'agit d'abord d'une violence et d'une appropriation des corps des femmes par les hommes,
- analyser le rôle des proxénètes dans le système prostitutionnel : ils en sont les premiers et principaux profiteurs, mais, bizarrement, ils ne revendiquent pas le statut « d'employeurs », ni que leur activité serait un « métier »,

- soutenir les associations qui accompagnent les personnes prostituées,
- lutter pour améliorer la loi de 2016 et obtenir son application intégrale,
- combattre le lobby pro-prostitution et l'industrie pornographique,
- intervenir dans les associations, syndicats et partis politiques pour sensibiliser, expliquer et revendiquer l'abolitionnisme féministe et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ! ■

É. G.-C.

1. <<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2532>>.

2. *La Traite et l'exploitation des êtres humains. État des lieux statistique* (extraits), 2005. Statistique publique de la justice (SSER). <https://contrelatraitte.org/sites/default/files/2025-12/infostat_justice_203.pdf>.

3. Thierry et Nina Delcroix, *Papa vient me chercher !*, Éditions de l'Observatoire, 2020.

4. Sur le sujet des « *sugar babies* », Nadia Le Brun, *Les Nouvelles Courtisanes*, Kero, 2017.

5. Rapport de la rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, « Prostitution et violence contre les femmes et les filles », Conseil des droits de l'Homme, 56^e session, 18 juin-12 juillet 2024 : <<https://docs.un.org/fr/A/HRC/56/48>>.

6. Jean Jouquey, « Condamner les proxénètes à travailler », *Le Monde*, 16 avril 1973, <https://www.lemonde.fr/archives/article/1973/04/16/condamner-les-proxenetes-a-travailler_2544572_1819218.html>.

7. <https://www.contratraitte.org/ocrteh_plan_national>.

8. Adresse mail de l'OCRTEH : dnjp-ocrteh-etat-major@interieur.gouv.fr.



Maisons closes

Le RN veut s'attaquer au problème de la prostitution, sous l'angle de la sécurité, ça va de soi. Il propose de rouvrir des maisons closes d'un genre nouveau: des coopératives.

POURQUOI des maisons closes ? Pour que les prostituées puissent exercer dans des conditions sanitaires et de sécurité optimales, et puis pour qu'elles donnent leur nom et soient enregistrées quand même – il faut savoir qui on protège, et combien elles gagnent, il faut savoir à quel prix on protège quelle activité économique. On voit se profiler une forme moderne et dans le vent des quartiers réservés, mais sous forme de coopérative dans un lieu, dit ce bon Tanguy, qui leur appartiendrait et où elles seraient impératrices en leur royaume. Qui leur appartiendrait ? Aaaaah la vieille logique propre aux anciennes maisons closes de la fidélisation par l'endettement sortirait de son tombeau ? Parce qu'autant que je sache, les putains ne se distinguent pas par leur capital, même en s'y mettant à plusieurs. Est-ce qu'on a droit au prêt à taux zéro pour acheter son *open space* ? Une maison close tenue par des prostituées, eh bien c'est pas comme si on découvrait que les maquerelles sont souvent des prostituées qui ont un peu monté en grade, sans préjudice de continuer à l'occasion.

Existe-t-il un moyen d'empêcher les proxos d'investir les lieux de prostitution théoriquement libres ?

Si on en croit les enquêtes autour des bordels catalans ou allemands, la réponse est non. En fait, les réseaux les plus féroces s'en emparent et y font régner leur loi, comme on a pu le voir avec la façon dont les Hell's Angels emmenaient des jeunes femmes dans les bordels de la chaîne du Paradise en Allemagne et devenaient menaçants si elles prétendaient ressortir. Quoi de plus facile qu'obtenir d'une fille trafiquée une déclaration sur l'honneur qu'elle y va de son propre chef et de façon volontaire ? Comme on le verra, c'est cette collusion avec le crime organisé qui a été mise en avant par Marthe Richard pour demander la fermeture des maisons closes.

La proposition du RN n'a rien d'extraordinaire: les régimes fascistes, à ma connaissance, sont féroce­ment réglemen­taristes. La proposition du RN, au vu de la structure de la prostitution en France (à peu près 80 % des prostituées sont étrangères) prête à rire: l'idée, c'est que ces fameuses maisons closes seraient réservées aux prostituées françaises, et qu'on pourrait enfin en finir avec les parcours de sortie de la prostitution (PSP) qui sont des alibis pour régulariser ces salopes de putes étrangères venues manger le pain de nos travailleuses du sexe. Inutile de préciser que les prostituées qui ont accès au crachoir, bien qu'elles soient la plupart du temps françaises, ont renvoyé le RN dans les cordes et sa proposition aux prunes. Et puis quoi encore ?

Mais qui a eu l'idée saugrenue de fermer les maisons closes qui faisaient l'orgueil de notre beau pays pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale ? Une intrépide abolitionniste, devenue femme politique après avoir été successivement prostituée, pilote d'avion et espionne.

Marthe Richard, née en 1889, c'est d'elle qu'il s'agit, a eu une vie qui ressemble à une suite de cascades

Enfant rebelle d'une famille modeste, où on la destinait à la couture comme sa grande sœur, Marthe Betenfeld à l'époque prend l'habitude de fuguer régulièrement. Elle est ainsi arrêtée par la police des mœurs pour racolage à 14, 15, puis 16 ans, âge auquel elle rencontre un bel Italien qui la met à l'abattage dans un bordel à soldats de Nancy. Elle s'en fait virer car elle a refilé la syphilis à un militaire.

À partir de cet âge, elle figure au fichier national de la prostitution, mention qu'elle ne pourra jamais faire rayer. Elle part alors pour Paris, où, une fois guérie, elle se fait embaucher dans une maison close beaucoup plus reluisante, un établissement de bains comme on dit à l'époque. Elle y rencontre Henri Richer, mandataire aux halles, blindé de thunes, en 1907. À partir de là, c'en est fini de la prostitution dans la vie de Marthe. Il l'installe dans son hôtel particulier, s'initie à l'aviation avec elle (il renonce vite, mais elle passe son brevet de pilote en 1913) et lui offre même un coucou personnel. Malgré un accident gravissime qui la laisse trois semaines dans le coma, elle s'entête et reprend le manche. À l'époque, elle est célèbre pour ses exploits en avion, on la surnomme l'Alouette.

La guerre éclate, Henri est envoyé au front. Il épouse Marthe en 1915 et est tué en 1916. Marthe, de son côté, tente en vain de se faire recruter comme pilote de guerre (elle est très patriote). À force de traîner avec un air de cocker autour des aérodromes, elle attire l'attention d'un espion, Joseph Davrichewy, dit Zozo, qui devient son amant et la recrute pour le Service de centralisation du renseignement. Elle adopte alors le nom de guerre de Marthe Richard et est envoyée en Espagne pour séduire Hans von Krohn, attaché naval de l'ambassade allemande à Madrid, ce qu'elle fait malgré sa répugnance (il est d'une laideur insigne, dira-t-elle), et elle arrive à transmettre des renseignements aux autorités françaises.

Elle est alors copine avec Mata Hari, recrutée deux mois avant elle. Dénoncée par la presse d'extrême droite après un accident en voiture avec von Krohn, qui l'avait aussi



➔ recrutée comme espionne, elle doit s'enfuir précipitamment. Fin de sa carrière d'agent double, qui aura duré seize mois, de juin 1916 à octobre 1917.

En 1926, elle épouse Thomas Crompton, directeur financier de la fondation Rockefeller. Ce n'est pas un fêtarde comme Henri, et elle doit renoncer aux folles soirées ainsi qu'à l'aviation. Mais il meurt deux ans plus tard d'une crise d'urémie, non sans avoir fait bénéficier sa veuve d'une copieuse rente mensuelle. Marthe exprime à ce point son chagrin qu'elle est surnommée « la veuve joyeuse ».

Entre-deux-guerres, elle devient encore plus célèbre en écrivant ses Mémoires d'espionne, car le capitaine Ledoux, sous les ordres de qui elle travaillait, ne veut pas lui verser de droits d'auteur pour le volume la concernant dans ses Mémoires qui viennent d'être publiées. Le livre de Marthe, *Ma vie d'espionne au service de la France*, est un succès et on en fait un film avec Edwige Feuillère. Marthe fait des démonstrations de vol avec un avion prêté par le ministère de l'Aviation. Avec l'aide de son amant du moment et chef du gouvernement, Édouard Herriot, et à la satisfaction populaire, elle obtient la Légion d'honneur pour « services signalés aux intérêts français » en 1933.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle sort un peu des radars. Elle se rapproche de Spirito, grand proxénète marseillais qui a choisi la collaboration, mais il est avéré qu'elle a caché des aviateurs anglais. Après guerre, elle se présente et est élue conseillère sur une liste proche du Mouvement démocrate chrétien (MRP), dans le 4^e arrondissement de Paris.

C'est la même année, en 1945, qu'elle présente au conseil municipal de Paris le projet de fermer les maisons closes,



arguant que la société est responsable d'une débauche organisée qui bénéficie à la mafia. Sa proposition est adoptée, et le préfet s'engage à fermer sans préavis toutes les maisons closes dans les trois mois. Forte de ce succès, Marthe Richard se lance dans une campagne pour généraliser la mesure à toute la France. Une proposition de loi en ce sens est déposée, qui est votée le 13 avril 1946 et appliquée le 6 novembre, entraînant la fermeture de quelque 1 400 maisons de tolérance. Il faut dire que le milieu de la prostitution s'était massivement compromis avec l'occupant nazi et n'avait pas bonne presse. Les putains y étaient d'ailleurs extrêmement contraintes, même en dehors des maisons d'abattage. Entre le bordel et la prison, seul le décor est vraiment différent.

Pour dire vrai, les maisons closes ont rapidement été remplacées par des hôtels de passes, mais c'en était fini de la séquestration officielle et administrative des putains. Dans la foulée, le fichier national de la prostitution a été détruit, victoire de la « veuve qui clôt » – son nouveau surnom –, qui n'avait jamais réussi à en faire radier son nom.

Marthe Richard est morte en février 1982, à 92 ans. ■

L. B.

Sur le sujet, articles déjà parus, à lire sur notre site : <<https://blog.casse-rôles.eu>>. Vous trouverez aussi le hors-série sur le sujet, élaboré par Laurence Biberfeld, « Prostitution », 2022 (version papier : 5 € + frais de port)

– Alain Eludut, « Les hommes à l'âge de fer : une initiation de Zéromacho », n° 1, p. 19-21.

– Alain Eludut, « Et le porno dans tout ça ? », n° 4, p. 8-9.

– Roselyne Mottier, « Les nouvelles sexualités. Lovedolls et digitales étreintes », n° 5, p. 12-15.

– Hélène Hernandez, « Liberté des viols tarifés ou dignité de la personne (loi 2016) », n° 7, p. 18.

– « Dossier prostitution et pornographie », n° 12, p. 12-29 :

• La planète abolitionniste et les trois types de législation, p. 13 ; • Pornographie et prostitution = inégalité sexuelle, p. 14-15 ; • Lutte contre le système prostitutionnel et accompagnement des personnes prostituées, p. 16-17 ; • Loi de 2016, un bilan mitigé, p. 17-18 ; • Ni le porno ni la prostitution ne libèrent l'être humain, p. 19 ; • Témoignages de survivantes de la prostitution, p. 20-21 ; • Handicap, amour et homosexualité, p. 22 ; • L'assistanat sexuel, une prostitution déguisée, p. 23 ; • Violences contre des féministes abolitionnistes, p. 24 ; • « Pas client », p. 22 ; • *Anarchisme, féminisme, contre le système prostitutionnel*, p. 26-27 ; • Rude

dénonciation de la prostitution, p. 28-29 ; • « Les Survivantes » : le combat de cinq prostituées, p. 29.

– « Une sélection d'ouvrages... », n° 15, p. 31-33.

– « Les actions de Zéromacho », n° 18, p. 42-43.

– Solange, « Belgique, prostitution légalisée », n° 21, p. 3.

– « L'abolition fait son Nid à Limoges », n° 21, p. 48.

– « Prostitution et société marchande », n° 22, p. 8-9.

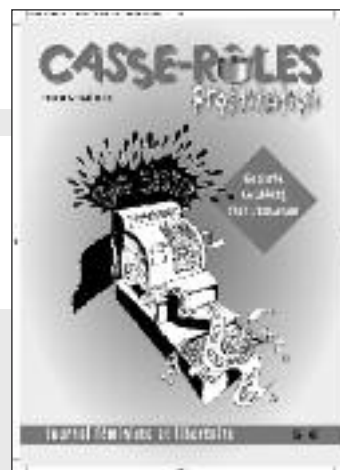
– Hervé Faure, *Noémie dit oui*, n° 23, p. 51.

– Jean-Yves, « Prostitution : le rire dégueulasse des hommes », n° 24, p. 51-52.

– Bénévoles du Mouvement du Nid, « Des féministes proxénètes », n° 26, p. 12.

– « Pornographie féministe », n° 29, p. 11.

– Christine Rebatel, « Droits de l'homme et prostitution », n° 30, p. 17.



La réalité de la prostitution n'est pas complexe. Elle est très simple

J'ai écrit mes souvenirs pour révéler cet aspect de la vie à celles et ceux qui n'en savaient rien; j'ai vu mon livre comme un outil éducatif, et je ne me souviens pas avoir envisagé comment il toucherait les personnes qui savaient déjà ce qu'était la prostitution.

J'AI ÉTÉ SURPRISE D'ÊTRE INONDÉE DE RÉPONSES de femmes qui avaient vécu la prostitution, dont certaines étaient si déchirantes qu'elles m'ont émue aux larmes. Je me souviendrai toujours de cette femme qui m'a dit qu'elle avait quitté la prostitution depuis vingt ans et que ce n'est qu'en lisant mes souvenirs qu'elle a «*enfin pu donner un sens à ce qui [lui] était arrivé*». J'ai réalisé qu'il y avait eu un changement pour elle, une nouvelle clarté, et que c'était en reconnaissant l'aspect politique de ce qui lui était arrivé qu'elle avait pu commencer le processus de passage à autre chose. Cet aspect inattendu de l'écriture de mon vécu a été, pour moi, l'une de ses plus grandes bénédictions.

J'ai quitté la maison trois semaines après mon 14^e anniversaire, quelques mois après le suicide de mon père, pour échapper aux sévices d'une mère schizophrène qui était en proie à une crise de santé mentale sans cesse croissante. J'ai été sans abri l'été de cette année-là, et j'ai fait le trottoir l'année suivante. Je me suis sortie de la prostitution à 22 ans, j'ai repris mes études à 24 ans et, l'année suivante, je me suis inscrite à l'université de Dublin pour y faire une licence en journalisme. J'ai écrit, dans *L'Enfer des passes*, mes souvenirs de mes sept années de prostitution. Ce livre a été publié dans tout le monde anglophone et traduit dans d'autres langues. Entre-temps, j'ai reçu des milliers de messages d'inconnu-es du monde entier, pour la plupart des femmes, et un bon nombre d'hommes. Leur contenu varie beaucoup, mais on y trouve des thèmes récurrents.

Tant de récits de ces femmes restent gravés dans ma mémoire: la jeune Française de 19 ans qui s'est lancée dans la prostitution après avoir regardé une série télévisée qui présentait la prostitution comme une activité glamour et valorisante; l'Australienne d'une vingtaine d'années qui a cru – parce que des ONG bien financées lui ont dit de le croire – que le «*travail du sexe*» était un emploi légitime; ou l'Allemande d'une vingtaine d'années qui m'a dit que, parce que le proxénétisme avait

été dépénalisé dans son pays, elle en avait compris que ce qui n'était légalement sanctionné devait être acceptable. Presque tous les hommes en Allemagne semblaient avoir reçu le même message, et le résultat a été un véritable carnage social. Les bordels allemands «*à tarif fixe*» offraient l'équivalent d'un buffet à volonté pour le commerce du sexe, les hommes étant invités, moyennant une somme forfaitaire, à utiliser le corps d'autant de femmes que possible, aussi longtemps que possible, en une journée. De nombreux hommes arrivaient en bande, souvent dans le cadre d'enterrements de vie de garçon. Le corps de cette femme allemande a été utilisé par entre 400 et 500 hommes au cours de son premier mois au bordel. Elle n'en finira jamais avec les répercussions psychologiques de cette sauvagerie que nous sommes censé-es qualifier de «*travail*».

Il est utile d'examiner ce qui compte comme travail décent dans la définition adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et de le comparer aux réalités et aux conséquences de la prostitution

Pour résumer:

- Le travail décent signifie la dignité, l'égalité, un revenu équitable et des conditions de travail sécuritaires.
- Le travail décent place les personnes au centre du développement; il donne aux femmes, aux hommes et aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur ce qu'elles et ils font; il leur accorde les droits qui les protègent de l'exploitation et leur offre un avenir inclusif et durable.

Les façons dont la prostitution viole ces principes piliers sont trop nombreuses pour être toutes mentionnées, mais, pour n'offrir qu'un exemple, la prostitution viole les normes de santé et de sécurité les plus élémentaires. Des femmes qui se prostituent sont délibérément exposées à du sperme, de la sueur et de la salive plusieurs fois par jour, à du sang et à de l'urine assez fréquemment, et à des matières fécales à l'occasion. Avec un tel niveau d'exposition persistante aux fluides corporels, il serait dangereux pour une personne de porter autre chose qu'une combinaison de protection contre les matières dangereuses. Mais on s'attend ce que les femmes doivent se contenter de préservatifs, en supposant que l'homme accepte de les utiliser. Souvent, il ne le fait pas.

Pour de nombreuses femmes qui se prostituent, c'est tout ce qu'elles ont; et laquelle parmi nous ne défendrait pas la seule ressource qu'on lui laisse ?

S'il est de bon ton pour certaines femmes universitaires, journalistes et commentatrices sociales de déclarer que la prostitution est une activité valide et de soutenir cette fiction dans leurs livres, articles et chroniques d'opinion, je constate qu'elles



➔ ne pratiquent résolument pas ce qu'elles prêchent. Elles ne sont généralement pas disposées à ce que leur propre corps soit utilisé pour prouver leur point de vue. Ce qui m'a toujours particulièrement exaspéré chez les femmes socialement privilégiées de la classe moyenne supérieure qui popularisent ces points de vue, c'est que, tout comme Marie-Antoinette avant elles, elles sont si éloignées de cette expérience qu'elles ne peuvent s'y rattacher, même à un niveau conceptuel. Le fait qu'elles soient grassement rémunérées pour donner leur avis sur ce qui est assez bon pour les femmes désespérées n'est que le vernis de l'insulte.

La philosophe Amia Srinivasan, dans *The Right to Sex* (2021), écrit : « Les féministes de la troisième vague ont raison de dire, par exemple, que le travail sexuel est un travail, et qu'il peut être meilleur que le travail subalterne effectué par la plupart des femmes. » Je me demande si elle a réfléchi à ce que cela signifie réellement : que les femmes de ménage qui passent la serpillière et récurent les toilettes de l'université d'Oxford, son lieu de travail, pourraient être mieux loties avec leur bouche et leur vagin remplis de pénis d'inconnus. Si elle s'arrêtait pour donner ce conseil à l'un des membres du personnel de nettoyage passant dans le couloir, elle serait traînée en justice pour conduite inappropriée.

Certaines universitaires poussent leurs convictions plus loin que Srinivasan et exercent en fait un double métier, ceux d'universitaire et de militante pour la dépénalisation du « travail du sexe ». En 2015, Teela Sanders, sociologue et militante de longue date pro-dépénalisation à l'université de Leicester, a publié un rapport déclarant que la « zone gérée » d'Holbeck, à Leeds, était un succès, malgré plusieurs rapports d'agressions, dont des viols, et même le meurtre de Daria Pionko, 24 ans. L'évaluation de la zone par Sanders était apparemment basée sur des données, mais elle n'en était pas moins, à mon avis, détachée de la réalité. Cette zone a depuis été fermée après une longue campagne des résident·es de ce quartier, protestant contre ses problèmes sociaux incessants. Il y a, bien sûr, des femmes qui se prostituent qui vont la défendre. Pourquoi ne le feraient-elles pas ? Pour de nombreuses femmes dans la prostitution, c'est tout ce qu'elles ont ; et laquelle parmi nous ne défendrait pas la seule ressource qu'on lui laisse ?

Le rapport suédois Skarhed, publié en 2010, comprenait un constat révélateur mais sans surprise : les femmes expriment des opinions très différentes sur la prostitution selon qu'elles y sont encore plongées ou qu'elles ont réussi à s'en extraire. Il n'est pas seulement plus facile, tant que l'on est encore prostituée, de se dire que c'est du travail ; comme une question de survie psychologique, c'est tout simplement émotionnellement nécessaire.

La vérité, c'est qu'il n'y avait aucun « travail » dans ce qu'on nous faisait subir dans la prostitution. La prostitution n'est ni du sexe ni du travail. Le sexe n'implique pas seulement la réciprocité, il la nécessite. Le sexe de la prostitution est dépourvu de réciprocité, et l'argent est introduit pour combler la brèche. Dans la prostitution, l'argent est à la fois la force coercitive, la preuve de la coercition et le grand facteur de silence. Quel droit de plainte une femme peut-elle avoir lorsqu'elle a été indemnisée pour sa propre violation ?

Comment se fait-il que tant de gens s'illusionnent en croyant que les corps des femmes prostituées fonctionnent différemment de ceux de toutes les autres ?



Au cours de mes dix dernières années de campagne, des femmes m'ont parfois demandé ce que la prostitution leur faisait « ressentir ». J'ai trouvé une façon d'expliquer cela, il y a quelques années, et je l'ai répétée quelques fois depuis. Je les invite, la prochaine fois qu'elles se trouvent dans un café ou un

bar, à jeter un coup d'œil aux clients masculins. Vieux, jeunes, gros, minces, grands, petits, beaux, laids, repoussants – et imaginer qu'elles sont obligées de faire l'amour avec eux. Tous. Les visages des femmes présentent une expression d'horreur parce qu'elles n'ont pas besoin d'imaginer ; elles savent très bien qu'elles n'auraient aucun intérêt à coucher avec quiconque se trouve à franchir cette porte.

Au niveau le plus élémentaire, la violation de notre espace personnel par un étranger provoque une réaction de stress. Étant donné que tout le monde sait cela, et que tous ceux qui en font l'expérience y réagissent de manière instinctive, comment se fait-il que tant de personnes s'illusionnent en croyant que les corps des femmes prostituées fonctionnent différemment de ceux des autres ? Comment se fait-il qu'il existe un sous-ensemble de femmes dont on pense qu'elles se comportent comme des non-humains, qui n'ont aucun sens des limites personnelles, aucune réaction d'anxiété, aucune réaction de dégoût ? Je me demande parfois si, parce que la prostitution est comprise comme un comportement étranger, les prostituées se voient attribuer des attributs étrangers – une propension non humaine à ne pas penser, sentir et ressentir.

Une grande partie de ce que nous savons des êtres humains est écartée dans les conversations sur la prostitution. Pourquoi le pouvoir particulier de transmutation de l'argent ne fonctionne-t-il que lorsque l'accès sexuel est à vendre ? L'argent n'est pas considéré comme ayant cette qualité magique dans les ateliers de misère du monde en développement ou dans les salles d'opération improvisées où l'on prélève des reins. Les ateliers clandestins ne sont pas considérés comme des lieux de travail viables, bien que la fabrication de vêtements ne soit pas remise en question en tant qu'emploi viable. C'est le traitement des personnes dans les ateliers clandestins qui fait de la fabrication de vêtements un emploi non viable. Nous comprenons, dans tous les domaines sauf un, que l'argent ne peut acheter la permission ou un passe-droit aux droits fondamentaux des êtres humains.

Le traitement des femmes dans la prostitution n'est pas comparable au traitement des personnes dans les ateliers clandestins sur un point très important : parce que la prostitution n'est pas comparable à la fabrication de vêtements. Les *sweatshops*¹ constituent une déviation dans le domaine général de la production de vêtements ; un mode de fabrication si peu respectueux des droits fondamentaux des travailleuses qu'il constitue une violation des droits humains. La prostitution, en revanche, dépouille l'individu de sa dignité, et ce dans toutes ses manifestations, car elle le fait à la base. C'est parce que, dans la prostitution, le site de la violation est le corps lui-même.

Le soi-disant « commerce du sexe » a toujours été entouré de mythes. L'un des mythes les plus répandus est que la prostitution est « le plus vieux métier du monde ». Cette fiction ne tient

pas compte de l'incongruité de la prostitution lorsqu'on la compare à n'importe quelle profession à laquelle on peut penser. Une femme qui a passé trente ans dans le milieu universitaire, par exemple, peut s'attendre à des augmentations progressives de son salaire, de sa sécurité d'emploi, de sa crédibilité professionnelle. Elle bénéficiera également d'une reconnaissance sociale pour son travail. Il en va généralement de même pour toutes les formes d'emploi. La prostitution fonctionne exactement à l'inverse. Plus une femme a été exploitée longtemps dans le système de la prostitution, moins elle est valorisée économiquement, moins elle est payée en conséquence, et moins elle est estimée de manière plus générale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prostitution.

Lors d'une récente interview, on m'a demandé ce que je pensais de l'expression «*viol tarifé*», parfois utilisée pour décrire la prostitution. Ce que je pense, c'est que nous n'avons tout simplement pas encore développé le langage nécessaire pour décrire la prostitution avec précision. Le viol est compris dans la conscience populaire comme décrivant le sexe forcé – le sexe où il n'y a aucune coopération, aucune connivence, aucun «*consentement*». Il n'est pas étonnant qu'il ne soit pas accepté comme synonyme de prostitution, et il est peu probable qu'il le soit. Ce qui échappe aux gens, c'est qu'il y a un élément supplémentaire dans l'échange de prostitution qui le rend particulièrement traumatisant, et c'est l'élément d'échange lui-même. Lorsqu'une femme est violée au sens classique du terme, elle n'est pas coupable, quelle que soit la honte que lui laisse cette violation et quelle que soit la façon dont elle se remet en question à cause d'elle. Lorsqu'une femme se soumet

à des rapports sexuels non désirés dans le cadre de la prostitution, elle a coopéré à sa propre violation. Cette coopération la hante. Elle la réduit également au silence.

La vérité pour la femme prostituée, cependant, est qu'elle n'a pas seulement été violente sexuellement, mais qu'elle l'a été trop de fois pour être comptées. La réalité de la prostitution se cache à la vue de tous depuis des millénaires. Nous le savons toutes et tous, instinctivement. C'est pourquoi nous ne voulons pas que nos sœurs, nos filles et nos mères travaillent dans des maisons closes. C'est étrange comme quelque chose que nous comprenons au niveau sensoriel peut nous échapper intellectuellement. La réalité de la prostitution n'est pas complexe, elle est simple. Contrôler ce que les gens font sexuellement est intrinsèquement violence.

Oh, et la plus ancienne profession du monde est celle de sage-femme. La prostitution n'est pas une profession, et encore moins la plus ancienne. ■

Rachel Moran

conférencière internationale,
militante féministe et la fondatrice de SPACE International
(Survivors of Prostitution-Abuse Calling for Enlightenment)

Rachel Moran, *L'Enfer des passes*, Éditions LIBRE, 2021 (2013).

1. Ateliers clandestins.



CASSE-RÔLES

(RÉ)ABONNEMENT

Je m'abonne ou me réabonne à partir du numéro

Prix libre euros*

Frais postaux : entre 1 et 2 € selon le numéro).....6,00 euros

TOTAL euros

*Pour info, le prix de revient (approximatif, puisque les numéros ont un nombre de pages variable) tourne autour de 20-25 euros par an.

Dans le prix de l'abonnement, sont compris les éventuels hors-séries.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. COURRIEL DATE

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les amies et amis de Casse-rôles**
Adressez-le à **Christine Rebatel, 2, lieu-dit La Brière, 72260 Courgains**

Contact : casse-roles23@proton.me
<<https://blog.casse-rôles.eu>>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN: FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

Dans la société «*marchande*», tout produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté... Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquiescer le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spécial pauvre.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien

donner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains. Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime. À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre ! Sinon, ça se saurait...

Les consommateurs de prostitution, ces clients salauds ordinaires

En 2010, Florence Montreynaud, féministe engagée pour la cause des femmes depuis les années 1970, lit un slogan sur une affiche publicitaire pour une série télévisée. « Maison close : les hommes rêvent d'y entrer, elles se battent pour en sortir. »

CETTE COMPLAISANCE pour les bordels, qui masque leur côté sordide, la heurte, mais bien davantage le pluriel et la généralisation : LES hommes. Le combat contre la prostitution, qu'elle considère comme la pire de violences faite aux femmes, a toujours été le sien. Mais à cet angle mort des recherches – les clients –, elle a consacré plusieurs livres depuis 1993, et elle sait qu'en dépit des chiffres réels, difficiles à obtenir, TOUS les hommes ne sont pas concernés. Avec un groupe d'hommes refusant les rapports tarifés, elle participe, en 2011, à la création du réseau Zéromacho et vient de coordonner leur dernier ouvrage paru en avril 2026, *Des bordels aux forums. Paroles d'hommes*.

Les salons de massage asiatiques sont des lieux de prostitution

Pendant quatre ans, les membres de Zéromacho ont inventorié les « salons de massage » asiatiques parisiens, qui sont, en fait, des lieux de prostitution, même si la finition (l'éjaculation) est rarement dans le vagin de la « masseuse » et plus souvent à la main, ou entre les seins, ou dans la bouche. Ils ont lu un forum de clients et analysé ces messages publiés sous des pseudos plutôt évocateurs : Diplodocu, Elominou, Xavier Burne. C'est un forum de consommateurs, avis et critiques, conseils sur les bonnes adresses et les bonnes pratiques, la plus importante étant de ne pas tirer les prix vers le haut !

Le tout est traité en 3 questions : qui sont-ils ? que demandent-ils à ces femmes ? sont-ils satisfaits ?

Gérard Biard, président de Zéromacho, le dit dans la préface, c'est un peu retrouver la « chouette ambiance de chambre éclairée au pét flambé » des assemblées viriles, et j'avoue qu'au bout de quelques pages on sature... mais Gérard Biard écrit : « Faut-il s'infliger cette lecture ? Oui, il faut aller jusqu'au bout de ces "témoignages" qui sont autant de fenêtres ouvertes sur ce que les hommes pensent des femmes. Car s'ils n'incarnent pas tous les hommes – même si nous vivons dans des sociétés indéniablement patriarcales, nous avons tous le choix de

notre comportement et de notre rapport avec les autres –, ils parlent en revanche de toutes les femmes. Sauf maman peut-être... »

Qui sont les clients ?

Ils recherchent absolument la discrétion. « Rue très passante, restaurant à proximité, lunettes de soleil et casquette fortement conseillés¹. » Ils sont majoritairement en couple. « Je vais arrêter vu que je deviens accro et que madame commence à "être suspicieuse". » « Je ne veux pas de scandale pour ce qui est une activité illicite pour un homme marié. »

Ils sont parisiens, banlieusards ou de passage pour le boulot. Ils sont plutôt vieux. « Malgré mon âge, elle m'a fait venir facilement sans oublier la moindre goutte. » Ce sont des habitués de cette pratique. Ils comparent les prix et sermonnent ceux qui poussent à la hausse en étant trop généreux ; ils comparent aussi avec les escorts, qui seraient plus satisfaisantes pour moins cher. Ils sont racistes, comparent Thaïes et Chinoises. Ils échangent des conseils et des adresses, et se remercient. « Bref très bonne session pour 130 euros. Je repars vidé et déstressé. Contrat rempli. Merci à vous pour m'avoir permis de vivre ce moment-là. »

Ils ont un besoin à satisfaire rapidement (et ils n'ont aucun respect pour eux-mêmes ?). « Envie forte d'une vidange » « On n'était pas loin d'une urgence sanitaire », ils font partie de ceux qui croient que les testicules peuvent exploser : « Elle m'a libéré très rapidement car il y avait de l'abstinence dans mes bourses. »

Que veulent-ils ?

Des femmes jeunes (ce qu'elles sont rarement), des gros seins, mais qui se tiennent, mais qui soient naturels, du temps « social » rarement possible pour cause de barrière de la langue, mais qui, de toute façon, ne doit pas leur montrer la réalité. Certains ne veulent pas de préservatifs et préfèrent les actes « naturels », conscients de l'enchaînement des clients, ils nient le problème sanitaire « Pendant le 69, t'as pu profiter du sperme des clients d'avant qui dégouline de sa coquille ? » ; réponse : « Oui, le risque est toujours possible qu'une gouttelette persiste mais de ce que j'ai vu, elles ont l'air de bien se nettoyer entre les clients. »

La femme hétéro que je suis est perplexe devant la possibilité de se nettoyer parfaitement l'intérieur du vagin après un coït... Ils parlent de leurs IST. Ils aiment la sodomie (et faire mal) : « Vu comment ça rentre on doit être pas mal à lui mettre » ; « Cette fois-ci elle a grimacé pendant toute la sodomie, son cul était déjà bien éclaté ». Mais, crétins et bornés, ils veulent croire que les masseuses prennent du plaisir au moins à être avec eux. Beaucoup paient aussi pour pouvoir faire jouir grâce à un cunnilingus, on leur reconnaîtra une bonne connaissance de ce qui, dans un contexte non oppressif, donne du plaisir. « Je lui ai promis qu'on ne fera plus d'anal, je



n'ai pas envie qu'elle est mal et préfère la voir prendre du plaisir pendant tout l'acte, c'est ma petite satisfaction personnelle.» «Pourtant je paie bien et suis du genre sympa.» «Je l'allonge pour la préparer au plaisir: annu, cuni, doigts.»

Ils sont déçus

Elles sont trop vieilles: «À réserver donc aux amateurs d'antiquités»; pas assez belles: «Je pense plutôt bien m'entretenir et être plutôt beau physiquement et j'en demande pareil aux masseuses»; l'accueil n'est pas souriant et disponible, c'est pas assez propre, y'a trop de clients qui attendent, elles sont pas assez motivées: «Même si elle s'était laissé brouiller et lécher un peu partout, elle était en mode étoile de mer»; «elle semble penser à autre chose», «Je pense qu'elle a eu quelques orgasmes même si elle a tendance à surjouer. À quelques reprises, elle grimace de douleurs pendant le pilonnage de chatte...»; «c'est plus quelque chose qui la dégoûte que quelque chose qui l'excite» (à propos d'une fellation).

Y'en a même qui sont vénales! Elles aiment pas assez ça. «Je sais que pour beaucoup de masseuses il s'agit d'un travail... je souhaite qu'elle apprécie mes caresses»; «J'essaie d'être un "bon" client avec lequel il n'est pas difficile de travailler.» Ils veulent des félicitations et ne pas avoir de doutes: «Elle semble aimer», ou savent qu'elles simulent et s'en fichent: «Je ne crois pas à la véracité des gémissements de nos masseuses, mais c'est agréable quand même.»

En conclusion

Zéromacho a interpellé les pouvoirs publics, justice, police, plutôt sans résultats à part quelques contrôles. Leur enquête est connue des forums.

Claudine Legardinier, coautrice des *Clients de la prostitution* en 2005, nous donne une postface «Le mal qu'ils font». Client est un mot trop banal, et *prostituteur* est le résultat des réflexions des féministes abolitionnistes qui veulent braquer les projecteurs sur la cause. La prostitution est le lieu où subsiste l'ordre ancien – l'hypothèse qu'il aurait disparu ailleurs est un tantinet optimiste. Elle revient sur l'enquête du mouvement du Nid de 2004: nature masculine, besoins physiologiques, rapports sans engagement et sans responsabilités animent les prostitueurs. Ils ont aussi besoin d'être

rassurés sur la liberté des victimes et leur amour pour cette activité. Est pointé aussi le rôle de la pornographie et de ses normes pesantes sur la performance sexuelle. Dans l'enquête de 2004, les hommes parlent aussi de la difficulté des rencontres non tarifées, de l'injustice que leur feraient les femmes qui se refusent; ils sont incapables de relations égalitaires.

Les femmes exploitées dans les salons de massage sont sans voix, sans existence, jamais elles ne poussent la porte des associations, elles ne partagent pas leur expérience, enfermées en grande majorité hors de la langue parlée ici. Elles sont objets, jamais sujets. Mais le nombre de survivantes, femmes sorties de la prostitution qui s'expriment, augmente et laisse entendre les violences subies et les conséquences sur les corps et la santé mentale. Oui, d'autres gagne-pain blessent et tuent, mais pas parce que la personne est une femme.

Rachel Moran, survivante irlandaise, s'adressant aux prostitueurs, écrit: «Les dommages que vous causez sont incalculables mais vous vous convainquez qu'il n'y a pas de mal.»

À l'heure de #Metoo, on ne peut que se demander pourquoi la prostitution ne bénéficie pas d'une campagne de dénominations plus virulentes. À l'heure où le droit du travail, les établissements scolaires, etc. mettent en place des procédures de prévention et de prise en compte des violences sexistes et sexuelles, pourquoi la prostitution n'est-elle pas dénoncée largement comme contraire à tous les progrès féministes?

Un livre à lire?

Dans ce livre, les propos des clients sont ponctués de petites bulles de commentaires des hommes de Zéromacho. Ça n'apporte rien, c'est assez premier degré, ça nous dit seulement qu'à Zéromacho on n'est pas comme ça.

Faut-il boycotter ce livre, parce que Zéromacho a tenu des propos transphobes en 2021²? À chacun-e de décider. Ça reste un livre instructif pour celles et ceux qui en sont resté-es à *Pretty Woman*, ou qui ont encore des amis prostitueurs. Et aussi pour celles et ceux qui savent déjà que les prostitueurs sont des salauds, mais ont besoin de conforter leurs propos. ■

A. N. et Ch. R.

Zéromacho, *Des bordels aux forums. Paroles d'hommes*, La Trêve éditions, 2026.

1. Nous avons gardé l'orthographe d'origine...
2. <<https://zeromacho.fr/action-83/>>.

«Kokomo City» de D. Smith

Le documentaire donne la parole à celles qu'on entend le moins : les travailleuses du sexe transgenres noires. Ces quatre femmes s'expriment avec humour et profondeur sur la construction de leur identité, les risques d'être travailleuse du sexe lorsqu'on est une femme transgenre.

Le cinéma militant a connu son apogée dans les années soixante-dix, avec Lecler Romain, dans son article «Gauchir le cinéma : un cinéma militant pour les dominés du champ social (1967-1980)»¹. Mais il a su se développer et gagner en qualité grâce à une reconnaissance dans le milieu cinématographique, donc à une augmentation budgétaire. On peut noter que les cinéastes qui ont donné la parole aux travailleuses du sexe sont des femmes blanches, elles sont donc privilégiées et plus facilement écoutées. Mais qu'en est-il des personnes racisées, transgenres ?

Un premier documentaire acclamé pour D. Smith

Kokomo City est un documentaire sorti en 2023 et réalisé par D. Smith donnant la parole à quatre femmes noires transgenres travailleuses du sexe. D. Smith, autrice-compositrice de hip-hop, est elle-même une femme transgenre noire et réalise son premier documentaire, qui remporte les prix du public et du jury au festival Sundance en 2022. Ces femmes sont états-uniennes vivant entre New York et la Géorgie, et se livrent avec humour et profondeur sur leurs conditions de travail en tant que femmes trans et noires. On sort du cadre francophone, car trouver un documentaire donnant la parole à des TDS racisées et transgenres dans les pays francophones n'existe pas (ou je n'en ai pas trouvé). Il existe bon nombre de documentaires télévisés sur les prostituées transgenres, notamment travaillant au bois de Boulogne. Je ne considère pas des documentaires pour la télévision comme de bons moyens pour donner la parole, car, très souvent, quand les travailleuses du sexe font face à des journalistes, elles se méfient

On évoquait l'empathie et le cadre de proximité entre les travailleuses du sexe et les femmes reporters, cela s'applique pareillement pour les réalisatrices de documentaires. D. Smith, étant elle-même une femme noire et trans, connaît et comprend les situations décrites par les quatre femmes du documentaire.

Elle donne la parole à Daniella Carter, originaire de Queens, Dominique Silver, vivant à Manhattan, Koko Da Doll d'Atlanta et Liyah Mitchell, habitant à Decatur. Elles sont toutes des travailleuses du sexe pour des raisons assez similaires et traversent les mêmes difficultés, renforcées par

les inégalités sociales. Elles s'expriment à cœur ouvert dans ce documentaire et cassent les tabous autour des femmes trans noires TDS. Avec beaucoup d'humour, elles expliquent avoir débuter le travail du sexe par besoin économique, Koko Da Doll a été rejetée par sa famille lors de son *coming out* trans, Dominique Silver était barmaid mais ne gagnait pas assez d'argent pour faire des opérations chirurgicales pour mieux accepter son corps.

L'intolérance des autres

Elles dénoncent toutes les quatre, la transphobie des femmes de leurs clients, les femmes de la communauté noire qui ne les considèrent pas comme de «*véritables femmes*». Certains clients ont du mal à accepter publiquement leur homosexualité et vont avoir recours aux services de femmes trans ; cependant, et cela arrive très fréquemment, les TDS trans se font attaquer après le service. Dominique Silver donne une potentielle explication : les hommes percevraient cela comme une attaque à leur masculinité.

Le documentaire donne la parole à Lø, travaillant dans le monde la musique, qui est tombé amoureux d'une femme trans. On note toutefois une véritable transphobie dans son discours : «*Je ne veux pas toucher et voire sa bite, cela me rappelle qu'elle n'est pas encore une femme [...]; ce n'est pas une femme tant qu'elle n'a pas tout d'une femme.*»

Elles racontent les clients qui viennent de toutes classes sociales, elles ont déjà eu affaire à «*des rappeurs, des mecs de ghetto, des tradeurs*». Pour beaucoup, ils cachent le fait d'avoir des relations sexuelles avec des femmes trans, qui est un signe d'homosexualité et de transphobie refoulée. Tandis que d'autres se sentent plus libres avec elles et peuvent expérimenter pleinement leur sexualité.

Pour beaucoup, aller voir des prostituées trans fait l'objet d'une véritable fétichisation. Daniella, Dominique, Koko, Liyah souhaitent une seule chose : être acceptées telles qu'elles sont. Elles veulent être respectées par les hommes mais également par les femmes qui les méprisent. Elles ont conscience d'être dominées et exploitées socialement et économiquement par les hommes, mais elles n'ont pas d'autre choix que d'accepter cette situation car elles ne peuvent pas être autonomes financièrement sans cette activité.

Liyah explique avoir banalisé cette violence et que son

seul moyen est d'utiliser son corps. De plus, trouver un travail en tant que personnes trans est très compliqué. Selon Lilian Mathieu, dans *Les Prostituées et leurs bienfaiteurs*, « les individus les plus exposés aux agressions étaient les transgenres (plus de la moitié d'entre eux, soit 52 %, avaient été agressés entre janvier et mai 1995) ». Même si ces chiffres commencent à dater, on ne peut que redouter une hausse des agressions avec une transphobie qui augmente ces dernières années.

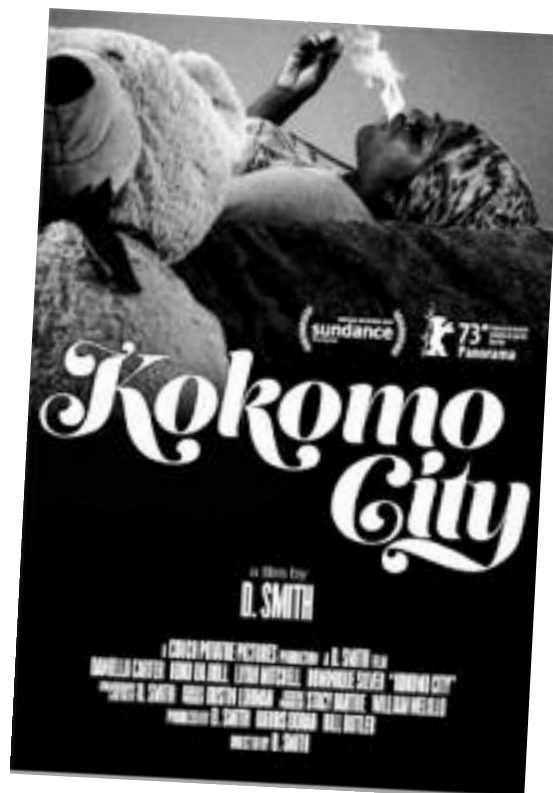
Selon le rapport annuel de 2024 de SOS homophobie, les actes LGBTphobes sont en augmentation depuis 2019. En 2023, l'association a reçu 28 % de témoignages en plus que l'année précédente. Et les attaques transphobes ont augmenté de 120 %. Dans le documentaire, les quatre femmes de Kokomo City ont conclu « c'est soit tu arrêtes le travail du sexe, soit tu meurs ».

Le travail du sexe est un travail de survie, dangereux ; elles laissent leur destin entre les mains des hommes, et beaucoup de prostituées trans ont été assassinées.

Des quatre femmes interviewées, toutes ont déjà subi une agression.

Elles évoquent la difficulté à s'aimer, à aimer et à avoir un amour-propre, elles accordent beaucoup trop d'attention aux hommes, mais des lieux apparaissent pour qu'elles se sentent en sécurité et apprennent à être entourées comme le *Hush Night*, un club de *strip-tease* réservé aux femmes trans. La communauté s'adapte pour créer des *safe places*. ■

Éloïse Bourdet



1. *Participations*, vol. 7, n° 3, 16 décembre 2013, p. 97-125.
2. Lilian Mathieu, *Les Prostituées et leurs bienfaiteurs*, Textuel, coll. « Petite Encyclopédie Critique », 2025.

COURRIER REÇU...

Je n'ai jamais eu envie d'une relation sexuelle tarifée, dans un sens comme dans l'autre. C'est-à-dire que, de même que j'ai refusé de vendre mon corps lorsque cela m'a été proposé, je n'ai jamais sollicité le service d'une prostituée. Lorsqu'il m'est arrivé de recevoir une proposition de la part d'une prostituée, j'ai refusé poliment.

Je n'ai jamais eu envie de vivre ma sexualité dans un rapport de domination, et encore moins dans un rapport de domination financière.

Je n'ai aucun mépris pour les personnes qui exercent cette activité de prostitution. C'est malheureusement pour elles le moyen de leur survie. Je pense qu'elles doivent être aidées et soutenues par des associations ou groupes agissant bénévolement, sans vouloir les contraindre à un arrêt forcé ni à une institutionnalisation de leur « métier ». J'ai connu une amie, religieuse et infirmière, qui, à l'heure de sa retraite, a monté une maraude pour aller à la rencontre des prostituées et bavarder en leur offrant le café et des préservatifs. Évidemment, l'idée était aussi, par la confiance, de pouvoir aider celles qui exprimeraient le souhait d'arrêter la prostitution. Il me semble que c'est une attitude juste.

Pour moi, l'abolitionnisme est un objectif final tout à fait souhaitable. Comme cela a déjà été exprimé, ce n'est pas un objectif que l'on peut atteindre par la coercition et la prohibition. Les seules personnes qui doivent être sanctionnées, ce sont les organisateurs de réseaux et les macs. Sanctionner le client « ordinaire » ne peut aboutir qu'à rendre la prostitution plus dissimulée et les prostituées plus vulnérables.

De même que l'abolition du salariat est l'objectif final de la lutte contre le capitalisme et que la législation du travail n'est qu'un aménagement provisoire pour rendre la situation des exploités plus supportable – sans résoudre le problème de base de l'exploitation du travail –, l'abolition de la prostitution est un objectif final de la lutte contre l'exploitation sexuelle. L'organisation réglementée du « travail sexuel » ne peut être qu'un aménagement provisoire pour rendre la situation des prostituées plus supportable sans résoudre le problème de base de l'exploitation sexuelle.

Je pense que c'est par l'éducation et la diffusion des idées que l'on fait évoluer la société.

Au-delà de ce principe, il peut y avoir une expression de différences de points de vue sur les étapes pour y arriver :

– est-ce que la réglementation du travail sexuel est une étape vers son abolition ou, au contraire, une institutionnalisation lui permettant de perdurer ?

– est-ce qu'il faut sanctionner seulement les macs et organisateurs de réseaux ou aussi les clients ?

– est-ce que la prostitution est une solution pour soulager la « misère sexuelle » de certains hommes ou un moyen de faire perdurer un rapport de domination ?

– etc. !

Un non-client

Mémoire d'un massacre anti-féministe

**Souvenez-vous ou apprenez
(et vous ne l'oublierez pas !)
que, le 6 décembre 1989,
à l'École polytechnique
de Montréal, un type de 25 ans,
armé, a fait sortir les hommes
de la salle d'études, puis a tué
14 femmes et blessé 14 autres
en criant :
« J'haïs les féministes ».**

LE LIVRE DE MÉLISSA BLAIS, *L'Attentat antiféministe de Polytechnique. Une mémoire collective en transformation*, est une enquête fouillée sur les multiples utilisations, récupérations, détournements, dénigrements et effacements qu'ont subi les éléments mémoriels de cette tuerie selon les médias et autres représentations.

Car cet événement a suscité beaucoup d'expressions, cérémonies de recueillement, manifestations, colloques, monuments et plaques, articles et ouvrages, roman, film et pièce de théâtre, au fil des commémorations.

« La mémoire collective de la tuerie est une mémoire de débats sur l'interprétation des événements du 6 décembre 1989. C'est précisément l'articulation de ces différents discours, et son évolution dans le temps, que j'analyserai dans le but de saisir l'influence (ou non) du féminisme.

La mémoire collective est un enjeu politique et les féministes¹ en sont bien conscientes qui ont multiplié les interventions (orales, écrites et physiques) pour mettre l'accent sur les motivations misogynes et antiféministes du tueur. Car, dès le lendemain de l'attentat, d'autres discours ont fleuri, l'appel au silence et au recueillement, si ce n'est à l'oubli pour ne pas scinder la population en deux, voire au pardon « pour unir dans le silence et le deuil les victimes et le tueur ». Moins caricaturaux et plus sournois, les discours vagues sur la violence généralisée, en omettant de parler des violences faites aux femmes, les discours sur la sécurité publique qui n'est pas assurée, les discours sur le contrôle des armes à feu, endossés aussi par des féministes, les discours sur les meurtres collectifs, plus fréquents aux États-Unis voisins – dont on considère généralement qu'ils sont le fait d'individus souffrant de troubles psychiques – et tous les discours invoquant la folie du meurtrier pour évacuer sa responsabilité. »

Cependant, rappelle l'autrice, « l'explication du meurtre collectif n'est pas à rechercher chez le meurtrier lui-même, dans sa folie ou les traumatismes de l'enfance, mais chez la cible visée, c'est-à-dire chez les victimes. Ce changement de perspective per-

met de comprendre la dynamique politique et sociale des meurtres multiples ».

Toutes ces dissertations dans les articles et reportages sur l'attentat visaient à occulter la motivation antiféministe, pourtant affirmée du tueur, sa haine des femmes féministes. Et peu ont analysé la symbolique du lieu de l'attentat, l'École polytechnique, où, à l'époque, on ne comptait parmi les inscrit-es que 19 % de femmes, « des jeunes femmes qui se destinaient à un métier encore majoritairement masculin ».

De même la parole et les mobilisations féministes sont peu relayées par les médias qui, soit les marginalisent, les minimisent, soit les discréditent avec des titres péjoratifs qui véhiculent une image négative des féministes (colériques et agressives), soit choisissent de les ignorer malgré leur importance

Les féministes, quant à elles, ont un point de vue historique, politique et social. Elles analysent le recul des luttes et des droits des femmes dans les années quatre-vingt en regard de l'ascension d'une véritable offensive antiféministe. « Parmi les cris d'alarme féministes, Louise Cousineau, dès le 9 décembre 1989, déplore le fait qu'on n'a peu parlé, au cours des reportages entourant le massacre, de la vague antiféministe qui se manifeste à travers l'Amérique, et que le tueur a subitement incarné. »

Christine Delphy enregistre, elle aussi, le ressac des luttes en France et à l'échelle internationale, ainsi que « la présence de lobbies masculinistes qui travaillent à recriminaliser l'avortement ».

Prenant en partie racine dans les études universitaires émergentes sur la masculinité, les « mascul's » parlent de souffrance masculine et se présentent comme victimes de sexisme de la part d'un système qui favoriserait l'idéologie féministe ! L'autrice fait remarquer le procédé consistant à inverser les rôles d'opresseur et d'opprimé, de sorte que la responsabilité de l'attentat soit reportée sur les épaules des victimes, « ces féministes qui ont bouleversé les repères des hommes ». Certains n'hésitent pas à écrire que « le féminisme a engendré beaucoup d'actes de violence à l'endroit des femmes » et à accuser les féministes de vouloir « récupérer la tuerie ».

Cependant, le travail de mémoire que les féministes ont initié se poursuit inlassablement et « résiste aux censures de l'oubli »

Si, dix ans après le massacre, l'inauguration d'une place du 6 Décembre réactive et amalgame le discours sur la violence généralisée et celui sur les armes à feu, trente ans après, on assiste à « une véritable reconnaissance du caractère



antiféministe de l'événement», malgré le renforcement des mouvements masculinistes. Des journalistes reconnaissent le dénigrement des discours féministes et même un ancien chef de la police de Montréal «*estime qu'on n'a pas suffisamment dit qu'il s'agissait d'un féminicide*». Bien sûr, les commémorations de 2019 appelaient à la mobilisation contre les féminicides.

Entre-temps, un autre attentat a eu lieu en 2017 contre la Grande Mosquée du Québec. Le tueur, qui adhère aux idées d'extrême droite, a laissé des écrits montrant qu'il pensait d'abord s'attaquer à des groupes féministes avant d'opter pour l'acte qui, à ses yeux, avait des chances de choquer le plus : abattre des hommes musulmans en pleine prière dans leur lieu sacré. L'autrice fait remarquer dans une entrevue au journal *Le Devoir* combien les médias renâclent à nommer clairement le caractère raciste et islamophobe du meurtre, au même titre que les motivations antiféministes ont mis du temps à être retenues comme cause principale de l'attentat du 6 décembre. En écho, le représentant de la Grande Mosquée se réjouit de la reconnaissance du caractère antiféministe de cet attentat trente ans après, et espère que cette même lucidité s'appliquera pour reconnaître l'islamophobie à l'origine de l'attentat de 2017.

Aujourd'hui, les mouvements masculins ont traversé l'Atlantique (voir notre dossier du numéro 31), «*Manifestations de la turgescence de l'extrême droite*», comme dit Laurence dans *Casse-rôles* ! Les actes de terrorisme antiféministes, qui visent à instiller une peur permanente chez les femmes, sont aussi actes de propagande pour propager la haine et le refus de la liberté des femmes.

La quinzaine de tueries de masse impliquant des Incels², entre 2014 et 2022, a quand même fait une centaine de mort-es

Comme l'ont fait remarquer des journalistes après le lynchage du jeune facho à Lyon, statistiquement, ce sont les groupes d'extrême droite qui font largement le plus de morts, et de morts indiscriminés, anonymes, à l'inverse du facho de Lyon bien connu des antifas. L'extrême droite veut instaurer un état de guerre et ne peut que se sentir légitimée par le délire suprémaciste des actuels «*maîtres du monde*».

En dépit des intimidations et des agressions, les féministes n'ont pas l'intention de la fermer. Elles poursuivent l'indispensable travail de mémoire et remettent en question les discours véhiculés par les médias qui, à présent, ont fini par concéder une place aux féministes «*raisonnables*», tout en continuant à pourfendre les «*ultras*», les féministes radicales, accusées d'exacerber les oppositions, alors qu'il serait si important de faire état des progrès réalisés par les femmes ces dernières décennies ! Ce à quoi répond la féministe américaine Andrea Dworkin, et nous toutes avec elle : «*Ce n'est pas comme cela que nous mesurons le progrès. Nous comptons les viols. Nous comptons les femmes agressées par leur mari. Nous tenons le compte des enfants violés par leur père. Nous comptons les mortes. Et quand ces statistiques commenceront à changer de façon significative, alors nous vous dirons si l'on peut ou non mesurer des progrès. [...] Le féminisme radical est une empêcheuse de tourner en rond.*» ■

M. M.

Mélissa Blais, *L'Attentat antiféministe de Polytechnique. Une mémoire collective en transformation*, éditions du Remue-ménage, 2024.

1. L'autrice précise que «*le terme féministe désigne ici toute analyse qui critique les rapports inégaux entre les hommes et les femmes et qui remet en cause l'infériorisation sociale des femmes*».

2. Incels, «*célibataires involontaires*», mouvement particulièrement violent.

Face aux violences, les droits des femmes étrangères

**En France,
comme partout dans le monde,
des mécanismes de domination
structurent la société.**

Les rôles sociaux sont influencés par des stéréotypes, notamment de genre, selon lesquels les rôles dévolus aux hommes sont plus valorisés que ceux attribués aux femmes. Dans cette dimension systémique, les violences sexistes touchent toutes les femmes, indépendamment de leur classe sociale, de leur lieu de vie, de leur niveau d'éducation, de leur nationalité, de leur appartenance ethnique, de leur situation maritale, de leur situation administrative, etc. Ces violences peuvent revêtir différentes formes : physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, administratives, institutionnelles, gynécologiques, etc.

En dépit de quelques progrès ces dernières années contre l'impunité des violences au sein du couple, l'action publique contre les violences faites aux femmes reste insuffisante. Des dispositifs spécifiques existent, mais une véritable politique publique fait toujours défaut, les moyens financiers ne sont pas à la hauteur, la coordination entre les services (en particulier entre les forces de l'ordre et les autorités judiciaires) est à la peine et, globalement, une approche plus répressive que préventive prévaut...

**Les femmes représentent plus de la moitié
de la population étrangère en France et,
en tant que telles, elles sont exposées à des
risques majorés de violences**

Elles sont confrontées à la fois aux préjugés et aux pratiques racistes en tant qu'étrangères, aux préjugés et aux pratiques sexistes en tant que femmes, mais également aux préjugés et aux pratiques xénophobes et discriminatoires spécifiques en tant que femmes étrangères. Elles sont, par ailleurs, exclues de certains dispositifs protecteurs dès lors qu'elles sont en situation irrégulière, à l'exemple de l'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 75 % des femmes étrangères déclarent avoir été exposées à une forme de violence assez grave ou très grave au cours de leur vie. Ainsi, 44 % d'entre elles déclarent y avoir été exposées dans leur pays d'origine, 16 % au cours du trajet migratoire et 46 % ont vécu des violences depuis leur arrivée en France¹. Les femmes demandeuses d'asile subissent 18 fois plus de viols que la population féminine en France².

Les données publiques du ministère de l'Intérieur rendent compte du nombre de titres de séjour délivrés et non du nombre de demandes. On ignore néanmoins le nombre de titres de séjour octroyés, dans le cadre d'une première demande ou d'un renouvellement, à des personnes étrangères victimes de violences conjugales ou familiales, qu'elles soient mariées avec un Français (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile [Ceseda], art. L. 423-5) ou entrées par le biais du regroupement familial (Ceseda, art. L. 423-18).

Le ministère de l'Intérieur, selon ses statistiques publiées le 26 juin 2025, a délivré, en 2024, 471 titres de séjour à des personnes sur le fondement de la protection des victimes de la traite humaine et des violences conjugales (300 en 2022 et 360 en 2023). Ces deux fondements étant comptabilisés ensemble sous les « motifs humanitaires », il est impossible de savoir précisément combien de personnes ont bénéficié d'une carte de séjour en tant que bénéficiaires d'une ordonnance de protection. En tout état de cause, ce chiffre reste particulièrement peu élevé au regard de la



population étrangère résidant en France estimée à 6 millions par l'Insee en 2024.

Ainsi, il apparaît qu'une hiérarchisation de la réponse publique s'opère au détriment des femmes étrangères, qui sont moins protégées en qualité de victimes de violences sexistes que les femmes de nationalité française. Des considérations liées à la restriction des « flux migratoires » prévalent sur la lutte contre les violences sexistes et les enjeux d'égalité et de cohésion sociale. La mise en œuvre du droit à la protection des victimes de violences sexistes est, à leur rencontre, un instrument du contrôle migratoire : l'État distingue, parmi les victimes, celles qu'il estime « dignes » de recevoir cette protection et qu'il autorise à rester sur le territoire, des autres, privées de ce droit et « invitées » à le quitter.

La situation de ces femmes étrangères est celle d'une double violence qui articule les violences sexistes infligées par l'auteur aux violences institutionnelles et étatiques

S'affranchir des violences, que ce soit au sein du couple ou ailleurs, est déjà un processus difficile et complexe pour chacune des femmes qui les subissent, pour tout un ensemble de raisons. Pour les femmes étrangères, des obstacles et des discriminations spécifiques rendent, d'une manière générale, plus complexe leur accès effectif à l'espace public, à la parole, à la langue, à l'emploi, etc.

Les barrières auxquelles elles sont confrontées, lors d'un dépôt de plainte dans un commissariat, les touchent de manière disproportionnée : refus illégaux d'enregistrer leur plainte, suspicion fréquente à l'égard de leur parole, peur et risque d'une interpellation pour séjour irrégulier, etc.

Les enjeux liés au droit au séjour influencent directement les stratégies des femmes étrangères victimes de violences conjugales, qui doivent prendre en compte ce paramètre dans leur décision de séparation. Elles font l'objet d'un chantage aux papiers quasi systématique quand la délivrance ou le renouvellement de leur titre de séjour dépend de leur vie commune avec leur conjoint (ce qui accroît les moyens de pression et de coercition à disposition des hommes violents). En pratique, la préfecture a toute latitude pour apprécier si les violences sont suffisantes et suffisamment prouvées pour justifier que la vie commune ait cessé, et donc pour accéder ou non à l'octroi ou au renouvellement d'un titre de séjour.

Il faut veiller à prendre en compte les risques de violences sexistes accrus auxquels les femmes étrangères sont exposées, leurs besoins spécifiques et les obstacles rencontrés afin de les accompagner dans leur parcours civil et/ou pénal, et pour l'accès et l'exercice effectif de leurs droits au séjour et sociaux, à une protection au titre de l'asile, etc.

Il s'agit d'appréhender les motifs de discrimination non pas isolément, mais en ce qu'ils s'imbriquent et amplifient les désavantages et les violences subis.

Adopter une telle approche globale et intersectionnelle dans l'accompagnement des femmes étrangères est indispensable pour assurer leur sécurité et leur autonomie.

C'est dans cette optique que la présente *Note pratique* actualise l'édition de 2020 et l'enrichit, par ailleurs, de thé-

matiques complémentaires. Pour l'ensemble des questions traitées, elle expose le droit applicable tout en précisant les entraves que les femmes victimes de violences sexistes, conjugales ou non, sont susceptibles de rencontrer. L'ambition de cette publication est de fournir un repérage, aussi exhaustif que possible, des enjeux à prendre en compte dans les stratégies de séparation du conjoint violent, de protection, de réparation et d'autonomisation économique, sociale et administrative.

Dans cette *Note*, sont ainsi décrites les procédures judiciaires susceptibles de contribuer à la protection et à la réparation de la victime : la procédure pénale, à travers notamment le dépôt de plainte, et la procédure civile, via l'ordonnance de protection et les procédures d'indemnisation.

La réglementation relative au droit au séjour en raison de violences conjugales ou familiales est explicitée, au regard de la situation maritale, administrative et judiciaire des personnes concernées. Sont également recensées toutes les situations où les femmes sont exclues des dispositions protectrices. Sont ensuite exposées les conditions dans lesquelles les femmes étrangères, victimes de violences dans leur pays d'origine, auprès duquel elles n'ont pas trouvé de protection effective, peuvent prétendre à une protection internationale, par la reconnaissance du statut de réfugiées ou l'octroi de la protection subsidiaire.

Enfin, sont recensés les différents droits connexes auxquels les femmes victimes de violences, ainsi que les enfants qu'elles ont à charge, peuvent prétendre, qu'il s'agisse de dispositifs spécifiques aux violences ou de droit commun. Sont ainsi listés les droits relatifs à l'accès à la justice, à l'exonération des taxes de séjour, à la domiciliation et au compte bancaire, ceux ayant trait aux ressources économiques (pension alimentaire, aide d'urgence aux victimes de violences au sein du couple), à la prise en charge des frais de santé, aux prestations familiales et, enfin, les dispositifs relatifs à l'hébergement et au logement.

Des ressources complémentaires et des adresses utiles pour guider au mieux les personnes concernées et répondre à leurs besoins sont réunies en annexes.

Remarque : la situation spécifique des personnes en situation de prostitution n'est pas traitée dans cette publication, autrement que ponctuellement [sur l'asile notamment, voir chapitre III, p. 32]. Pour un exposé complet des droits des personnes étrangères victimes de la traite et de l'exploitation, on peut se référer à *Traite et exploitation : les droits des victimes étrangères*, Gisti, coll. Les notes pratiques, octobre 2024 (téléchargeable sur le site du Gisti). ■

« Face aux violences, les droits des femmes étrangères », Note pratique, Gisti, 2026 (3^e édition).

1. Armelle Andro, Claire Scodellaro, Mireille Eberhard et Maud Gelly, « Parcours migratoire, violences déclarées et santé perçue des femmes migrantes hébergées en hôtel en Île-de-France. Enquête DSAFHIR », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 17-18, juin 2019.
2. Jérémy Khouani et al., « Incidence of sexual violence among recently arrived asylum-seeking women in France: a retrospective cohort study », *The Lancet Regional Health – Europe*, vol. 34, 2023.

Des fois que tu manques de raisons d'être féministe...

☹ Le premier vrai mannequin de *crash-test* féminin existe enfin. Ça paraît une bonne nouvelle, mais ça fait soixante-quinze ans qu'on teste les conséquences des accidents de voiture seulement sur des corps masculins.

💣 Une doctorante de l'université Gustave-Eiffel a dénoncé des faits d'agression verbale et de VSS (main sur la cuisse, contact non consenti, hurlements répétés et rabaissement systématique) de la part de son directeur de thèse. Elle a été licenciée par courriel.

💣 La police ne nous protège pas. Un ancien policier vient de tuer et enterrer son ancienne compagne, ainsi que l'actuelle.



💣 Après avoir scandaleusement - mais comme trop souvent - classé sans suite une accusation de viol, et pris en compte - comme trop souvent - une plainte pour dénonciation calomnieuse, la justice a convoqué une jeune fille pour un rappel à la loi (17 ans, en 2017). La Cour européenne des droits humains (CEDH) vient (encore) de condamner la France.

💣 Des témoignages commencent à être recueillis sur une «nouvelle» violence de couple, l'abandon au cours d'une rando en montagne, pour aller plus vite mais surtout pour humilier, voire pour tuer (condamnation récente d'un alpiniste autrichien dont la femme abandonnée est morte de froid). S'inscrit dans un continuum avec d'autres violences.

💣 Dans un lieu parisien, la «Factory» organise des *gang-bangs*, pendant lesquels des hommes paient pour pénétrer à la queue leu leu une femme jetée en pâture. Le préfet a fermé le lieu en janvier; en février, le tribunal administratif a suspendu l'arrêt.

☹ Rapport sur les inégalités mondiales 2026. Les femmes reçoivent un peu plus d'un quart du revenu total issu du travail rémunéré.

💣 42 % des plaintes pour violence conjugale sont classées sans suite.

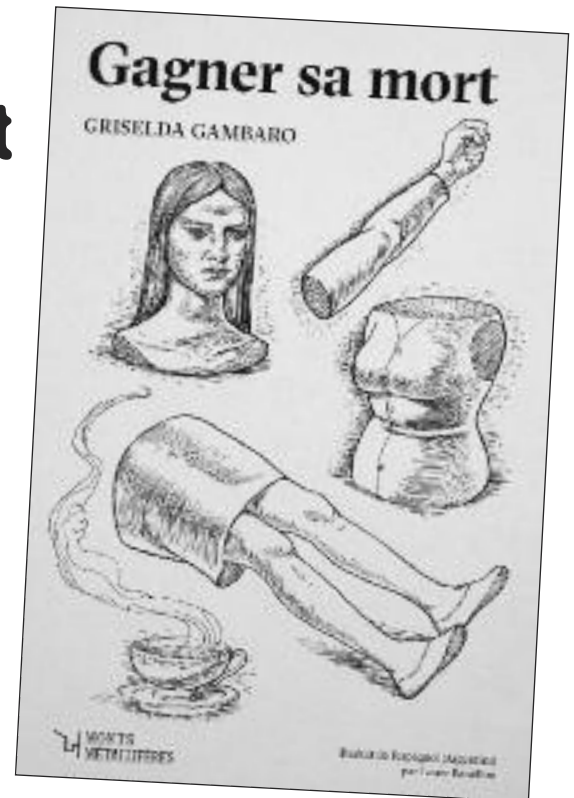
💣 Il se déroule en moyenne six ans entre un dépôt de plainte pour viol et le procès (faut déjà que la plainte soit prise en compte...).

☹ À l'échelle mondiale, les femmes consacrent 3 fois plus de temps que les hommes à la collecte de l'eau. Ce sont, à 70 %, elles (et les filles) qui font ce boulot dans les foyers non desservis. ■

Ch. R.

Griselda Gambaro, une œuvre, un engagement

***Gagner sa mort*, un roman de Griselda Gambaro, a été censuré en 1976 en Argentine, obligeant son autrice à fuir le pays. Reconnue pour son théâtre absurde, l'autrice dénonce la dictature et les violences faites aux femmes en ancrant ses fictions dans un contexte sociopolitique répressif. Je vous invite à vous plonger avec moi dans cette histoire étrange, binaire et lourde de sens.**



BEAUCOUP ÉTUDIÉE à travers ses pièces de théâtre, je me penche aujourd'hui sur le roman de Griselda Gambaro, *Gagner sa mort*, écrit dès 1970, pendant la dictature du général Onganía. Il est publié en 1976, par Ediciones de la Flor, et est censuré par le régime de Videla quelques mois plus tard. En France, le roman est édité aux Éditions des Femmes la même année, saluant sa dénonciation des violences faites aux femmes ; cette publication française fait résonance chez l'autrice, qui prend conscience de son féminisme et renforce son engagement.

Le roman s'ouvre sur l'orphelinat où est placée Cledy, qui vient de perdre ses deux parents à l'âge de 15 ans. Elle rencontre le directeur, une employée et des personnes vivant à l'orphelinat, qui abuseront tous d'elle.

Cledy est finalement accueillie par une nouvelle famille dans l'unique but de la marier avec leur fils. S'ensuit un espoir de se sortir d'une vie misérable, mais le bonheur n'est que de courte durée. Le traitement du personnage de Cledy est réduit à un rang d'objet. Elle est exploitée physiquement et mentalement. Le roman décrit des personnages grotesques où les bourreaux sont tournés en ridicule. Gambaro décrédibilise les valeurs traditionnelles portées par le régime, et dénonce les violences faites aux femmes à travers le personnage de Cledy subissant toutes sortes d'atrocités sans broncher.

La femme artiste, Griselda Gambaro

Griselda Gambaro est née en 1928 à Buenos Aires, d'une famille pauvre d'immigrés italiens. Elle se fait connaître pour sa dramaturgie avec ses pièces de théâtre. À de nombreuses reprises, Sa vie est bouleversée par les régimes politiques dont la dictature militaire ; elle connaît cinq coups d'État différents.

Être une femme artiste en Argentine est une situation difficile, la censure, la répression des intellectuel·les, l'instabilité économique, politique et sociale rythment la vie des Argentin·es. Gambaro a dû effacer certaines de ses créations et fuir le pays pour se protéger, après que son roman *Gagner sa mort* ait été censuré. L'autrice s'exile en Espagne pour revenir en 1980, trois ans avant la chute de la dictature.

Histoire politique argentine sous Videla

Pour mieux comprendre dans quel contexte sociopolitique s'ancre *Gagner sa mort*, un petit rappel historique s'impose. Le 24 mars 1976, une junta militaire renverse la présidente Isabel Peron remplacée par le général Jorge Rafael Videla, dissout le parlement, remplace la Cour suprême, et le processus de « Réorganisation nationale » est entamé. La junta militaire a tous les pouvoirs et interdit toute activité politique comprenant les 5 autres partis et les 62 organisations composées de syndicats. La censure est remise au goût du jour avec des « principes et procédures » limitant les activités journalistiques et la création artistique. La guerre contre-révolutionnaire est lancée, Videla évoque même « une guerre totale ».

La répression s'intensifie, de nombreuses personnes jugées contre le gouvernement sont enlevées, emprisonnées sans procès, torturées, placées dans des camps de concentration, tuées. Des chercheurs estiment entre 10 et 30 000 le nombre de personnes disparues ou mortes pendant la répression, ainsi que 10 000 prisonniers politiques dès 1976.

Les éditions Monts Métallifères ont fait un véritable travail dans la recontextualisation du texte. À la fin de l'ouvrage, l'éditeur a glissé le rapport de censure du roman *Gagner sa mort*. Le rapport mené par la SIDE – les services de renseignements argentins – exige la censure du roman





qui partage des idées à l'opposé à ce que promeut le gouvernement argentin : Gambaro s'attaque aux valeurs nationales, à la famille et à l'autorité politique.

« PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSIDENT DE LA NATION DÉCRÈTE :

Article 1. La distribution, la vente et la circulation, sur l'ensemble du territoire national, du livre *Gagner sa mort* de l'auteur Griselda Gambaro, édité par les Éditions de la Flor, sont interdites et les exemplaires correspondants doivent être saisis.

Article 2. La maison d'édition Éditions de la Flor S.R.L., domiciliée au 252, rue Uruguay, 1° B, Capitale fédérale, est fermée pour une durée de trente jours. »

Un engagement littéraire par l'absurde

Une phrase, extraite du prologue du roman, exprime parfaitement la situation dans laquelle se trouvait Gambaro. Un enfant vient de naître, elle écrit : « Sera-t-il torturé ou tortionnaire ? » La binarité est souvent utilisée par l'autrice pour exprimer cette impossibilité de nuance lorsqu'on vit sous une dictature. Dans le roman, Clercy est la victime, elle parle peu, exprime peu ses émotions, et les bourreaux (sa belle-famille, l'orphelinat) exécutent le mal sans justification, se présentant pourtant comme ses protecteurs.

Que ce soit dans ses pièces de théâtre ou bien dans ses romans, l'humour noir est l'arme de l'autrice. Elle décrit des scènes absurdes mêlées à des situations dramatiques venant déstabiliser le/la lecteurice qui peut être pris-e d'un mal à l'aise. Les situations et les personnages, pour la plupart grotesques, ne permettent pas de rester stoïques. Cet humour absurde, outrancier, dénonce cette banalisation des personnages face à la violence et la complicité des témoins qui n'agissent pas... par peur ? par lâcheté ? Le leitmotiv de Gambaro est de « tuer la patience », elle encourage à s'indigner, à agir contre le pouvoir lorsque la sécurité des habitant-es est en danger. ■

É. B.

Griselda Gambaro, *Gagner sa mort*, Monts Métallifères, 2025 (Éditions des Femmes, 1976).

– David Jurado, *Résilience des images et des récits : Catastrophe et terrorisme d'État en Argentine, au Chili et au Mexique*, ch. I. « Argentine : "la guerre antisubversive" », Presses universitaires de Rennes (coll. Des Amériques), 2020.

– Sylvie Suréda-Cagliani, « Griselda Gambaro, la voix d'une mémoire au théâtre », *Amerika. Mémoires, identités, territoires*, n° 3, 2010.



RAS LE VIOL !

Ce n'est pas une BD qui raconte une histoire, c'est une BD qui raconte l'histoire de chacune d'entre nous, eu égard aux violences sexuelles et au viol.

C'est une BD qui s'intéresse aux victimes, à leurs besoins et à leur vouloir. Et qui s'intéresse aussi aux violeurs et à ce qu'on peut faire d'eux.

UNE BD née de la rencontre entre deux femmes déjà aguerries sur le sujet, Esther Meunier, journaliste et féministe engagée, qui travaille aussi sur les questions écologiques, et Léa Castor, illustratrice et autrice de BD « dans une perspective féministe intersectionnelle ». Toutes deux voudraient trouver des réponses à cette « question de civilisation : comment fait-on pour que les hommes cessent de violer ? »

Pour commencer, elles se livrent à un exercice : lister les violences sexuelles qu'elles ont subies elles-mêmes. (J'avais pris part à une séance de ce genre dans un groupe du MLF de Toulouse dans les années soixante-dix, et il m'était revenu en particulier une agression subie à l'âge de 12-13 ans, en pleine rue commerçante, alors que j'étais accrochée au bras de ma mère qui se faufilait dans la foule. Un homme, en me croisant, avait pointé violemment son doigt sur mon pubis. J'avais crié, stoppant l'élan de ma mère, mais le temps que je me retourne, la marée de dos et d'épaules ne me désignait aucun coupable, je n'avais remarqué ni son visage ni son costume.) La majorité des femmes a

connu au cours de sa vie une ou plusieurs agressions sexuelles. C'est-à-dire un acte de violence envers ce qui la désigne comme femme.

Les chiffres officiels sont alarmants : 270 000 personnes majeures sont victimes de viol, tentative de viol ou agression sexuelle chaque année (selon le rapport d'enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité*, 2023). De son côté, le rapport de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sur les enfants (Ciivise), la même année, fait état de 160 000 enfants victimes de violences sexuelles chaque année. Donc 5,4 millions d'adultes y ont été confrontés avant leurs dix-huit ans.

Qui sont les violeurs ?

Le procès Pélicot l'a clairement montré : tous les âges, toutes les classes sociales, monsieur tout-le-monde qui veut, lui aussi, profiter, dominer, abuser, petite compensation à la servilité qu'il doit montrer à son chef toute la journée. On trouve toujours plus faible que soi pour jouer au tyran. C'est pourquoi, en bout de chaîne, ce sont les femmes et les enfants qui absor-



bent toute la violence produite par le système de domination qui est au fondement du patriarcat.

Qui sont les victimes ?

Toutes les femmes sans distinction, mais aussi des garçons mineurs, et particulièrement les plus fragiles, enfants de tous âges et sexes, handicapés, personnes racisées, trans, LGBTQI+, demandeur·es d'asile, femmes à la rue, etc.

Esther et Léa nous font connaître des autrices, philosophes, juristes, politiques, qui ont apporté une contribution à la compréhension du phénomène, tout en suivant le parcours ordinairement conseillé aux victimes : porter plainte, sachant que 73 % de ces plaintes sont classées sans suite et qu'en 2023, les violeurs représentaient un peu plus de 1 % des mecs condamnés à une peine de détention ou d'emprisonnement ferme.

Par ailleurs, on le sait, la prison ne résout rien, ni la répression. Ce qu'il faut, c'est que les hommes changent !

Et ça commence par l'éducation sexuelle à l'école, le programme Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Évars), qui a fait l'objet de notre précédent numéro.

En attendant, qu'est-ce qu'on fait des hommes adultes, élevés dans le patriarcat, et qui profitent de la situation dominante qu'il leur offre ?

C'est une bataille culturelle. Au Canada, en 2010, a été tentée une cam-

pagne d'affichage présentant des scènes de « possible agression » titrées : « Ne sois pas ce gars ! », idée reprise par un mouvement britannique qui diffuse des vidéos encourageant les hommes à intervenir auprès d'autres au comportement agresseur ou harceleur. Des dispositifs ont été mis en place au Royaume-Uni et en Allemagne pour des intervenants auprès d'auteurs d'agressions sexuelles emprisonnés. Assurément, c'est aux hommes conscients et sensibilisés d'intervenir.

Il existe aussi d'autres formes de justice

Au niveau institutionnel, on peut faire appel à la justice restaurative, qui consiste à faire se rencontrer auteurs de violence et victimes en présence de tiers, de proches, voire en des cercles plus larges (plusieurs victimes et plusieurs auteurs différents). C'est discutable, mais peut avoir des effets positifs sur les victimes.

Et puis il y a la justice transformative, non institutionnelle, et plus proche des origines de ces pratiques puisqu'inspirées toutes deux des modes de résolution de conflit des Premières Nations, OÙ IL EST PLUTÔT QUESTION DE RÉPARATION QUE DE PUNITION. La justice transformative est portée par des personnes militant pour l'abolitionnisme pénal, la fin des prisons et des tribunaux, et le règlement des conflits par le groupe qui les a produits. Elle est utile aux gens qui ne peuvent ou ne veulent pas appeler la police en raison de risque d'expulsion ou autres violences policières. Il s'agit de réunir les personnes

impliquées et impactées par l'acte violent et de créer avec elles une équipe de soutien à la victime et une équipe de responsabilisation autour de l'agresseur. Que la victime exprime ses besoins et son vouloir. Que l'auteur reconnaisse la gravité de son acte et en assume la responsabilité envers la victime et envers le groupe impacté. Ce sont des tentatives intéressantes pour reprendre la main sur ce qui nous est arrivé et sur ce qu'on veut en faire pour ne pas rester victime.

Bon, il faut le reconnaître, ce n'est pas une BD, si bien faite soit-elle, qui va mettre à bas le patriarcat, même si elle représente quand même un bon pavé jeté dans sa piscine. Non, le plus important avec cette BD, c'est qu'elle prend soin des victimes et leur donne la parole.

Les personnes qui ont subi des violences sexuelles ont besoin de présences amies, de parler, d'être examinées, d'être accompagnées, d'être crues avant toute chose. Elles trouveront là un répertoire de bonnes adresses, de personnes et d'associations qui sont exercées à accueillir et soutenir les victimes d'agressions ayant trait à leur sexe, pour les aider à traverser le traumatisme.

Cela, elle peut le faire, et c'est réussi. C'est une BD de soin et de combat. ■

Michèle Monico

Esther Meunier et Léa Castor,
*Ras le viol. Faire mieux collectivement
contre les violences sexuelles,*
Les Insolentes, 2025.

Connaître Reclus

Élisée Reclus et la solidarité terrestre

LE PETIT LIVRE présenté par Roméo Bondon se caractérise par l'accent mis sur la décroissance, dont Reclus est un précurseur, et nous décrit le parcours de sa vie suivant les aléas que l'Histoire lui réserva ; quelques-unes de ses principales idées sont données.

« Je lutte pour ce que je sais être la bonne cause parce que je me conforme ainsi à mon sens de la justice. » (Lettre à Victor Buurmans, 1878, cité p. 64).

Il s'efforça de mettre en cohérence sa pensée et sa vie par la « simplicité volontaire », la frugalité et le végétarisme.

Relativement optimiste, Reclus écrit que l'humanité est devenue « conscience de la Terre », qu'elle se « civilise » quand elle comprend que « son intérêt propre se confond avec l'intérêt de tous et celui de la nature elle-même » (p. 30).

« Favoriser chaque vie individuelle, de plante, d'animal ou d'homme, prendre définitivement conscience de notre humanité solidaire, faisant corps avec la planète elle-même... » (*L'Homme et la Terre*, p. 541, cité p. 54).

Reclus alla même jusqu'à donner une capacité d'action aux éléments et aux milieux naturels ; ainsi les montagnes sont des « êtres doués de vie ».

Il fut aussi un précurseur de la cause féministe

Dans *L'Homme et la Terre* (t. VI, Librairie universelle, 1905-1908), Reclus écrivait que « toutes les revendications de la femme contre l'homme sont justes » (p. 214).

« Leur cause se confond virtuellement avec celle de tous les opprimés, quels qu'ils soient. » (p. 215)

Sur un plan plus général, notons que sa conception du progrès est dialectique, n'allant jamais sans une part de « régrès » ; l'action humaine « contribue tantôt à dégrader la nature, tantôt à l'embellir ».

« Il y a longtemps que je ne crois plus à la fatalité du progrès ; il se peut fort bien que nous soyons vaincus, car nous n'avons qu'un très faible esprit de cohésion et nous n'avons que des velléités et peu de vouloir. » (Lettre à Victor Buurmans, 1878, cité p. 55).

Quant à la pensée plus particulièrement libertaire

« Je ne puis m'imaginer l'anarchie sans le communisme. » (Lettre à Richard Heath, 1887). C'est-à-dire « garantir à chacun sa liberté individuelle, instituer l'égalité de tous et de toutes dans la loi comme dans les faits, participer à l'élargissement de la solidarité par-delà les frontières, les dogmes, les nationalités, les espèces », écrit Bondon (p. 48).

Abécédaire Reclus. Les 101 mots d'Élisée

C'est l'autre titre de plus de 500 pages des Presses du réel, avec une centaine d'auteurs et d'autrices contemporains où il est traité, en 2 ou 3 pages, ou plus, un thème choisi : Algérie, Brésil, Bretagne, Chili, Chine, Espagne, Guyanes, Japon, Louisiane, Russie, Suisse, Ukraine, etc.

Quelques exemples...

Guyanes de Carlo Romani : « Les Guyanes de Reclus composent un large portrait physico-historico-humain qui indique le regard d'un géographe profondément marqué par les témoignages laissés par l'histoire, caractéristiques d'une géographie qui trouve dans l'être humain son dénominateur commun universel. » (p. 196)

Il s'agit bien sûr d'Élisée, le géographe et anarchiste (1830-1905)

Camus de Philippe Pelletier : « La position de Reclus et de Camus vis-à-vis de l'Algérie qu'ils aiment tous les deux est semblable : critique du colonialisme, souhait d'une cohabitation entre les différentes communautés ethniques ou religieuses, rejet du nationalisme. » (p. 60)

Kropotkine de Renaud Garcia : « Difficile de lire Élisée Reclus, géographe et anarchiste, sans se figurer son cadet de douze ans, et son double, Pierre Kropotkine (1842-1921). » (p. 210)

Spinoza de Pauline Couteau et Nicolas Eprendre : « Nous sommes deux frères qui, ayant séjourné en Allemagne à plusieurs époques, et pendant plusieurs années, pouvons dire, sans nous vanter, que la langue allemande n'a plus de difficultés pour nous. Tous les deux nous avons étudié la théologie protestante [...] mais, pour des motifs que des libres penseurs apprécieront facilement, nous n'avons jamais exercé le ministère. Philosophiquement, nous nous rattachons à l'école de Spinoza. » (Lettre d'Élie et Élisée Reclus à A. Nefftzer, janvier 1858, cité ici p. 430)

Entraide de Selva Varengo : « Kropotkine va jusqu'à affirmer que "l'entraide pour l'existence est une loi de la nature, au même titre que cette lutte pour la vie, élevée à tort par les darwinistes au rang de règle unique, implacable et universelle", reconnaissant aux deux facteurs un rôle important au sein du processus évolutif. » (p. 125)

Marche de Nicolas Eprendre : « D'ailleurs voir la Terre, c'est pour moi l'étudier ; la seule étude véritablement sérieuse que je fasse est celle de la géographie, et je crois qu'il faut beaucoup mieux observer la nature chez elle que de se l'imaginer au fond de son cabinet. » (Correspondance, vol I, p. 109, cité p. 252)

Militant de Raphaël Romnée : « Contraintes ou choisies, les pérégrinations du futur géographe constituent autant d'expériences qui vont enraciner son positionnement politique. Ainsi de ce premier séjour d'exilé politique à Londres où il vit dans la misère. » (p. 286)

Anthropocène de Philippe Pelletier : « Selon le concept d'"anthropocène", qui s'est popularisé à partir de l'an 2000 dans le milieu savant puis public, l'espèce humaine a constitué sa propre ère géologique compte tenu de son empreinte considérable sur la planète Terre. L'évoquer à propos d'Élisée Reclus ne constitue ni un anachronisme, ni une manœuvre intellectuelle, ni une récupération politico-idéologique. Dès 1864, il évoque en effet le fait que les "peuples [sont] devenus de véritables agents géologiques [qui] ont transformé de diverses manières la surface des continents, changé l'économie des eaux courantes, modifié les climats eux-mêmes". » (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1864, cité ici p. 34). ■

André Bernard

Roméo Bondon, *Élisée Reclus & la solidarité terrestre*, Le Passager clandestin, 2025.

Collectif, *Abécédaire. Reclus. Les 101 mots d'Élisée*, Les Presses du réel, 2024.

Les films à ne pas louper!

Le Gâteau du président d'Hasan Hadi nous plonge en Irak des années 1990, où l'on suit le point de vue d'une petite fille de 9 ans, à qui on a assigné la tâche de réaliser un gâteau pour l'anniversaire de Saddam Hussein.

LES FILMS IRAKIENS sont rares, et celui-ci était à ne pas rater. Premier long-métrage du réalisateur, le film est présenté en avant-première au festival de Cannes en mai dernier où il reçoit le prix du public de la Quinzaine des cinéastes et la Caméra d'or. Mais ce n'est pas fini, le film est sélectionné pour l'Oscar du meilleur film étranger 2026.

Le film nous plonge en plein Irak dans les années quatre-vingt-dix à la hauteur de Lamia, issue d'une famille pauvre. Elle est tirée au sort pour préparer le gâteau à l'occasion de l'anniversaire du président Saddam Hussein et ne peut refuser sous peine d'être dénoncée pour déloyauté aux autorités.

Le pays est soumis à de fortes restrictions, notamment alimentaires dues aux sanctions internationales. Se procurer les ingrédients, soit de la farine, du sucre, des œufs et de la levure est une tâche rude pour la petite Lamia, qui se rend dans la ville la plus proche pour les trouver avec l'aide de son ami, Saïd et de son coq.

La et le spectateur est plongé-e dans ce pays s'apprêtant à célébrer l'anniversaire de Saddam Hussein ; tout le pays est en pleine préparation, les Irakiens descendent dans la rue pour acclamer le président, lui offrir des cadeaux...

Le réalisateur s'est beaucoup inspiré de son enfance pour écrire ce film. Lui-même avait 9 ans en 1991, année difficile pour plein de raisons : année de l'invasion du Koweït, de la première guerre du Golfe, du blocus économique imposé par l'ONU. Beaucoup d'encre s'est écoulée pour raconter ces conflits, mais très peu de personnes se sont intéressées au point de vue de la population subissant les conséquences de la guerre. Le réalisateur a choisi des acteurs non professionnels pour le tournage du film, qui prend la forme d'une aventure, d'un conte où les deux enfants font preuve de courage et de malice. Le film est beau, doux et à la fois tragique, mais redonne de l'espoir dans le cinéma irakien qui a été trop longtemps malmené sous Saddam Hussein.

Malheureusement, ce film résonne encore plus fort aujourd'hui avec l'actualité internationale glaçante. Les États-Unis ont bombardé l'Irak après leur invasion du Koweït en 1991 et, aujourd'hui, les États-Unis s'allient avec Israël et bombardent l'Iran. La population et les enfants sont encore une fois les grands oubliés de l'Histoire.

George Orwell: 2+2 = 5, de Raoul Peck, dénonce l'horreur du monde totalitariste dans lequel nous vivons.

RAOUL PECK s'est toujours attaqué à des grandes figures militantes pour continuer à faire vivre leur discours, leur combat n'étant jamais terminé. Il avait déjà marqué le cinéma avec d'autres documentaires mêlant une voix du passé dans notre présent, avec notamment *I Am Not Your Negro*, où le réalisateur reprend les idées politiques de l'écrivain James Baldwin, qui dénonçait le racisme des États-Unis.

Ce film lui a valu l'Oscar du meilleur documentaire en 2017. Son travail est toujours à suivre de très près. Après avoir réalisé des documentaires sur Lumumba, sur Karl Marx, sur Ernest Cole, il décide de mettre en avant l'écrivain britannique George Orwell et, plus précisément, sur son œuvre *1984*.

Les mots d'Orwell résonnent encore plus fort aujourd'hui où le fascisme est aux portes du pouvoir. Ce roman dystopique, publié en 1949, présente un monde totalitaire où la surveillance de masse, l'enregistrement répressif des individus est le mot d'ordre ; l'information est bafouée et les libertés inexistantes. Avec les slogans : « *La guerre, c'est la paix* », « *La liberté, c'est l'esclavage* », « *L'ignorance, c'est la force* », le réalisateur Raoul Peck met en lien ce roman majeur du XX^e siècle avec l'actualité du monde dans lequel nous vivons. Attention, cela fait peur !

Le film illustre avec brio les idées d'Orwell et nous fait prendre conscience que nous vivons déjà dans le monde cauchemardesque décrit dans *1984*. Raoul Peck relie les archives photographiques, les écrits d'Orwell, les extraits de films pour montrer que le passé résonne dans le présent. Il dénonce le totalitarisme des pays où les habitants se font berner par les informations, par les politiques du monde entier. Le film montre que l'histoire est un éternel recommencement, que l'horreur que nous croyons être du passé est malheureusement très actuelle. Que ce soit aux États-Unis, en France, en Russie, en Israël, en Birmanie, les chefs d'État ont tous adopté des tactiques d'oppression, de répression pour conserver le contrôle et continuer d'alimenter la haine. Le texte d'Orwell est plus que jamais un roman d'actualité. Tous les éléments d'oppression qu'il dénonçait sont mis en place aujourd'hui par les gouvernements. Les réseaux sociaux jouent un rôle dans la désinformation, les intelligences artificielles créent des messages de propagande pour manipuler les auditeurs et auditrices, et justifier les guerres.

Les combats sont loin d'être finis, le réalisateur nous met en garde contre tous les méfaits et les abus de notre société qu'il faut continuer à affronter et à dénoncer. ■

É. B.

Les sociétés matriarcales (suite)

Dans cette deuxième somme passionnante sur les sociétés matriarcales¹, cette fois abordées par la focale de leur apparition et de leur submersion par les sociétés patriarcales, Heide Goettner-Abendroth continue son travail iconoclaste de déconstruction de l'histoire patriarcale.

PLUS SOYANT en cela sur les propos de Marylène Patou-Mathis dans *L'Homme préhistorique est aussi une femme*, elle souligne que les inventeurs et pratiquants de cette science récente, née en culture patriarcale, ont une tendance lourde à projeter leurs préjugés sur des formes de sociétés dont les vestiges sont ainsi toujours interprétés dans le même sens.

Goettner-Abendroth, dans son précédent bouquin, a donné une définition précise et détaillée de ce qu'elle désigne par sociétés matriarcales: ce ne sont pas des patriarcats inversés, sociétés pareillement pyramidales où les femmes auraient le pouvoir et où les hommes en seraient dépouillés, mais des sociétés égalitaires, matrilineaires et matrilocales, où la spiritualité est très importante, et où les femmes ont un rôle éminent, sans que les hommes soient dominés pour autant.

Je suis toujours stupéfaite de voir la virulence avec laquelle les travaux de Goettner-Abendroth sont attaqués, principalement sur le thème: «rien ne le prouve»

Mais en matière de paléontologie ou d'études préhistoriques, peu de choses peuvent vraiment relever de la preuve: nous avons des vestiges, et des interprétations de ces vestiges. Ce qui provoque l'ire des préhistoriens (pas de tous), c'est d'abord cette insolence à prétendre proposer un autre récit que celui qui est proposé et même imposé par l'Europe patriarcale, inventrice des sciences anthropologiques. Or, comme le fait remarquer Patou-Mathis, l'époque de naissance de ces sciences est aussi celle où les préjugés racistes et sexistes sont à l'une de leurs apogées. Il a fallu attendre que la science fasse suffisamment de progrès pour qu'on constate, par exemple, que certains guerriers, enterrés avec tout leur équipement d'armes, étaient des guerrières, et que nombre de squelettes préhistoriques de femmes portent les lésions ligamentaires caractéristiques de l'usage habituel d'armes, comme l'arc ou le javelot. On en retiendra que la science dit vrai jusqu'au moment où, s'affinant, elle révèle ses propres erreurs, en une évolution exploratoire sans fin. Et dans ces erreurs, préjugés et biais jouent un rôle déterminant. Or, les biais et préjugés sexistes sont si considérables qu'il apparaît à beaucoup insupportable qu'on remette en cause ce qui serait un invariant des sociétés humaines (qu'on le déplore ou qu'on le célèbre d'ailleurs): la domination masculine.

« Les femmes et leurs réalisations ont été considérées comme non existantes et marginales par l'archéologie conventionnelle également, comme si les inventions pragmatiques des femmes et les formes sociales culturelles qu'elles ont créées n'avaient jamais existé. Certaines de nos contemporaines archéologues féminines et chercheuses dans le domaine de la culture, ainsi qu'une poignée d'archéo-

logues masculins, se sont opposés à cette conception standardisée par des critiques étayées et des arguments faisant autorité. Toutefois, leurs critiques n'ont guère laissé de traces dans la pratique archéologique actuelle, qui continue à perpétuer la conception patriarcale de l'Histoire. »

Voici donc le récit que propose Heide Goettner-Abendroth, et on constatera en la lisant que l'énorme somme des matériaux proposés, ainsi que leurs études et leurs interprétations par nombre d'autres chercheurs et chercheuses, force le respect. Dans tous les chapitres qui font le tour des sociétés préhistoriques d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie centrale, la description des sites, des villages, des temples, des tombes, de l'art et des traces en général est très détaillée. De cette observation minutieuse, naît un récit plausible. Il ne l'est certes pas moins que le parti pris d'articuler tout récit sur ce qui serait un invariant des sociétés humaines: la guerre. Or, ce que Goettner-Abendroth s'emploie à démontrer, c'est qu'elle n'est ni un invariant ni même une occurrence fréquente pendant des millénaires, en réinterprétant les « preuves » de cet état de guerre.

Par exemple, on a trouvé dans le nord de la Croatie un affleurement rocheux abritant les restes fossilisés d'environ 70 Néanderthaliens qui y attendraient depuis 130 000 ans.

« Les ossements montrent des traces de coupures et d'éraflures, ainsi que des signes de violence supplémentaire, suscitant immédiatement l'hypothèse qu'à cet endroit-là des Aurignaciens, un type de premiers êtres humains modernes, ont rencontré des Néanderthaliens, les ont vaincus, puis les ont mangés. »

Mais il peut y avoir, comme le dit Heide, une autre interprétation. Une coutume courante, lors du Paléolithique et qui a perduré pendant des millénaires, est celle de l'inhumation secondaire: elle consiste à enterrer individuellement les corps et les laisser se décomposer pendant un certain temps, puis de les exhumer, de nettoyer et désassembler les squelettes avant de procéder à la seconde inhumation, collective celle-là, dans un lieu sacré. Les signes de violences secondaires étant plutôt imputables... à la dynamite dont il a été fait usage pour extraire les ossements de la roche.

Les chapitres 2, 3 et 4 décrivent, de façon aussi détaillée qu'il est possible, les diverses sociétés matriarcales originales qui se sont épanouies dans l'aire étudiée au Paléolithique, puis au Néolithique. L'autrice réfute totalement l'hypothèse selon laquelle les débuts de l'agriculture auraient entraîné pêle-mêle l'apparition de la propriété et de la guerre. Elle réfute aussi, par exemple, l'interprétation de bâtiments gigantesques et de murs cyclopéens comme la démonstration de l'existence d'une élite, arguant qu'il n'y a nulle trace de différences entre les maisons d'habitation, nul indice d'accumulation individuelle de biens dans les sites concernés – très nombreux –, et que, par conséquent, ces bâtiments impressionnants peuvent être la preuve

d'une coordination collective pour ériger des maisons communes et des temples.

Nous avons une tendance lourde à projeter notre organisation sociale sur le passé. Il en est de même pour la famille nucléaire, dont l'apparition est pourtant très récente : l'unité sociale de base était le clan. Le couple astreint à la fidélité et la lignée paternelle est institution patriarcale.

Il se produit pareillement dans les travaux archéologiques une recherche fiévreuse d'indices d'élites, de hiérarchies, de souverains, en somme d'une distribution sociale qui nous soit un peu familière. Goettner-Abendroth nous démontre que ces schémas, appliqués aux sites et aux vestiges préhistoriques, sont fragiles. En revanche, les sites préhistoriques offrent foison d'indices de rituels, de cérémonies, de coutumes qui n'ont pas besoin d'être distordues pour entrer dans un moule inapproprié. À la lire, on se sent à la fois humble et émerveillée que la simple coordination collective puisse aboutir à des résultats aussi majestueux.

À partir du chapitre 5 (et à l'Âge du bronze, entre le V^e et le IV^e millénaire avant notre ère), on aborde la façon dont commencent à se développer dans la steppe eurasiennne les premières sociétés patriarcales. Cette évolution est due à des conditions climatiques catastrophiques, qui transforment la ceinture de steppes de l'Eurasie, où vivaient des peuples d'éleveurs semi-nomades, en enfer inhabitable par une succession de sécheresses. Paradoxalement, les troupeaux, qui sont l'apanage des hommes, s'accroissent, tandis que l'impossibilité progressive de l'agriculture, pratiquée par les femmes, les met à leur merci. La compétition entre éleveurs et la pratique de la razzia, dans un contexte très dur, développent la vocation guerrière des hommes. De semi-nomades, ces peuples indo-européens deviennent entièrement nomades, à quoi les oblige aussi la croissance des troupeaux. Ce sont pour beaucoup des troupeaux de chevaux, qu'on ne peut encadrer qu'en étant soi-même à cheval. La culture de pasteurs guerriers se précise et devient exclusive.

Dans ces conditions violentes et dangereuses, Goettner-Abendroth suppose l'apparition d'un chef charismatique, qui se sera montré particulièrement providentiel dans une situation donnée, et aura surtout eu le réflexe de s'entourer de ce qu'elle appelle un état-major de coercition. Ainsi, se met en place ce qu'on appellera plus tard le « *tourniquet du monde* », qui fera déferler sporadiquement sur l'Europe des hordes de nomades guerriers, les premiers Indo-Européens, les plus récents Huns et Mongols. On assiste à la privatisation des troupeaux, à la naissance d'une élite guerrière qui réduira en esclavage les peuples conquis afin de les exploiter, tandis qu'eux-mêmes se consacrent à l'art de la guerre. Les femmes sont totalement et féroceement subordonnées. Nous avons là la première esquisse du principe des sociétés patriarcales, où, comme elle le dit, les hommes, mais pas tous les hommes, gouvernent : fortement hiérarchisée, sous la domination d'une élite guerrière régnant sur une foule d'esclaves laborieux, les femmes faisant partie des dominés. La dernière touche à cette vocation conquérante sera l'invention du char de guerre.

Dans la foulée, apparaissent la patrilinearité et un panthéon masculin où le fameux char de guerre – équipage foudroyant d'une efficacité remarquable tant sur les champs de bataille que dans l'intimidation qui fait partie de la tactique – occupe une place non négligeable. Nombre de sociétés, pourtant, résistent, soit en s'entourant de fortification et en s'armant, soit en négociant et en échangeant avec les conquérants. Mais les fondamentaux des sociétés patriarcales, l'horizontalité, l'égalité et la coordination collective, sont peu à peu « *recouverts* », enten-

dre remplacés de façon violente, ou quelquefois hybridés avec les nouvelles valeurs des peuples conquérants.

La résistance des femmes s'illustre par la longue histoire des Amazones

Dans une de ces sociétés hybrides, située dans l'île de Lemnos, des guerriers thraces auraient, selon la légende, massacré tous les hommes et se seraient approprié les femmes. Mais celles-ci les auraient à leur tour massacrés en se servant de leurs propres armes. À la suite de quoi, elles auraient constitué cette impressionnante société guerrière, qui n'a d'ailleurs plus rien de matriarcal.

Associées à des hommes d'autres peuples, qui vivaient dans leur proximité mais pas avec elles, elles ont perpétué pendant des siècles cette société guerrière qui devint vite légendaire, fondant de nombreuses cités sur la côte turque de la mer Noire, puis sur la côte occidentale méditerranéenne. Elles ne gardaient avec elles que les filles, renvoyant les garçons à leurs pères. Les Amazones finirent par succomber aux invasions incessantes de nomades guerriers et, pour une part, elles auraient aussi formé avec certains Scythes une société égalitaire, celle des Sarmates, où les femmes auraient continué à jouir d'un statut respecté et d'une grande liberté, et à exercer avec leurs compagnons le métier des armes.

Les sources sont nombreuses et variées, et il est bien hasardeux de distinguer la légende de l'histoire quand on s'aventure dans les millénaires antérieurs à la naissance du Christ. L'histoire patriarcale, avec la violence fondatrice des sociétés patriarcales qui se sont constituées par et pour la guerre, suivant des principes inégalitaires qu'on pourrait résumer par la loi du plus fort, mais aussi par la confiscation au profit d'une aristocratie réduite de tout ce qui était autrefois bien commun, a détruit jusque dans le récit les sociétés antérieures. Ce que continuent de faire ceux qui refusent d'envisager que les femmes aient pu, dans la longue histoire humaine, fonder des sociétés (alors que la fondation de sociétés par des hommes tient de l'évidence).

L'autre surgissement des sociétés patriarcales se situe en Mésopotamie, encore une fois à la suite de changements climatiques ayant provoqué un déplacement des populations qui vivaient autrefois en amont du Tigre et de l'Euphrate, du nord vers le sud et la riche plaine alluviale qui s'étend entre les deux fleuves. Ce mouvement fut incessant, sous la pression constante des nomades guerriers sémites et par l'attrait d'une terre fertile sillonnée d'innombrables canaux permettant une irrigation totale. La surpopulation entraîna l'émergence d'une classe administrative chargée de gérer la distribution de l'eau, puis, tandis que le débit des grands fleuves baissait, la simplification des canaux ; et cette classe simplement administrative se transforma peu à peu en classe de pouvoir. Les villes devinrent des petits États en perpétuel conflit, jusqu'à ce que Sargon, un roi sémite, crée le premier empire de cette aire géographique vers la fin du III^e millénaire, en unifiant sous son autorité les villes sumériennes. On le voit, si la guerre n'est pas un invariant des sociétés humaines, elle est incontestablement un invariant des sociétés patriarcales. Ce premier aboutissement ouvre la voie à notre histoire, malheureusement :

« Après les empires patriarcaux, les empires conquérants firent leur entrée dans l'histoire humaine et furent reconnus par les dirigeants comme la meilleure forme susceptible de servir leurs intérêts, en combinaison avec une propagande visant à les faire apparaître comme les débuts de la "civilisation". »

À ce stade, le livre de Goettner-Abendroth commence à être un livre d'histoire classique sur l'antiquité : empires, conquêtes, défaites, invasions, oppression des peuples par leur gouvernement, disparition progressive des femmes

L'élimination des anciennes divinités et de l'organisation sociale matriarcale ne s'est pas faite en un jour. Dans les premiers temps, le statut des femmes, dans les premières cités sumériennes, restait élevé. Mais, progressivement, avec la tombée en désuétude de l'organisation clanique et surtout la perte de la terre, les femmes perdirent leurs principaux appuis. Les vestiges matriarcaux sont longtemps restés ancrés dans les sociétés patriarcales, les déesses étaient toujours adorées, les mythes ont longtemps subsisté. Mais l'organisation hiérarchique stricte cantonnait les femmes au rôle d'épouses monoandres (d'époux polygames) et de mères d'héritiers mâles. Leur statut ne cessa de dégringoler.

« On peut le déduire du code de la loi d'Hammourabi, roi de Babylone (1760). Le mariage patriarcal était désormais partout en vigueur, c'est-à-dire que la femme et les enfants appartenaient au mari, comme sa propriété. Le père de famille avait le droit de tuer les nouveau-nés qui ne lui plaisaient pas, notamment les petites filles. »

À vrai dire, les droits du père de famille étaient ceux d'un despote absolu. Il pouvait même mettre sa femme et ses enfants en gage en cas de dette, et s'il ne payait pas, ceux-ci se voyaient réduits en esclavage. *« Les mauvais traitements infligés à un esclave pour dette étaient punissables par la loi, mais, dit la loi d'Hammourabi, rien de tel pour les sévices infligés à une esclave. »*

La description de la férocité avec laquelle les femmes étaient traitées dans les premiers empires patriarcaux fait dresser les cheveux sur la tête. Comme le dit Goettner-Abendroth, les femmes sont les premières à avoir été réduites en esclavage au sein de ces sociétés.

La façon dont les femmes furent privées de tous leurs pouvoirs et de tous leurs droits varie : ainsi, au pays de Canaan, les Phéniciens vivaient dans des royaumes où, malgré la patrili-néarité, régnait une relative égalité, où en tout cas les femmes étaient respectées et occupaient de hautes fonctions royales et religieuses... jusqu'à ce qu'une oligarchie marchande prenne le pouvoir, abolisse la royauté et proclame une démocratie dont les femmes avaient complètement disparu.

« Voilà qui montre qu'une prétendue "démocratie" peut aussi aboutir au patriarcalisme. Car il s'agissait d'une démocratie purement masculine, comme celles qui sont apparues plus tard en Grèce, à Rome et dans l'Europe bourgeoise. »

On ne peut mieux le dire...

Cette somme détaillée et passionnante s'achève sur la montée du patriarcat en Europe méridionale, et sur les éléments matriarcaux dans les sociétés patriarcales du nord des Alpes. Dans ce dernier chapitre, Goettner-Abendroth ne manque pas de dire ce qu'elle pense du « matriarcat celtique » :

« Les deux cultures successives de l'âge du fer des Celtes, Hallstatt et La Tène, et leur expansion dans toute la région de l'Europe au nord des Alpes, y compris les îles Britanniques, comme les campagnes celtes en Europe du Sud, généralisèrent la guerre dans l'Âge du Fer. Cela s'accompagna d'une considérable patriarcalisation, ce qu'illustre la condition ambivalente des femmes celtes. Des éléments

matriarcaux perdurèrent dans la religion celtique, qui était cependant clivée entre croyances de la classe dominante (dieux du ciel et de la guerre) et croyances des femmes et des masses inférieures (déesses mères). »

Goettner-Abendroth termine ce magnifique essai par une courte explication de ce qu'elle a prétendu faire :

« De tels résultats sont également d'une importance majeure pour les préoccupations politiques d'aujourd'hui, nous aidant à percevoir les différentes formes de patriarcat dans les sociétés contemporaines et à en changer les modèles oppressifs de l'intérieur. »

Et, en effet, il est patent que le patriarcat, avec la centralité de la guerre dans les organisations nationales et internationales, des classifications hiérarchiques vertigineuses, le principe intangible de l'exploitation des gens, des ressources, du vivant, règne absolument partout, pour notre plus grand malheur. Françoise d'Eaubonne considérait le capitalisme comme une évolution du patriarcat. On pourrait peut-être dire une dégradation, si le patriarcat n'était pas horrible dès le départ par le seul fait qu'il est fondé et se perpétue par la violence extrême de la guerre comme principe directeur de tout ce qui concerne les affaires humaines. ■

Lonnie

Heide Goettner-Abendroth, *Sociétés matriarcales du passé et émergence du patriarcat, Asie occidentale et Europe*, éditions des femmes-Antoinette Fouque, 2025.

Cet article est paru sur le site Double marge en janvier 2026 : <https://doublemarge.com/9456-2/>.

1. Une recension de cet ouvrage a été faite par Michèle Monico dans *Casse-rôles*, n° 35, p. 56-61.

Voir aussi page 61,
«Retour sur le procès de Lyon»,
inténu contre le collectif N'Autre
École par René Chiche et son
syndicat Action & Démocratie.

Pédagogies critiques

Depuis plusieurs mois, le collectif Questions de classe(s) et plus d'une trentaine de rédacteurs·rices travaillent à l'édition d'un *Dictionnaire des pédagogies critiques*. À partir de contributions de pédagogues sur le terrain, à l'école ou ailleurs, cet ouvrage contribue à montrer l'actualité de ce courant pédagogique en France.

Qu'entendons-nous par pédagogies critiques ?

UNE CONFUSION EST SOUVENT FAITE entre «*pédagogie critique*» et «*développement de l'esprit critique*», ce dernier impliquant d'apprendre aux élèves à porter un regard distancié et réfléchi sur le monde, à se documenter, afin de construire une pensée personnelle. Or, la démarche des pédagogies critiques ne saurait se réduire au fameux «*penser par soi-même*», perspective finalement très individualiste et en phase avec le néolibéralisme, alors que, nous rappelle Paulo Freire, «*personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde*».

L'histoire des pédagogies critiques et la manière dont elles se sont installées dans les pratiques éducatives nous permettent d'en esquisser les principales caractéristiques : viser la conscientisation des rapports sociaux et la remise en cause des dominations, dans une perspective de transformation sociale – finalités que nous avons résumées par notre sous-titre «*Éduquer, conscientiser, transformer*».

Éduquer...

De fait, outre les pratiques d'organisation de la classe, la ou le pédagogue critique aura à cœur de rappeler, chaque fois que possible, ce constat simple, et de revendiquer, puisqu'il est question dans la loi de former des citoyen·nes et non des agent·es économiques, la nécessité d'explicitier et de prendre en compte les collectifs d'élèves comme expérience de socialisation dans la durée.

En questionnant de manière radicale les savoirs et les curricula, les pédagogies critiques ne cèdent en rien aux exigences éducatives. Bien au contraire, elles ouvrent de nouveaux champs de connaissances, explorent les dimensions négligées (l'histoire des minorités, les littératures marginalisées, les apports des cultures dites

«*subalternes*», etc.). et croisent aussi les disciplines : comment penser la question écologique sans convoquer les sciences, l'histoire, l'économie, les arts ? Elles renouent ainsi avec l'ambition du socialisme éducatif, celui d'un enseignement intégral et polytechnique.

Conscientiser...

Pour faire vivre le mouvement de conscientisation, nous cherchons à savoir quelles pratiques sont à même de mettre en lumière et de construire une compréhension des inégalités et des discriminations, tout en faisant émerger leur caractère systémique. Les éducatrices critiques, qui relatent leurs pratiques dans ce dictionnaire, accompagnent les jeunes dans cette découverte, sans jamais la leur imposer. Ce n'est pas l'école ou l'éducation qui changeront le monde, mais elles changeront peut-être celles et ceux qui le transformeront...

Transformer...

De fait, l'école, telle qu'elle est aujourd'hui, ne peut nous satisfaire tant elle reproduit et légitime les inégalités sociales et ne permet pas d'accompagner les élèves vers un parcours d'émancipation. Il en est de même pour une grande partie des autres structures éducatives dans lesquelles les jeunes évoluent.

À travers les articles de ce *Dictionnaire*, nous avons voulu présenter les interstices dans lesquels les pédagogues critiques et les jeunes s'immiscent pour tenter de transformer les institutions de l'intérieur, les subvertir pour en faire le terreau d'une transformation radicale nécessaire pour plus de justice sociale. Comme le rappelle Arthur Serret dans notre revue, «*la pédagogie critique transforme l'évidence des rapports sociaux quotidiens en problème à observer. Elle incite à ouvrir partout des espaces de réflexion sur le monde et à multiplier les pas de côté. [...] Il ne s'agit donc pas uniquement de transmettre des savoirs critiques ou de mettre en place des dispositifs originaux d'appropriation des savoirs, mais bien de s'interroger sur la prise en compte des rapports sociaux dans nos gestes professionnels au quotidien*»². ■

Questions de classe(s),
Dictionnaire des pédagogies critiques, 2026.

1. Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*, Agone, 2023.
2. « Critiques, les pédagogies ? », *N'Autre école*, n° 14, février 2020.



Les fascistes contre les femmes et les minorités

Le 8 mars 2026, à Lyon, entre 9 600 et 14 000 personnes (suivant les sources) ont participé à la manifestation à l'appel du collectif Droits des femmes 69. Cette marche, a été l'occasion de lutter contre l'extrême droite et de défendre les droits des femmes dans un climat tendu.

CETTE MANIFESTATION était en quelque sorte une riposte à la «marche d'hommage» à Quentin Deranque qui a eu lieu le 21 février et a rassemblé environ 3 000 personnes de la droite dure aux néofascistes et néonazis les plus violents.

Le climat lyonnais

Depuis plus de quinze ans, les franges les plus violentes de l'extrême droite ont choisi de s'implanter à Lyon et d'y

faire régner la terreur. Le média Rue 89 a recensé 102 agressions de groupuscules fascistes dans la «capitale des Gaules» entre 2010 et 2025; 70% d'entre elles restent impunies. Les victimes peuvent être des syndicalistes (CNT, Solidaires, CGT), des gilets jaunes «fâchés, pas fachos», des associations antiracistes, des commerces, bars et kebabs tenus par des personnes perçues comme étrangères ou fréquentés par des «gauchistes», des jeunes (hommes et femmes) perçus comme magrébin-es ou antifascistes. Ils s'attaquent aussi aux mosquées et même aux plaques de rue, enlevant celles de la rue Juiverie...

En avril 2021, une cinquantaine de fascistes ont attaqué (avec marteaux et couteaux) la Marche des fiertés, visant particulièrement le cortège des lesbiennes. La librairie libertaire La Plume noire a été attaquée en 2016, en 2021 et à nouveau en février 2026. Ils et elles sautent sur chaque occasion pour faire des descentes dans des villes et villages de la région lorsqu'une personne d'origine étrangère peut être mise en cause.

Autour de la mort de Quentin Deranque

Le rassemblement, pour protester contre la conférence de l'eurodéputée LFI Rima Hassan, avait été appelé par le collectif «fémonationaliste» Némésis, dont les objectifs sont bien racistes et n'ont rien à voir avec la défense des droits des femmes puisque son seul slogan est «violeurs étrangers



dehors», ce qui suggérerait que les violeurs bien français sont plus tolérables...

Sa présidente, Alice Kerviel (qui se fait appeler Alice Cordier) est passée par l'Action française et fréquente les milieux néonazis.

Un groupe de néonazis était en déambulation autour de ce rassemblement et a attaqué un groupe d'antifascistes qui essayait de s'interposer. Un jeune néonazi en est mort, Quentin Deranque. Que les conflits politiques aillent jusqu'à entraîner la mort d'une personne, c'est très regrettable. Que l'on se lamente sur cet individu l'est tout autant.

Le site Médiapart a révélé la teneur des posts publiés par Quentin Deranque

Il se confirme qu'il était un fervent catholique traditionaliste et aussi un raciste, un antisémite et un antiféministe acharné.

«Moi je soutiens Adolf mais chacun son truc», écrit-il, ou bien «TND» pour «Total Nigger Death» (mort totale des nègres). Et des centaines de posts du même genre, comme Simone Veil qualifiée de « salope meurtrière », et ce message concernant l'avocate Gisèle Halimi: «Il faudra déterrer et fusiller Halimi.»

Qui a organisé la marche d'hommage à Deranque? La déclaration de manifestation a été faite par «la militante pro-vie Aliette Espieux», «une particulière se disant proche de la famille de Quentin», comme le prétend *Le Figaro*. Cette figure de l'extrême droite lyonnaise est un peu plus qu'une simple «particulière». Elle est la porte-parole de la Marche pour la Vie, mouvement catholique intégriste opposé à l'avorte-

ment. Elle a aussi figuré sur une liste RN lors des municipales en 2020.

Aliette Espieux entretient également des liens resserrés avec l'extrême droite la plus radicale. Depuis l'été 2025, elle s'est mariée à Eliot Bertin, un néonazi violent multi-récidiviste. Entre 2018 et fin 2023, il a été présent dans au moins huit agressions, selon un décompte de StreetPress. Il n'y a que la dernière qui a donné lieu à une mise en examen.

En novembre 2023, avec une quarantaine de nervis, il mène l'attaque contre une conférence sur la Palestine dans un local associatif. Armés de bâtons, ils font six blessés. Pour cette action, il est placé en détention provisoire et sort de prison en mai 2024; cette affaire n'est pas encore passée en jugement. Quentin Deranque et Eliot Bertin sont passés l'un et l'autre par les mêmes groupes «identitaires» violents.

Aliette Espieux est donc une militante «pro-vie»... sauf la vie des «Arabes», des Juifs, des gauchistes, des trans, des féministes, etc. Interrogée avant la marche par France Info, Aliette Espieux a prévenu que «l'hommage va peut-être permettre à certaines personnes de manifester leur colère et leur désir de justice». Avant d'ajouter, menaçante: «S'il n'y a pas la justice qui est faite ou si elle est rendue impossible à cause du délai pris par la justice, on passera de la colère à la vengeance.»

À Lyon, en particulier dans les quartiers populaires de la Croix-Rousse ou de la Guillotière, la manifestation féministe et antifasciste du 8 mars a un peu rassuré la population locale qui ne supporte plus de vivre sous la terreur des bandes violentes d'ultra-droite. ■

Alain Dob

Questions de classe(s), retour sur le procès de Lyon...

Lundi 30 mars 2026, se tenait à Lyon le procès intenté contre le collectif Questions de classe(s) par René Chiche et son syndicat Action & Démocratie. Ces derniers contestent leur présence sur notre cartographie de l'extrême droite¹ et ses allié-es autour de la question scolaire

LE RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN devant le tribunal de Lyon a été un succès: plusieurs organisations (CGT éducation, CNT, FSU, Solidaires, SUD, Calaap, VISA, etc.) ont ainsi témoigné de leur solidarité avec le collectif et de leur volonté de lutter contre les procédures bâillons et les intimidations qui se multiplient à l'encontre de leur combat antifasciste.

L'audience a en effet été l'occasion, pour notre avocate, de dénoncer une instrumentalisation de la Justice à des fins politiques et syndicales et de rappeler que l'analyse des positionnements des un-es et des autres relève du libre débat démocratique et académique.

En intervenant dans des médias d'extrême droite (radio Courtoisie, Breizh info, Le Tocsin), en participant à un congrès d'un parti d'extrême droite (Les Patriotes, de Florian Philippot), en appelant à voter aux présidentielles pour la candidate du RN, en laissant un de ses représentants intervenir à un colloque organisé par les Parents vigilants du parti Reconquête, ou encore en relayant les thèses sur l'Évars d'officines proches de l'extrême droite (SOS Éducation) ou de la sphère complotiste (Mamans louves), Action & Démocratie et son vice-président ne peuvent nier leur proximité avec les idées de l'extrême droite sur l'éducation. Plusieurs de ses composantes (le collectif Racine des «enseignants patriotes», le Forum École & Nation) affichent d'ailleurs leur soutien à ce syndicat.

Nous attendons donc, avec sérénité, le jugement qui sera rendu le 17 avril prochain.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de ce jugement dans le prochain numéro de *Casse-rôles*. ■

1. <<https://www.questionsdeclasses.org/cartographie-de-lextrême-droite-et-de-leducation/>>, mai 2024.

Le chanteur Gauvain Sers s'exprime...

JE NE PEUX PAS FERMER MA GUEULE.

De toute façon, dès qu'un artiste donne son point de vue sur un sujet de société, y'a toujours des gugusses qui diront «*mais pour qui il se prend, lui, qu'il essaye déjà de chanter, c'est tout ce qu'on lui demande*». Et puis, quand les artistes s'en tiennent au silence radio, y'a l'équipe d'en face qui débarque: «*Ils sont où, les artistes? On les entend pas? Balavoine et Coluche, ils mettaient un coup de pied dans la fourmilière, au moins, eux.*»

Bref, chacun fait comme il veut. Mais ne pas prendre parti, c'est déjà prendre parti. Personne ne doit mourir pour ses idées, aussi dégueulasses soient-elles, dans une démocratie comme la France, on est d'accord. C'est un drame. Mais de là à transformer ce facho en martyr? À l'appeler par son prénom comme si c'était un copain? On ne parle pas d'un enfant de chœur, on parle de quelqu'un qui affichait fièrement son appartenance à un groupuscule néonazi. C'est quoi que les gens comprennent pas dans néonazi? Néo ou nazi?

Au Pays des Droits de l'Homme, à quel moment c'est devenu banal de rendre hommage à un jeune néonazi? La prochaine étape, c'est quoi, la Légion d'honneur? Y a-t-il eu une minute de silence pour tous celles et ceux qui sont morts sous les coups racistes des nazillons en rangs ces dernières années? Frederico, Ismaël, Angela, Hichem, etc.?

Depuis cinq jours, sur tous les plateaux télé, on déroule le tapis rouge aux discours fumeux de l'extrême droite, qui instrumentalise ce drame pour inverser des vérités qui nous sont chères. La méthode trumpienne dans toute sa splendeur. Mais un poisson rouge restera rouge même si on nous rabâche à longueur de journée sur toutes les antennes qu'il est bleu.

La violence d'extrême droite n'est pas «*dérisoire*», comme le répète Marion Maréchal-nous-voilà. Tous les rapports le prouvent. Neuf meurtres à caractères idéologiques sur dix sont le fait de l'extrême droite.

C'est un fait. Comme $2+2=4$. Basique. Simple.

Quels membres de quel parti ont été condamnés de multiples fois pour incitation à la haine? Quel Jean-Marie a été condamné pour propos négationnistes et antisémites? Quel parti a été fondé par un ancien Waffen SS?

*Si tu voyais grand-mère
De ton ciel tout là-haut
Ton pays qui se perd
T'en aurais des sanglots
Toi qui as combattu
Tous les marchands de haine
J pense à toi et ça m'tue
De savoir qu'ils reviennent...*



Gauvain

publié sur Facebook le 22 février 2026

On prendra plaisir à écouter sa chouette chanson, *Monsieur le Président*, sur Youtube:
<https://www.youtube.com/watch?v=pE_MXhYbPyU>.



Procès du déferlement numérique : sabotage et légitimité ?

Les 19 et 20 mars, A. et F. ont comparu au tribunal de grande instance de Limoges, accusé-es de destruction en bande organisée sur des véhicules Énédis et les antennes des Cars en Haute-Vienne. Les faits remontent à 2020 et 2021, et ont occasionné une rafle dans le département, le 15 juin 2021.

POUR CETTE AUDIENCE DE DEUX JOURS, le comité de soutien aux inculpés du 15 juin et les avocats ont opté pour un procès du « déferlement numérique » ; ainsi, la première journée a été consacrée à l'audition de témoins cités par la défense, en l'occurrence des écrivains, journalistes, chercheurs scientifiques et enseignants. Chacun-e s'est attaché-e à rendre compte des questionnements et des fondamentaux, majoritairement occultés, sur les choix de développement technologique actuels et la course effrénée qui semble interdire toute objection.

Des scientifiques du CNRS à des journalistes de la presse libre, du Linky à la 5G, tou-tes ont dénoncé l'absence de principe de précaution, les dangers pour la santé humaine et pour l'environnement, mais aussi particulièrement les atteintes aux libertés, une forme de totalitarisme émergent qui ne peut que laisser craindre que prospèrent de nouvelles dérives de « l'État de droit » !

Une des témoins a fait référence à l'enquête annuelle du Défenseur des droits¹ (DD) sur « les relations des usagers avec les services publics ». Je vais apporter quelques précisions sur ce point. Au quatrième trimestre 2025, l'étude fait mention des grandes difficultés (en hausse) que rencontrent plus de 60 % des Français (et ce, jusqu'à un niveau de formation égale à Bac+5) pour réaliser leurs démarches administratives. Ces difficultés sont directement issues de la numérisation et de la disparition d'interlocuteurices en chair et en os, remplacé-es par des chatbots. Rappelons ici que la numérisation, appelée dématérialisation, est à l'œuvre depuis moins d'une décennie, qu'elle a été mise en place dans l'idée de faciliter les relations entre le public et l'admini-

nistration, pour préserver la forêt et gagner de la place de stockage – objectifs honorables mais tout à fait risibles, au vu du résultat actuel. Les services du DD concluent ainsi l'étude à la suite sur un renoncement à l'accès aux droits : le non-recours toucherait ainsi plus de 20 % de la population.

Revenons à Limoges...

Lors de ce procès du « déferlement numérique », un journaliste de la presse locale a confié à un voisin : « C'est incroyable tout ce que l'on apprend sur ce procès, c'est quelque chose sur lequel, hors de cette occasion, on n'a jamais l'occasion de débattre ! »

Les avocat-es des parties civiles – Énédis, Orange et Bouygues – ont pour certain-es essayé de minorer les témoignages des « pseudosachants », déclenchant une vague de protestation dans la salle massivement acquise aux prétendu-es saboteur-ses. Après le rappel au calme de la présidente, la procureure a réclamé cinq ans, dont trois avec sursis pour A., et quatre ans, dont deux avec sursis pour F., précisant qu'elle ne s'opposait pas à un aménagement de peine sur ces deux années, via le bracelet électronique ou le contrôle judiciaire strict.

Chloé Chalot, avocate de A., a fait une plaidoirie circonstanciée, mais aussi sensible et humaniste, pour demander que A. ne soit condamnée qu'à une peine avec sursis.

Henri Braun, avocat de F. a fait une plaidoirie tantôt très lyrique, tantôt très argumentée, démolissant les arguments des parties civiles, afin de demander la relaxe de F.

Le délibéré a été rendu le 3 avril au matin. Les peines prononcées ont été du sursis simple : deux ans pour A. et trois ans pour F. Ces peines sont assorties de l'interdiction de détention d'armes pendant cinq ans et de l'interdiction de contact entre les deux personnes pendant trois ans. Ce jugement montre que, sur le fond, la défense a bien été entendue. Le Parquet peut faire appel pendant dix jours. Les demandes financières des parties civiles seront jugées le 2 septembre. ■

Paulète et Aline

1. <<https://www.defenseurdesdroits.fr/enquete-sur-lacces-aux-droits-sur-les-relations-des-usagers-avec-les-services-publics-que-retenir>>.

Femmes et santé mentale



Q U'EST-CE QU'UNE FOLLE, une hystérique?

Dans le prochain dossier, nous nous interrogerons sur la santé mentale et son acceptation sociale. Aujourd'hui, il est important de privilégier le terme de neurodiversité qui souligne la différence des individus et leur richesse dans leur construction mentale et sociale. Longtemps, les femmes ont été diagnostiquées hystériques et internées de force. Elles ont subi des violences physiques et psychologiques. Grâce au féminisme, leur histoire a pu être réécrite. Mais aujourd'hui qu'en est-il? La santé mentale des jeunes se détériore de plus en plus. Les hôpitaux psychiatriques sont surchargés et les

médecins en sous-effectif ne peuvent plus exercer sereinement, débordés par leur charge de travail. On attend vos propositions...

Sommaire

Édito	2
Gaza : Génocide, apartheid, ghetto, pogrom...	3-4
Trois femmes cinéastes. Un seul sujet : la Palestine	5-6
Guerre partout... quand le capitalisme en ressent la nécessité	6
« Je suis arabe »	7
Nous n'oublierons pas Leïla... ..	8
Faut-il des prisons ?	9
<i>Le Journal d'un prisonnier</i>	10-11
Quand la science rejoint le populo	12-13
Insoumission absolue	14-15
DOSSIER	16-45
Mémoire d'un massacre anti-féministe	46-47
« Face aux violences, les droits des femmes étrangères », note pratique du Gisti	48-49
Des fois que tu manques de raisons d'être féministe...	50
Griselda Gambaro, une œuvre, un engagement	51-52
Ras le viol !	52-53
Connaître Reclus	54
Les films à ne pas louper !	55
Les sociétés matriarcales (suite)	56-58
Pédagogies critiques	59
Lyon. Les fascistes contre les femmes et les minorités	60-61
Lyon. Questions de classe(s), retour sur le procès	61
Le chanteur Gauvain Sers s'exprime	62
Limoges. Procès du déferlement numérique : sabotage ou légitimité ?	63